



First Session
Thirty-seventh Parliament, 2001

Première session de la
trente-septième législature, 2001

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l'*

Agriculture and Forestry

Agriculture et des forêts

Chair:
The Honourable LEONARD J. GUSTAFSON

Président:
L'honorable LEONARD J. GUSTAFSON

Thursday, December 13, 2001

Le jeudi 13 décembre 2001

Issue No. 29

Fascicule n° 29

Twenty-ninth meeting on:
International trade in agriculture and agri-food
products, and short-term and long-term measures for
the health of the agricultural and the agri-food industry
in all regions of Canada

Vingt-neuvième réunion concernant:
Le commerce international des produits agricoles et
agroalimentaire et les mesures à court et à long termes
pour la santé du secteur agricole et agroalimentaire
dans toutes les régions du Canada

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
AGRICULTURE AND FORESTRY

The Honourable Leonard J. Gustafson, *Chair*

The Honourable Jack Wiebe, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Carstairs, P.C. (or Robichaud, P.C.) Chalifoux Day, Hubley LeBreton	Oliver Phalen Sparrow Stratton Tkachuk Tunney
* Lynch-Staunton (or Kinsella)	

* *Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Sparrow substituted for that of the Honourable Senator Biron (*December 13, 2001*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS

Président: L'honorable Leonard J. Gustafson

Vice-président: L'honorable Jack Wiebe

et

Les honorables sénateurs:

* Carstairs, c.p. (ou Robichaud, c.p.) Chalifoux Day Hubley LeBreton	Oliver Phalen Sparrow Stratton Tkachuk Tunney
* Lynch-Staunton (ou Kinsella)	

* *Membres d'office*

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Sparrow est substitué à celui de l'honorable sénateur Biron (*le 13 décembre 2001*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, December 13, 2001

(36)

[English]

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day, at 8:30 a.m. in room 257, East Block, the Chair, the Honourable Senator Leonard J. Gustafson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Chalifoux, Day, Gustafson, Hubley, Oliver, Phalen, Sparrow, Tkachuk, Tunney and Wiebe (10).

Also present: From the House of Commons: Leon Benoit, M.P.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Frédéric Forge.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, March 20, 2001 the committee continued to examine international trade in agricultural and agri-food products, and short-term and long-term measures for the health of the agricultural and the agri-food industry in all regions of Canada (for complete text of Order of Reference see proceedings of the committee, Issue No. 2).

WITNESSES:

From Health Canada:

Richard Aucoin, Acting Director, Efficacy and Sustainability Assessment Division, Pest Management Regulatory Agency.

From the Government of Saskatchewan, Department of Agriculture and Food:

Mr. Cameron Wilk, Pesticide Management Specialist, Inspection and Regulatory Management, Saskatchewan Agriculture and Food;

Mr. Scott Hartley, Provincial Specialist, Insect and Pest Management, Saskatchewan Agriculture and Food.

From the Saskatchewan Association of Rural Municipalities:

Mr. Ken Engel, Executive Director;

Mr. Robert Schultz, Director.

The Honourable Senator Sparrow made an opening statement.

Richard Aucoin made a statement and answered questions.

It was agreed — That the committee permit Leon Benoit, Member of Parliament from Lakeland to participate during today's proceedings.

Messrs Cameron Wilk, Scott Hartley, Ken Engel and Robert Schultz each made a statement and answered questions with Richard Aucoin.

The Honourable Senator Wiebe moved — That Environment Canada be asked to appear before the committee on Tuesday, December 18, 2001 at 5:30 p.m.

The question being put on the motion, it was negatived.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le jeudi 13 décembre 2001

(36)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 8 h 30, dans la salle 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable sénateur Leonard J. Gustafson (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Chalifoux, Day, Gustafson, Hubley, Oliver, Phalen, Sparrow, Tkachuk, Tunney et Wiebe (10).

Également présent: De la Chambre des communes: Léon Benoit, député.

Aussi présent: De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement: Frédéric Forge.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 20 mars 2001, le comité poursuit l'étude du commerce international des produits agricoles et agroalimentaires et des mesures à court et à long termes pour la santé du secteur agricole et agroalimentaire dans toutes les régions du Canada (*voir le texte complet de l'ordre de renvoi dans le fascicule n° 2 des délibérations du comité*).

TÉMOINS:

De Santé Canada:

M. Richard Aucoin, directeur intérimaire, Division de l'évaluation, de l'efficacité et de la pérennité, Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

Du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Saskatchewan:

M. Cameron Wilk, spécialiste de la gestion des pesticides, Inspection et réglementation des pesticides, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Saskatchewan;

M. Scott Hartley, spécialiste provincial, Insectes et lutte dirigée, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Saskatchewan.

De la Saskatchewan Association of Rural Municipalities:

M. Ken Engel, directeur exécutif;

M. Robert Schultz, directeur.

L'honorable sénateur Sparrow fait une déclaration.

M. Richard Aucoin fait une déclaration et répond aux questions.

Il est convenu — Que le comité permette à Léon Benoit, député de la circonscription de Lakeland, de participer aux délibérations du jour.

MM. Cameron Wilk, Scott Hartley, Ken Engel et Robert Schultz font tous une déclaration et répondent aux questions avec M. Richard Aucoin.

L'honorable sénateur Wiebe propose — Qu'Environnement Canada soit invité à comparaître devant le comité le mardi 18 décembre 2001 à 17 h 30.

La question, mise aux voix, est rejetée.

At 11:43 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

À 11 h 43, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

ATTESTÉ:

Le greffier du comité,

Daniel Charbonneau

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, December 13, 2001

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 8:30 a.m. to examine international trade in agricultural and agri-food products, and short-term and long-term measures for the health of the agricultural and the agri-food industry in all regions of Canada.

Senator Leonard J. Gustafson (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: Good morning, everyone. On the subject at hand this morning: the gopher situation that seems to go along with the drought in Saskatchewan and parts of the West, I will ask Senator Sparrow, who has done a lot of work in this area, to make a few comments before we begin with the witnesses.

Senator Sparrow: I wish to welcome Richard Aucoin who is here from Health Canada. I have had an opportunity to meet him on other occasions in and outside Ottawa at meetings on the problem of gophers. I appreciate the committee being prepared to review this situation.

I assume that the delegation from Regina can hear us. I am pleased that they are able to take part in what I consider to be a rather important meeting. Hopefully they will explain the background of the licensing aspect of a strychnine poison that has been used for the control of gophers, the changes that have been made throughout the years in the use of that strychnine poisoning, and the problems that those changes have created for the farming community in the control of gophers.

These are serious problems. For people who live in areas of the country that do not have that problem, I appreciate that it can be difficult to understand the situation. I am sure the witnesses today will explain the background to us, and then we will have the opportunity of asking questions. I wish to thank the witnesses for appearing here this morning.

The Chairman: Our first witness this morning is Mr. Richard Aucoin, Acting Director of the Pest Management Regulation Agency with Health Canada. I am given to understand that each witness will have about 30 minutes for statements and questions. Please proceed with your statement.

Mr. Richard Aucoin, Acting Director, Efficacy and Sustainability Assessment Division, Pest Management Regulatory Agency, Health Canada: In keeping with its responsibilities for safeguarding the health and safety of Canadians and their environment, the government took action in 1992 to restrict access to liquid strychnine concentrate for gopher control. Agriculture Canada was the regulatory body responsible for pesticides at that time, but pesticide regulation has undergone significant reforms since then.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 13 décembre 2001

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui à 8 h 30 pour examiner le commerce international des produits agricoles et agroalimentaires et les mesures à court et à long terme pour la santé du secteur agricole et agroalimentaire dans toutes les régions du Canada.

Le sénateur Leonard J. Gustafson (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Bonjour, mesdames et messieurs. En ce qui concerne le sujet de la discussion d'aujourd'hui, c'est-à-dire le problème de la prolifération des spermophiles qui semble être due à la sécheresse en Saskatchewan et dans d'autres régions de l'Ouest, je demanderais au sénateur Sparrow, qui est très actif dans ce domaine, de faire quelques commentaires avant de laisser la place aux témoins.

Le sénateur Sparrow: Je souhaite la bienvenue à M. Richard Aucoin, qui représente Santé Canada. Je l'ai rencontré à d'autres réunions portant sur la prolifération des spermophiles. Je suis heureux que le comité soit disposé à examiner ce problème.

Je présume que les membres de la délégation de Regina nous entendent. Je suis heureux qu'ils puissent participer à une réunion que je trouve très importante. J'espère qu'ils feront un historique des modalités d'obtention des licences d'utilisation d'un poison à base de strychnine utilisé pour la lutte contre les spermophiles, des changements qui ont été apportés dans l'utilisation de cette méthode de lutte antiparasitaire et des problèmes que ces changements ont causés aux agriculteurs dans le cadre de cette lutte.

Il s'agit de problèmes graves. Je comprends que les personnes qui habitent des régions du pays qui ne sont pas touchées puissent avoir de la difficulté à comprendre la situation. Les témoins en feront certainement un bref historique puis nous aurons l'occasion de poser des questions. Je remercie les témoins pour leur présence.

Le président: Notre premier témoin est M. Richard Aucoin, directeur intérimaire de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada. On me signale que chaque témoin disposera d'environ 30 minutes pour l'exposé et la période de questions. Allez-y, monsieur Aucoin.

M. Richard Aucoin, directeur intérimaire, Division de l'évaluation, de l'efficacité et de la pérennité, Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, Santé Canada: Dans le cadre de ses responsabilités en matière de préservation de la santé et de la sécurité des Canadiens et de leur environnement, le gouvernement a décidé en 1992, de limiter l'accès au concentré liquide de strychnine utilisé pour l'élimination des spermophiles. Agriculture Canada était l'agence de réglementation responsable des pesticides à cette époque mais ce secteur a fait l'objet de remaniements importants depuis lors.

In 1995, the government approved the formation of the Pest Management Regulatory Agency, PMRA, reporting to the Minister of Health. This brought together under one organization the work that had been previously done by Agriculture and Agri-Food Canada, Environment Canada and Health Canada. The federal legislative authority for the regulation of pesticides in Canada is the Pest Control Products Act, the PCPA.

Under this act the minister is prohibited by law from registering a pesticide for use unless it is determined that the human health and environmental risks posed by the pesticides, as well as its efficacy and benefits for the intended uses, are all acceptable. Provinces and territories have some complementary legislation. They are responsible for regulating sale, use, transportation and disposal of pesticides within their jurisdictions consistent with the conditions of use imposed by the Pest Control Products Act.

The fundamental mandate of the Pest Management Regulatory Agency is to protect human health and the environment by minimizing the risks associated with pest control products. Going back to the action taken by Agriculture Canada in 1992 with regard to the liquid strychnine product for gopher control, it seems clear to us that the restrictions were deemed necessary to prevent unacceptable risk of harm to public health, animals or the environment. Misuse of liquid strychnine, which is a highly toxic pesticide product, has been associated with poisonings of non-target species, including pets, wildlife and possibly humans.

This action was taken in response to issues being raised by a series of groups such as the Royal Canadian Mounted Police, the Canadian Veterinary Medical Association and the Association for the Protection of Fur-Bearing Animals. We have also had correspondence from Saskatchewan Crime Stoppers and local police forces. These groups have raised serious concerns regarding the relatively wide availability of this strychnine product.

Fears were expressed that children could be poisoned by strychnine. Cases of dog and wildlife poisonings were cited. The use of such an extremely toxic and "excruciatingly painful" mode of pest control as strychnine poisoning was being denounced. Even with this ban in place, there continued to be reports of strychnine poisonings of dogs in Saskatchewan and Alberta to fairly significant levels.

Strychnine is a highly acute toxic pesticide that acts quickly on the central service system causing frequent and violent convulsions, which eventually lead to death through respiratory failure. There is no effective antidote for strychnine poisoning. Poisoning wildlife and domestic animals using bait laced with strychnine is illegal under not only the Pest Control Products Act but also the cruelty to animal's section of the Criminal Code as well as provincial wildlife acts.

En 1995, le gouvernement a approuvé la création de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA), qui relève du ministre de la Santé. Cette initiative a permis de regrouper au sein d'un seul et même organisme des activités dont la responsabilité était partagée entre Agriculture et Agroalimentaire Canada, Environnement Canada et Santé Canada. C'est la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA) qui constitue le cadre législatif en matière de réglementation des pesticides au Canada.

Aux termes de cette loi, il est interdit au ministre d'homologuer un pesticide et d'en autoriser l'utilisation avant qu'on ait prouvé que les risques pour la santé humaine et pour l'environnement et que son efficacité et les avantages qu'il présente pour les emplois prévus sont acceptables. Les provinces et les territoires ont adopté des dispositions législatives complémentaires. Ils sont responsables de la réglementation de la vente, de l'utilisation, du transport et de l'élimination des pesticides dans leurs domaines de compétence en conformité des conditions d'utilisation imposées par la Loi sur les produits antiparasitaires.

Le mandat fondamental de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire est de protéger la santé humaine et l'environnement en réduisant autant que possible les risques associés aux produits de lutte antiparasitaire. En ce qui concerne la décision prise en 1992 par Agriculture Canada au sujet de la strychnine liquide pour la lutte contre les spermophiles, il nous semble évident que ces restrictions ont été jugées nécessaires afin de limiter des risques inacceptables de dommages à la santé publique, aux animaux ou à l'environnement. Une mauvaise utilisation de la strychnine liquide, qui est un produit antiparasitaire hautement toxique, a été associée à l'empoisonnement d'espèces non visées dont des animaux familiers, des espèces sauvages et peut-être des êtres humains.

Cette initiative a été prise à la suite de problèmes soulevés par divers organismes comme la Gendarmerie royale du Canada, l'Association canadienne des vétérinaires et la Association for the Protection of Fur-Bearing Animals. Nous avons également reçu des lettres de Saskatchewan Crime Stoppers (Échec au crime) et des forces policières locales. Ces groupes avaient manifesté de graves préoccupations au sujet de l'accès relativement facile à ce produit.

On craignait que des enfants ne soient empoisonnés par la strychnine. Des cas d'empoisonnement de chiens et d'espèces sauvages ont été cités. Le recours à une méthode de lutte antiparasitaire aussi toxique et aussi douloureuse que l'empoisonnement à la strychnine a été dénoncé. Même lorsque cette interdiction était en place, on continuait de citer un assez grand nombre de cas d'empoisonnements de chiens à la strychnine en Saskatchewan et en Alberta.

La strychnine est un pesticide à effets très aigus qui agit rapidement sur le système nerveux central et cause des convulsions fréquentes et violentes entraînant finalement la mort par défaillance respiratoire. On ne connaît pas d'antidote efficace contre l'empoisonnement à la strychnine. L'empoisonnement d'espèces sauvages et d'animaux domestiques au moyen d'appâts contenant de la strychnine est illégal, non seulement aux termes de la Loi sur les produits antiparasitaires, mais aussi aux termes des

All the above-ground uses of strychnine, including its use for ground squirrel control, have been prohibited in the United States since 1988. It is illegal to use strychnine for pest control in most European countries, because, it is prohibited by the Bern Convention on the Conservation of European Wildlife and Natural Habitats.

Prior to taking this action, Agriculture Canada consulted on the strychnine issue with agriculture and wildlife control officials in Alberta, British Columbia, Manitoba and Saskatchewan and the Canadian Association of Pest Control Officials, a federal-provincial group of pesticide regulators and environmental officials. The decision taken on liquid strychnine concentrate was a collective one with the provinces and was implemented by Agriculture Canada.

During this time, no economic impact studies were carried out regarding the withdrawal of this liquid concentrate product from the marketplace. This was due to the fact that the government was confident that safer, ready-to-use products, available to replace the farmer-prepared bait made from liquid concentrate, would provide the same level of control against gophers. It was reasonable to assume this, given that the ready-to-use products had similar or slightly higher concentrations of strychnine as the baits prepared by farmers using the liquid concentrate.

Since there was no indication that farmers would suffer any economic hardship due to the withdrawal of the liquid strychnine concentrate product beyond some small increased costs to them for having to purchase ready-to-use bait product rather than using their own farm available grain, the economic impact studies were not considered necessary at that time.

It was only some years later, after the discontinuation of this liquid concentrate that the ineffectiveness of the ready-to-use bait began to be reported to the PMRA.

When problems with the effectiveness of the ready-to-use strychnine products began to arise it was initially suggested that the poor performance might be attributed to the level of strychnine in ready to use baits not meeting the guaranteed concentration, to palatability problems with the baits, or to baits not being applied at the optimum time to maximize control of gopher populations.

From 1996-98 the PMRA launched an investigation involving sampling and analyzing of strychnine products at the formulating plants and in the market place to be sure that the strychnine levels were meeting the prescribed concentration on the label. Also, a label improvement program was undertaken in 1997 to upgrade the directions on the labels of strychnine products to make sure that everyone was aware of the optimal timing of bait placements.

dispositions du Code criminel concernant la cruauté envers les animaux et des lois provinciales concernant les espèces sauvages.

Tout type d'utilisation au sol de la strychnine, y compris pour lutter contre la prolifération d'écureuils terrestres, est interdit aux États-Unis depuis 1988. Il est illégal d'utiliser de la strychnine pour la lutte antiparasitaire dans la plupart des pays européens parce que c'est interdit par la Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe.

Avant de prendre cette décision, Agriculture Canada avait consulté à ce sujet des agents agricoles et des agents de protection de la faune de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba et de la Saskatchewan et l'Association canadienne des responsables du contrôle des pesticides, un organisme fédéral-provincial regroupant des responsables de la réglementation en matière de pesticides et des agents de protection de l'environnement. La décision concernant le concentré liquide de strychnine est une décision qui a été prise d'un commun accord avec les provinces et qui a été mise en oeuvre par Agriculture Canada.

On n'avait pas effectué d'études des incidences économiques du retrait du marché de ce concentré liquide parce que le gouvernement était convaincu que des produits prêts à l'emploi moins dangereux qui pouvaient remplacer les appâts préparés par les agriculteurs avec du concentré liquide seraient aussi efficaces dans la lutte contre les spermophiles. C'était une présomption raisonnable étant donné que les produits prêts à l'emploi contenaient une concentration égale ou légèrement supérieure de strychnine à celle des appâts à base de concentré liquide préparés par les agriculteurs.

Étant donné que rien ne laissait présumer que le retrait du concentré liquide de strychnine causerait aux agriculteurs des difficultés économiques plus graves que le coût légèrement supérieur de l'achat du produit prêt à l'emploi au lieu de l'utilisation de leurs grains, on n'avait pas jugé nécessaire de faire des études sur les incidences économiques de cette décision.

Ce n'est que quelques années après le retrait du marché de ce concentré liquide qu'on commença à signaler à l'ARLA que les appâts prêts à l'emploi étaient inefficaces.

Dès l'apparition des problèmes dus à l'inefficacité des produits prêts à l'emploi à base de strychnine, on soupçonna que cela était probablement dû à un niveau de strychnine inférieur à la concentration garantie, à des problèmes d'appétibilité des appâts ou au fait que les appâts n'étaient pas utilisés au moment le plus opportun pour maximiser le contrôle des populations de spermophiles.

De 1996 à 1998, l'ARLA lança une enquête consistant à prélever des échantillons dans les usines de préparation de produits à base de strychnine pour les analyser et fit une enquête sur le marché pour s'assurer que les niveaux de strychnine correspondaient à la concentration inscrite sur l'étiquette. Un programme d'amélioration des étiquettes fut également amorcé en 1999 dans le but d'améliorer les instructions sur les étiquettes des produits à base de strychnine afin de s'assurer que tous les utilisateurs étaient au courant du moment le plus opportun pour placer l'appât.

Since 1999 the registrants of strychnine products have been required to submit to us quality control results on several batches of their product for review prior to the product being released into the marketplace for the upcoming use season. We wanted to ensure that those guaranteed levels of strychnine were there.

To investigate some of the palatability factors that seemed to be important, in 2000-01, we granted research permits to Alberta agriculture to assess the efficacy of various baits against gophers. These baits included those made fresh from a 2 per cent strychnine concentrate solution, as well as baits made from alternate grain substrates such as made from canary seed. The results of these research trials conducted in 2000 and 2001 were to be submitted to the PMRA for review to help make a case for the PMRAs further consideration of the use of 2 per cent strychnine concentrate.

The results of these trials indicate that although commercially available ready-to-use 4 per cent strychnine bait products are somewhat effective; they achieve approximately 60 to 66 per cent control. However, factors that improved bait uptake and consequently improved gopher control include the type of bait substrate used as well as the freshness of the bait. Alberta's research indicated that freshly made 4 per cent strychnine bait made with the liquid concentrate gave approximately 93 per cent control versus the ready-to-use products that gave 60 to 66 per cent control.

Perhaps at this point it is important to clarify that throughout this statement when we talk about "gophers" we are talking about Richardson's ground squirrels. There is also another animal called "pocket gophers," which are a different pest.

According to both Saskatchewan agriculture and Alberta agriculture, the number of gophers in Alberta in agriculture was extremely high this year primarily because of an increase in the gopher populations over the last number of years due to several mild winters and warm, dry spring conditions. Both the governments of Alberta and Saskatchewan requested emergency registrations of the 2 per cent liquid concentrate to deal with this serious infestation problem. The PMRA granted those registrations. These were limited term registrations for this year only.

Due to the risks associated with making liquid strychnine concentrate widely available, access to and use of the concentrate was highly restricted. A program was put in place by the governments of Alberta and Saskatchewan that allowed only the agriculture field men in Alberta and recognized pest control officers in Saskatchewan to have access to the liquid strychnine concentrate. These officials would supervise the mixing of the strychnine baits, which would then be provided to the farmers. The farmers would come to these mixing stations to obtain the pre-mixed product.

Depuis 1999, les entreprises qui ont fait homologuer des produits à base de strychnine sont tenues de nous communiquer les résultats du contrôle de qualité de plusieurs lots de leur produit pour que nous puissions les examiner avant que le produit ne soit mis sur le marché pour la saison à venir. Nous voulions nous assurer que les niveaux de strychnine garantis étaient respectés.

Pour examiner divers facteurs liés à l'appétibilité qui semblaient jouer un rôle important, nous avons accordé des permis de recherche au ministère de l'Agriculture de l'Alberta en 2000-2001 afin qu'il puisse évaluer l'efficacité de divers appâts utilisés dans la lutte contre les spermophiles. Ces appâts incluent ceux qui avaient été confectionnés avec une solution à base de concentré de strychnine à 2 p. 100 ainsi que des appâts faits à base de graines succédanées telles que des graines à canari. Les résultats de ces recherches expérimentales effectuées en 2000 et 2001 ont été présentés à l'ARLA pour justifier l'opportunité pour cette agence de réexaminer l'utilisation du concentré à base de 2 p. 100 de strychnine.

Les résultats de ces essais indiquent que, bien que les appâts à base de strychnine à 4 p. 100 prêts à l'emploi soient efficaces dans une certaine mesure, leur taux d'efficacité n'est que d'environ 60 à 66 p. 100. Cependant, parmi les facteurs qui améliorent le taux de consommation des appâts et accroissent par conséquent l'efficacité de la lutte contre les spermophiles, le type de succédané utilisé ainsi que la fraîcheur de l'appât ont été cités. Les recherches menées en Alberta révèlent que l'appât à base de strychnine à 4 p. 100 préparé par l'agriculteur à partir de concentré liquide a un taux d'efficacité d'environ 93 p. 100 alors que celui des produits prêts à l'emploi n'est que de 60 à 66 p. 100.

Il est peut-être important de préciser que ce que nous appelons «gophers», ce sont des spermophiles de Richardson qu'il ne faut pas confondre avec un autre animal nuisible appelé «pocket gopher» dont le nom français est gauphre ou géomy.

D'après les ministères de l'Agriculture de la Saskatchewan et de l'Alberta, le nombre de spermophiles dans les exploitations agricoles de l'Alberta est extrêmement élevé cette année, surtout en raison d'une augmentation des populations de spermophiles au cours des dernières années due à des hivers relativement doux et à des printemps chauds et secs. Les gouvernements de l'Alberta et de la Saskatchewan ont demandé l'homologation d'urgence du concentré liquide à 2 p. 100 pour pouvoir lutter contre cette invasion. L'ARLA a donné ces homologations. Il s'agissait d'homologations dont la durée de validité se limitait à cette année.

Compte tenu des risques associés à l'accessibilité au concentré liquide de strychnine, l'accès à ce concentré et son utilisation ont été limités de façon très stricte. Les gouvernements de l'Alberta et de la Saskatchewan ont mis en place un programme permettant uniquement aux agents locaux du ministère de l'Agriculture en ce qui concerne l'Alberta, et à des agents reconnus de la lutte antiparasitaire en Saskatchewan d'avoir accès au concentré de liquide de strychnine. Ces fonctionnaires supervisent le mélange qui entre dans la composition des appâts à la strychnine lesquels sont ensuite remis aux agriculteurs. Les agriculteurs viennent chercher le produit prémélangé dans les lieux où le mélange est fait.

On November 16, 2001, the PMRA met with Alberta and Saskatchewan pesticide regulatory officials and other stakeholders, including Senator Sparrow, to review the results of the research into strychnine from the past several summers and primarily to assess the restricted access program that was in place for the emergency registrations this past summer. The agriculture field men who were present and who administered the program in Alberta clearly indicated that the freshly mixed strychnine bait was a very effective product. There were a number of discussions regarding difficulties with logistics and distribution of the liquid concentrate. A number of options for improvement were put forward at that time.

Discussions also took place on the availability of the liquid strychnine concentrate in the future. Two options were presented, which are the only options available to us under the Pest Control Products Act. The first option was that an applicant, such as a company, could make a regular pesticide submission that would naturally include quite an extensive set of data requirements to cover the health and environmental aspects of this particular strychnine product. The only other option was that if the situation warranted in the future, the provinces could again put forward to sponsor an emergency registration for use of the 2 per cent liquid concentrate.

We also informed participants at that meeting that the strychnine itself would be re-evaluated sometime over the next five years. The PMRA has a re-evaluation program to assess older pesticides against the most up-to-date standards to determine whether and under what conditions the continued registration of a pesticide would be acceptable.

Strychnine was originally registered in Canada in 1939. Sometime over the next few years we will be re-evaluating all uses of strychnine. That may entail companies that would want to register strychnine products and would support strychnine products with a significant database that would be up to modern standards. We felt that it was important that we flagged that issue to the participants at that meeting.

The PMRA officials at that meeting also encouraged provincial officials and users to carry out research comparing the effectiveness of strychnine baits with alternative products for gopher control. In the U.S. the principal products currently being used to control gophers appear to be the zinc phosphide and anticoagulants such as diphacinone and chlorphacinone. These are also registered for gopher control in Canada. However, strychnine seems to be the active ingredient that farmers prefer.

In conclusion, it is important to understand that the mandate of the Pest Management Regulatory Agency places the need to protect the health and safety of Canadians and their environment first and foremost. When pesticide regulatory decisions are made considerations of economic competitiveness are secondary to the need to secure the health and environment of Canadians.

Le 16 novembre 2001, l'ARLA a rencontré les agents de la réglementation des pesticides de l'Alberta et de la Saskatchewan et d'autres intervenants, y compris le sénateur Sparrow, pour examiner les résultats des recherches sur la strychnine des étés précédents et surtout évaluer le programme d'accès restreint qui était en place l'été dernier dans le cadre des homologations d'urgence. Les agents locaux du ministère de l'Agriculture qui étaient présents et administraient le programme en Alberta ont dit clairement que l'appât à la strychnine fraîchement mélangé était un produit très efficace. Au cours de cette réunion, les difficultés de logistique et de distribution du concentré liquide ont été examinées. Plusieurs possibilités d'amélioration ont été proposées à cette occasion.

Des discussions ont également eu lieu sur la disponibilité du concentré liquide de strychnine à l'avenir. Deux options ont été proposées et ce sont les seules qui soient conformes à la Loi sur les produits antiparasitaires. La première option est qu'un demandeur, comme une entreprise, fasse une demande ordinaire d'homologation d'un pesticide qui l'obligerait naturellement à fournir de nombreuses données portant sur les effets de ce produit à base de strychnine sur la santé et sur l'environnement. La seule autre option est que si la situation le justifie, les provinces proposent de parrainer à nouveau une demande d'homologation d'urgence pour l'utilisation de concentré liquide à 2 p. 100.

Nous avons également signalé aux participants que la strychnine serait réévaluée au cours des cinq prochaines années. L'ARLA a un programme prévoyant la réévaluation des pesticides en circulation depuis un certain temps d'après les critères les plus récents pour déterminer si le maintien de l'homologation d'un pesticide est acceptable et à quelles conditions.

La strychnine a été initialement homologuée au Canada en 1939. D'ici quelques années, nous réévaluerons toutes les formes d'utilisation de la strychnine. Cette réévaluation obligera peut-être les compagnies désireuses de faire homologuer des produits à base de strychnine à avoir une base de données très élaborée répondant aux exigences actuelles pour appuyer leur demande. Nous avons estimé qu'il était important de le signaler aux participants.

Les représentants de l'ARLA qui étaient à la réunion ont également encouragé les fonctionnaires et les utilisateurs provinciaux à faire des études comparatives de l'efficacité des appâts à base de strychnine avec d'autres produits de lutte contre les spermophiles. Aux États-Unis, les principaux produits actuellement utilisés à cette fin semblent être le phosphore de zinc et des anticoagulants comme la diphacinone et la chlorphacinone. Ces produits sont également homologués au Canada pour la lutte contre les spermophiles. Cependant, la strychnine semble être l'ingrédient actif préféré des agriculteurs.

En conclusion, il est important de comprendre que la mission de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire accorde la priorité à la nécessité de protéger la santé et la sécurité des Canadiens et leur environnement. Lorsque des décisions sont prises en matière de réglementation des pesticides, les considérations de compétitivité économique sont d'ordre secondaire et passent après la nécessité de protéger la santé et l'environnement des Canadiens.

In 1992, the Minister of Agriculture was concerned about potential threats to Canadian safety and environment. As a result, restrictions on the availability of liquid strychnine concentrate were put into place. The evidence of risk to harm was such that federal and agricultural officials were united in their resolve that some action needed to be taken. The extreme toxicity of strychnine was clearly known. There were cases of misuse being reported. There were prohibitions in place on strychnine internationally. We had replacement products that were registered at that time for gopher control. As well, we believed that the ready-to-use product would be as effective.

One could ask the question: Why would we have allowed such a product to remain publicly available, given all the information that we had in front of us?

Finally, I should like to indicate that the PMRA would continue to take a cautious approach to the possibility of bringing back the liquid concentrate form of strychnine. We are, however, open to listening to farmers' concerns. We have had a number of meetings with agriculture officials, growers and Senator Sparrow. We are happy to work in cooperation with the provinces and users to investigate and find solutions to this problem. We will be glad to continue to do that until we find some resolution.

The Chairman: Thank you for that presentation. I wish to point out to the honourable senators that we have a Member of Parliament with us. I have asked Leon Benoit to sit at the table and find out how things work in the Senate. He is the Member of Parliament for the constituency of Lakeland.

For the advantage of members who are not from Saskatchewan, I would ask Senator Sparrow to give us some idea about the severity of the problem. Senator Wiebe may want to comment on that as well before we go to direct questions.

Senator Sparrow: The problem in Saskatchewan is serious. The gopher infestation has been so bad that they have been known to clear off quarter sections of land. If they do not clear the land entirely, they do enough damage to make it uneconomical to harvest the crop when they have taken up to 50 per cent of it. It takes about 150 gophers to eat about as much as a cow. When you get up to 600 gophers on an acre, you can imagine what devastation they will do. That is what has been happening in Saskatchewan and, I am sure, in Alberta as well.

I want to welcome Mr. Benoit who has been concerned about the problem in Alberta and has worked diligently to assist in solving this problem. He has worked with me using information that we have gathered.

This is such a serious situation that the rural municipal governments have received literally hundreds of letters from

En 1992, le ministre de l'Agriculture était préoccupé par les risques potentiels que présentait ce produit pour la sécurité des Canadiens et pour l'environnement. Par conséquent, des restrictions sur la disponibilité du concentré liquide de strychnine ont été mises en place. Les preuves de risques étaient telles que les fonctionnaires fédéraux et les fonctionnaires des ministères provinciaux de l'Agriculture en étaient arrivés à la conclusion qu'il fallait prendre une décision à ce sujet. L'extrême toxicité de la strychnine était bien connue. Plusieurs cas d'utilisation improprie avaient été signalés. La strychnine faisait l'objet d'interdictions dans plusieurs autres pays. Des produits de remplacement avaient été homologués pour la lutte contre les spermophiles. En outre, nous pensions que le produit prêt à l'emploi serait aussi efficace.

Nous ne voyions donc pas très bien pourquoi nous aurions permis qu'un tel produit reste sur le marché, étant donné les renseignements que nous avons à son sujet.

Enfin, je signale que l'ARLA continuera à adopter une approche prudente quant à la possibilité d'autoriser à nouveau l'utilisation de la strychnine sous forme de concentré liquide. Nous sommes toutefois disposés à écouter les préoccupations des agriculteurs. Nous avons eu plusieurs rencontres avec des fonctionnaires des ministères de l'Agriculture, des cultivateurs et le sénateur Sparrow. Nous sommes heureux de collaborer avec les provinces et les utilisateurs pour faire une enquête sur ce problème et y trouver des solutions. Nous nous ferons un plaisir de poursuivre cette collaboration jusqu'à ce que nous ayons trouvé une solution.

Le président: Je vous remercie pour votre exposé. Je signale la présence d'un député. J'ai demandé à Leon Benoit de s'asseoir à la table pour observer comment les délibérations se déroulent au Sénat. Il représente la circonscription de Lakeland.

Pour la gouverne de ceux et celles d'entre nous qui ne sont pas de la Saskatchewan, je voudrais que le sénateur Sparrow donne un aperçu de la gravité du problème. Le sénateur Wiebe aimerait peut-être faire des commentaires également avant qu'on ne passe aux questions.

Le sénateur Sparrow: Le problème est grave. La prolifération des spermophiles est telle que dans certains cas, ils ont ravagé des quarts de section entiers. S'ils ne mangent pas tout sur leur passage, ils font suffisamment de dégâts pour que la récolte ne soit plus rentable, lorsqu'ils en détruisent jusqu'à 50 p. 100. Il faut environ 150 spermophiles pour manger une quantité de nourriture équivalente à celle que consomme une vache. Vous pouvez imaginer les dégâts que causent ces animaux lorsqu'on en compte jusqu'à 600 à l'acre. C'est le cas en Saskatchewan et je suis certain que ce l'est en Alberta également.

Je souhaite la bienvenue à M. Benoit qui est très préoccupé par ce problème et qui aide à le résoudre en Alberta. Il utilise des informations que nous avons recueillies.

La situation est d'une telle gravité que les administrations municipales rurales ont reçu des centaines de lettres de

municipalities requesting that a change be made in the distribution system of strychnine.

Prior to 1992, a farmer could go into his rural municipal office and buy a 250-millilitre can of 2 per cent strychnine poisoning. He would mix the strychnine with 4 litres of grain, and distribute this poison to gopher holes. The farmers were very satisfied with the process.

Mr. Aucoin will tell you that the ready-to-use product was just as effective as the freshly mixed product. They convinced all of us that it was a good product and, yes, there would be no objections to its use. However, it did not work.

Since 1992, the gopher population has expanded and there has been talk of weather conditions and farming conditions as the cause, but the expansion took place because there has not been an effective control in place. There are a number of products, as Mr. Aucoin mentioned, but none of them have been successful for the agriculture community. The farmers have asked that the strychnine poison be made available to them, once again, until such time as there is an effective product found to control the issue.

Mr. Aucoin has stated that studies have been done, but we cannot find any such studies. We have all the information they can give us. As a senate committee, we asked for the scientific studies that were made in order to determine why they changed the system. The information came back yesterday, addressed to the Legislative Assistant to the Minister of Health that there are no studies. That is to say, there is no information available.

The response going around is that representations were made over a number of years by concerned stakeholders: local police departments, the RCMP, Canadian veterinary and medical associations, humane societies, Canadian Fur Bearers Association and numerous media reports. However, there is nothing in the file that indicates that this representation was made. It appears that there was not any scientific evidence given to take the product off the market because they thought there was a satisfactory replacement for it.

The rural municipal associations requested this fall that the previous method of distribution be made available to the farmer because there are no scientific studies that indicate that this poison is a problem.

I have information from the PMRA stating that in Alberta, there are 10 to 15 cases of strychnine poisoning per year, according to Dr. J. Kendall of the Provincial Agri-Food Surveillance Systems Lab in Edmonton.

In Saskatchewan, 20 to 25 strychnine poisonings and the occasional strychnine wildlife poisonings are confirmed each year, according to Dr. Blakely at the Western College of Veterinary Medicine at the University of Saskatchewan. PDS figures indicate that the number of strychnine dog poisonings have decreased only slightly since the 1980s or early 1990s when the farmer could pick up the product.

municipalités demandant qu'on apporte des changements au système de distribution de la strychnine.

Avant 1992, un agriculteur pouvait aller acheter une boîte de 250 ml de poison à base de 2 p. 100 de strychnine dans son bureau municipal rural. Il mélangeait la strychnine avec 4 litres de grain et plaçait ce poison dans les terriers de spermophiles. Les agriculteurs étaient très satisfaits de ce système.

M. Aucoin prétend que le produit prêt à l'emploi était jugé tout aussi efficace que le produit frais. On nous a convaincus que c'était un bon produit et qu'il ne ferait l'objet d'aucune interdiction. Il s'est toutefois révélé inefficace.

Depuis 1992, la population de spermophiles a augmenté et ce phénomène a été attribué aux conditions météorologiques et aux conditions de culture mais cette prolifération est due à l'absence de système de répression efficace. Comme l'a mentionné M. Aucoin, divers produits sont sur le marché mais aucun n'a été efficace pour les agriculteurs. Ceux-ci ont demandé d'avoir à nouveau accès à la strychnine jusqu'à ce qu'on ait découvert un produit efficace pour enrayer le problème.

M. Aucoin a déclaré que diverses études avaient été faites mais nous n'en trouvons aucune trace. Nous possédons tous les renseignements que l'Agence peut nous fournir. Notre comité a demandé qu'on lui transmette les rapports des études scientifiques qui ont été faites, afin de déterminer pourquoi le système a été modifié. La réponse est arrivée hier; elle était adressée à l'adjoint législatif du ministère de la Santé. Nous avons été informés qu'il n'existait pas d'études et que par conséquent, aucune information n'est disponible.

D'après les rumeurs, pendant plusieurs années, des intervenants inquiets ont fait des démarches auprès des corps policiers locaux, de la GRC, de l'Association canadienne des vétérinaires, des sociétés de protection des animaux, de la Canadian Fur Bearers Association. Les médias ont également sonné l'alarme à maintes reprises. Cependant, le dossier ne contient aucune preuve scientifique justifiant le retrait de ce produit du marché sous prétexte qu'il existait un produit de remplacement efficace.

Les associations municipales rurales ont demandé cet automne qu'on autorise à nouveau les agriculteurs à utiliser la vieille méthode parce qu'aucune étude scientifique ne prouve que ce poison est une cause de problèmes.

L'ARLA m'a signalé que, d'après M. J. Kendall, du Laboratoire du programme provincial de surveillance en agroalimentaire d'Edmonton, chaque année, de 10 à 15 cas d'empoisonnement à la strychnine sont signalés en Alberta.

En ce qui concerne la Saskatchewan, d'après M. Blakely du Western College of Veterinary Medicine de l'Université de la Saskatchewan, de 20 à 25 cas d'empoisonnement à la strychnine, dont parfois un cas ou l'autre d'empoisonnement d'une espèce sauvage, sont confirmés chaque année. D'après les services provinciaux, le nombre de cas d'empoisonnement de chiens n'a que légèrement diminué depuis les années 80 ou depuis le début des années 90, c'est-à-dire depuis l'époque où les agriculteurs pouvaient se procurer le produit.

As a matter of interest, if you buy the ready-to-use poison and you want to poison a dog, all you have to do is put a couple of cups in a pound or two of hamburger and the dog will eat it. Eating a gopher will not kill a dog, because there is not a great enough difference in body weight. If you want to poison a dog, obviously you can poison it with the ready-to-use strychnine.

There has been no indication of any human deaths attributed to strychnine poisoning. There was one letter from the RCMP requesting information from the department about the possibility of a human death from strychnine poisoning. That was never proven, and there have not been any similar indications. We cannot use that as an argument, but the argument is being used. The report made in the House of Commons said that all these groups were in agreement. The only reference is that the Western Forum and the Canadian Association of Pest Control officials decided that this change would be made in 1992.

We have evidence from Saskatchewan that is interesting and informative. The municipalities are asking for the reinstatement of the use of 2 per cent strychnine that is mixed by a farmer with his own grain on his farm. Put that process back in place until such time as we can find an alternate source of poisoning that is as effective. There is nothing available that is as effective and the farmers are suffering as a result.

Farmers hire people to go out and shoot gophers. They shoot 600 gophers in a day, and it does not affect the damage that is being done. We are faced with this serious problem. A decision was made, and no one will look at it. I hope that a change will be made so that we can save the millions of dollars that it is costing the agricultural community.

You are aware of the request that the 2 per cent strychnine poisoning be put back into the hands of the municipalities, the administrators or the municipalities to control the distribution of it to the farmers for pick-up so they can mix it on the farm.

Is that an alternative that you are considering? What are the possibilities of that happening?

Mr. Aucoin: As I indicated in my statement and at our meeting in Edmonton in November, there are only a couple of options open to the minister. We can receive a pesticide submission or an application from a company to register this product again under certain conditions.

Those conditions would be specified and might propose various means of distribution of the liquid concentrate. That is one option. That is the normal option for registering a new pesticide product.

The only other option is under an emergency registration scenario where the provinces would demonstrate to us that there is an emergency situation and they need registration of a particular pesticide product, which the minister could then authorize for up to one year.

Senator Sparrow: Where are we at in this scenario?

À titre d'information, je signale que pour empoisonner un chien, il suffit de verser deux tasses de poison prêt à l'emploi dans une livre ou deux de viande hachée. Un chien qui a mangé un spermophile ne crèvera pas étant donné la différence de masse corporelle. Si vous voulez empoisonner un chien, vous pouvez le faire avec les appâts à la strychnine prêts à l'emploi.

Aucun cas de décès attribuable à l'empoisonnement à la strychnine n'a été signalé en ce qui concerne les humains. La GRC a envoyé une lettre au ministère pour lui demander des renseignements sur les risques éventuels de décès humains par empoisonnement à la strychnine. C'est une éventualité qui n'a jamais été confirmée. On ne peut donc pas s'en servir comme argument mais c'est pourtant ce qu'on fait. D'après le rapport présenté à la Chambre des communes, tous les groupes concernés étaient d'accord. La seule référence est que le Western Forum et l'Association canadienne des responsables du contrôle des pesticides ont décidé en 1992 d'apporter ce changement.

La Saskatchewan a apporté des éléments de preuve qui sont intéressants et instructifs. Les municipalités demandent qu'on rétablisse l'usage de la strychnine à 2 p. 100 mélangée par un agriculteur avec son grain. Elles demandent qu'on autorise à nouveau l'utilisation de cette méthode jusqu'à ce qu'un autre mode d'empoisonnement aussi efficace soit découvert. Actuellement, aucun système aussi efficace n'existe et les agriculteurs subissent les conséquences de cette carence.

Ils engagent des personnes pour tuer les spermophiles. Celles-ci tuent jusqu'à 600 spermophiles par jour et pourtant, cela n'enraye pas les dégâts. Nous sommes aux prises avec un grave problème. On a pris une décision qui n'est pas remise en question. J'espère qu'on reviendra sur cette décision pour faire économiser des millions de dollars aux agriculteurs.

Vous savez qu'on a demandé d'autoriser à nouveau les administrations municipales à distribuer la strychnine à 2 p. 100 aux agriculteurs pour leur permettre de faire le mélange eux-mêmes.

Est-ce une option que vous examinez? Quelles sont les chances qu'elle soit retenue?

M. Aucoin: Comme je l'ai mentionné dans mon exposé et à la réunion que nous avons eue à Edmonton en novembre, le ministre n'a que deux ou trois options. Une entreprise peut nous demander d'homologuer à nouveau un pesticide à certaines conditions.

Dans ce cas, les conditions sont spécifiées et prévoient éventuellement divers modes de distribution du concentré liquide. Ce sont les formalités courantes en ce qui concerne l'homologation d'un nouveau pesticide.

La seule autre option est le scénario de l'homologation d'urgence: les provinces nous démontrent qu'il s'agit d'une urgence et demandent l'homologation d'un pesticide précis; dans ce cas, le ministre peut autoriser son utilisation pour une période de 12 mois maximum.

Le sénateur Sparrow: Où en est-on dans ce scénario?

Mr. Aucoin: We have only a ready-to-use strychnine product registered in Canada. We do not have an application made by a company to register a 2 per cent liquid strychnine concentrate product.

Senator Sparrow: Strychnine is a permitted product for use. It is being used?

Mr. Aucoin: The active ingredient strychnine is currently a registered active ingredient in Canada. It is only for technical manufacturers to formulate into a ready-to-use product.

Senator Sparrow: It is still a registered product and can be distributed without the proviso that it is mixed by some company at an outside location. That is the only difference. It is still a registered product. By the stroke of a pen, your minister can make a statement that it will be made available on a basis that is not a pre-mixed basis. Is that correct?

Mr. Aucoin: No, not by the stroke of a pen. We need an application from a company to do that, and if we get it we will consider the application.

Senator Sparrow: The company is prepared to make any request that the farming community is interested in, is it not?

Mr. Aucoin: I cannot speculate what their interest is in this product.

Senator Sparrow: They were at the meetings.

Mr. Aucoin: They were at the meetings, yes, but I do not know whether they have any business interest in the long-term registration of a liquid concentrate product for farmers to use themselves. There are liability considerations. For us to consider the registration of that product again under those kinds of circumstances, we would need a submission that would almost certainly entail a significant amount of information and data supplied by the company.

To register a new product today, we normally require a fairly modern database to do a modern risk assessment on that proposed product. That would entail a significant commitment on the part of a company to put that information forward without a certain outcome. As we pointed out in Edmonton as well, the whole strychnine story will come under re-evaluation by the agency sometime in the next five years. The company needs to consider its business case, I presume.

Senator Sparrow: The strychnine product is available and registered in the 250-millilitre containers for use by farmers in Saskatchewan if it is pre-mixed at a site.

Mr. Aucoin: The strychnine if pre-mixed into a ready-to-use product is registered. There is no product registered in 250- millilitres containers.

Senator Sparrow: Let me make this clear: this past summer a farmer could go to a central location and have the grain mixed from the 250-millilitre cans that I am talking about. The cans were there, and they were available. They were mixed, not by the farmer, but by a technician, because they said that the farmers were not responsible for mixing their own product or for whatever

M. Aucoin: Au Canada, seul un produit prêt à l'emploi est homologué. Aucune entreprise n'a fait une demande d'homologation de concentré liquide de strychnine à 2 p. 100.

Le sénateur Sparrow: La strychnine est un produit dont l'utilisation est autorisée. Est-elle utilisée?

M. Aucoin: C'est un ingrédient actif qui est actuellement homologué au Canada. Il est à l'usage exclusif des entreprises qui l'utilisent pour la préparation du produit prêt à l'emploi.

Le sénateur Sparrow: C'est donc un produit qui est homologué et qui pourrait être distribué sans exiger qu'il soit mélangé par une entreprise. C'est la seule différence. Ce produit est toujours homologué. D'un trait de plume, le ministre pourrait déclarer que ce produit sera disponible, même s'il n'est pas prémélangé. Est-ce bien cela?

M. Aucoin: Non, pas d'un trait de plume. Pour cela, il faut qu'une entreprise en fasse la demande et que nous l'examinions.

Le sénateur Sparrow: L'entreprise n'est-elle pas prête à répondre à toute demande des agriculteurs?

M. Aucoin: Je ne peux pas présumer de l'intérêt qu'elle pourrait avoir dans ce produit.

Le sénateur Sparrow: Des représentants de cette entreprise étaient présents aux réunions.

M. Aucoin: Oui, mais je ne sais pas si cela les intéresserait de faire homologuer à long terme un concentré liquide à l'usage des agriculteurs. Une question de responsabilité entre en considération. Pour que nous envisagions d'homologuer à nouveau ce produit dans ce type de circonstances, il faudrait que la société présente une demande qui l'obligerait à nous fournir de nombreuses informations et données.

Pour l'homologation d'un nouveau produit, nous exigeons actuellement une base de données assez moderne pour pouvoir faire une évaluation de risques du produit proposé selon les exigences actuelles. Il faut donc que l'entreprise concernée s'engage à fournir une quantité importante de renseignements sans être certaine du résultat. Comme nous l'avons signalé également à Edmonton, notre agence fera une réévaluation du cas de la strychnine d'ici cinq ans. Je présume que la compagnie doit faire une étude de rentabilité.

Le sénateur Sparrow: La strychnine est disponible et est homologuée en contenants de 250 ml à l'usage des agriculteurs de la Saskatchewan pour autant qu'elle soit prémélangée dans une usine.

M. Aucoin: La strychnine est homologuée si elle est prémélangée et vendue sous forme de produit prêt à l'emploi. Elle n'est pas homologuée en contenants de 250 ml.

Le sénateur Sparrow: Je signale que l'été dernier, un agriculteur pouvait se rendre à un point central et faire mélanger le grain avec de la strychnine provenant des boîtes de 250 ml en question. Les boîtes étaient là et elles étaient disponibles. Le contenu n'était pas mélangé par l'agriculteur mais par un technicien pour une raison de responsabilité, ou pour quelque

reason. It is a registered product. It was used this spring. It is only a matter of the use.

Mr. Aucoin: The registration for that particular product expired August 31, 2001. That was made available under an emergency registration provision of the act. That registration does not exist today.

Senator Sparrow: Would it exist if we repeat the same program as last year?

Mr. Aucoin: If the provinces indicate to us that the situation is of an emergency nature next summer that will become an option open to consideration.

The Chairman: It appears to me that timing is important, and we need this available before spring break-up so that farmers can deal with the drought situation. The experience I have is that drought and gophers and grasshoppers all come at the same time. It is important to have this in place before the spring break-up.

At the wish of the senators, I will ask our Member of Parliament from Alberta if he has a short comment on the situation.

Mr. Leon Benoit, MP: I appreciate this opportunity very much.

We know that removing the registration was a mistake because we had an emergency temporary registration in Alberta and parts of Saskatchewan this spring. For the government to do that means that it must have known that the situation is extremely serious. There is no doubt of that.

I cannot say for certain the amount of money that having this tool taken away from farmers has cost them, but the estimate that I have been using is tens of millions of dollars. I estimate that it would be several tens of millions of dollars last year alone. The gophers hit in a hard fashion last year and cost farmers a lot of money. On a half-section of one of my fields of canola, I lost probably \$10,000 just on the two fields; that was only a small section of the fields that were hit. It is extremely costly. I do not think we will argue that, otherwise the emergency registration would not have been put in place.

In terms of the non-target species being hit, I received evidence from the department back in 1994 or 1995. I started dealing with this back in 1994 with a letter to the department asking why this had happened. It has been a long process. I have taken it before the House of Commons on three occasions in different forms to try to get this problem resolved.

In terms of secondary species being hit, the important thing to note is that if there were any, there were extremely few cases where it was accidental targeting. In other words, where the non-target species were hit, in most cases it was intentional. We

autre motif. C'est un produit homologué. Il a été utilisé ce printemps. C'est donc uniquement une question de mode d'utilisation.

M. Aucoin: L'homologation de ce produit est venue à échéance le 31 août 2001. Elle avait été accordée en vertu des dispositions de la loi concernant l'homologation d'urgence. Cette homologation n'est plus en vigueur actuellement.

Le sénateur Sparrow: Serait-elle remise en vigueur si l'on faisait à nouveau les mêmes démarches que l'année dernière?

M. Aucoin: Si les provinces nous signalent que la situation est urgente l'été prochain, ce sera une option à prendre en considération.

Le président: Il semble que le choix du moment soit important; nous aurons besoin de ce produit avant le dégel pour permettre aux agriculteurs d'intervenir en cas de sécheresse. D'après mon expérience, la sécheresse est associée à la prolifération des spermophiles et des criquets. Il est important que ce produit soit disponible avant le dégel.

À la demande de mes collègues, je voudrais que le député de l'Alberta fasse quelques brefs commentaires sur la situation.

M. Leon Benoit, député: J'apprécie beaucoup cette occasion de participer.

Nous savons que la suppression de l'homologation était une erreur parce que nous avons dû demander une homologation d'urgence temporaire pour l'Alberta et pour certaines régions de la Saskatchewan le printemps dernier. Pour que le gouvernement accepte, il fallait le convaincre que la situation était extrêmement préoccupante, ce qui ne fait aucun doute.

Je ne peux pas dire au juste combien le retrait de cette méthode de lutte a coûté aux agriculteurs mais d'après mes calculs, le coût se chiffre à des dizaines de millions de dollars. J'ai calculé qu'il représenterait plusieurs dizaines de millions de dollars rien que pour l'année dernière. Les spermophiles ont causé des dégâts particulièrement importants l'année dernière et cela a coûté une fortune aux agriculteurs. Dans une demi-section d'un de mes champs de canola, j'ai probablement subi des pertes d'une dizaine de milliers de dollars, rien que dans deux champs ne représentant qu'un petit pourcentage des champs qui ont été ravagés. C'est extrêmement coûteux. Je crois que personne ne le conteste, sinon l'homologation d'urgence n'aurait pas été mise en place.

En ce qui concerne les espèces non visées qui sont empoisonnées, j'ai reçu des données du ministère en 1994 ou en 1995. J'ai commencé à m'y intéresser en 1994; j'ai alors envoyé une lettre au ministère pour lui demander les causes de ces empoisonnements. Le processus a été long. J'ai abordé le sujet à trois reprises sous diverses formes à la Chambre des communes pour tenter de trouver une solution à ce problème.

En ce qui concerne ces dernières espèces, il est important de signaler que le nombre de cas d'empoisonnements purement accidentels était extrêmement limité. En d'autres termes, dans la plupart des cas où une espèce non visée avait été empoisonnée, il

have the Criminal Code. We have the law to deal with those situations; let the law deal with them.

We are looking to have this 2 per cent solution of strychnine available to farmers so that they can use it to help protect their crops. All of you know the kinds of situations that grain and oilseeds farmers are in right now. It is extremely serious. It is a border-line case. We will lose thousands or certainly hundreds of farmers again this year.

I recommend that the 2 per cent solution of strychnine be re-introduced and we allow farmers to mix it themselves. A key consideration is that farmers must be able to use this bait very soon after they mix it; they do not want to leave the mixed bait around.

Whether this is an above-ground use or not is questionable, because the bait is normally placed in the gopher hole. You put it down the gopher hole as far as you can, perhaps six inches or a foot.

The other option is to have bait stations, which can be very safe and which will limit the access to the Richardson ground squirrel, the gophers themselves.

Bring the product back. Allow farmers to mix their own product so it can be fresh and so it can work. If the authorities deem it to be necessary that farmers take a course so that they use this product safely, most farmers would agree to that. If it takes a Saturday morning or a day to take a course to learn how to use this product safely, most farmers would agree to do that. I am not convinced that would be necessary because most farmers have been using it safely now for many years. I do not think that is a serious concern.

From the information I received, and I believe I sent it to Senator Sparrow, there were few letters on this product to start with. Again, most of them focused on intentional misuse of the product, which is covered under the law. If we can get this back, monitor it and, perhaps, require the use of bait stations after five years it will give farmers a chance to phase into using bait stations only. I think farmers would agree to those terms. The product can be used completely safely in that type of scenario. Let us explore this route.

If we do that, we can return this important product to farmers and ensure that there is no unintentional damage done. Again, let us not remove a product from farmers because a few people choose to use it improperly or illegally. There were not many such cases of intentional abuse of the substance. Senator Sparrow referred to the numbers. In those particular cases the people could have killed the neighbours' dog in any way and would have done

s'agissait d'un acte délibéré. C'est une question qui relève du Code criminel. Nous pouvons régler ces problèmes par le biais de la loi et c'est ce qu'il faut faire.

Nous faisons des démarches pour que la solution à 2 p. 100 de strychnine soit mise à nouveau à la disposition des agriculteurs pour leur permettre de protéger leurs cultures. Vous savez dans quelle situation se trouvent actuellement les cultivateurs de céréales et d'oléagineux. Elle est critique. Elle touche particulièrement les agriculteurs de la région frontalière des deux provinces. Des milliers ou tout au moins des centaines d'agriculteurs devront abandonner la terre cette année.

Je recommande qu'on remette sur le marché la solution à 2 p. 100 de strychnine et qu'on permette aux agriculteurs de faire le mélange eux-mêmes. Il est capital que les agriculteurs puissent utiliser cet appât très peu de temps après l'avoir préparé; ils ne tiennent pas à le laisser traîner.

Quant à dire s'il s'agit d'une utilisation au sol, c'est discutable étant donné que l'appât est normalement placé dans le terrier du spermophile. On le place aussi loin que possible dans le trou, à six pouces de profondeur, ou à un pied.

L'autre option est d'établir des zones d'appâts qui peuvent être organisées de façon à ne présenter pratiquement aucun risque et qui restreignent l'accès aux spermophiles de Richardson.

Remettez le produit sur le marché. Autorisez les agriculteurs à faire leur propre mélange pour qu'il soit frais et efficace. Si les autorités jugent nécessaire d'obliger les agriculteurs à suivre un cours sur les précautions à prendre dans l'utilisation de ce produit, la plupart d'entre eux se soumettraient volontiers à cette obligation. S'il faut prendre une cours d'une demi-journée, le samedi matin par exemple, ou d'une journée entière, pour apprendre à utiliser ce produit sans danger, la plupart des agriculteurs accepteraient de le faire. Je suis toutefois convaincu que ce ne serait pas nécessaire parce que la plupart des agriculteurs l'utilisent sans danger depuis des années. Je pense qu'il n'y a pas lieu de s'en préoccuper outre mesure.

D'après les renseignements que j'ai pu obtenir, et que j'ai d'ailleurs communiqués au sénateur Sparrow, on a reçu peu de lettres au sujet de ce produit et la plupart d'entre elles concernaient un usage délibéré de ce produit; c'est donc un problème qui relève de la loi. Si l'on peut remettre le produit sur le marché et en surveiller l'utilisation en exigeant notamment l'utilisation exclusive de zones d'appâts dans un délai de cinq ans, cela donnera aux agriculteurs l'occasion de s'adapter progressivement à cette exigence. Je crois qu'ils accepteraient ces conditions. Le produit pourrait être utilisé en toute sécurité selon ce type de scénario. Examinons cette option.

Nous pourrions alors permettre aux agriculteurs d'utiliser à nouveau ce produit important tout en nous assurant qu'il ne cause pas de dégâts involontaires. Il ne faut pas priver tous les agriculteurs de ce produit sous prétexte que quelques individus en font un usage inadéquat ou illégal. Le nombre de cas d'usages abusifs intentionnels de ce produit est peu élevé. Le sénateur Sparrow l'a mentionné. Il s'agit de cas d'empoisonnement du

so with or without the strychnine. Let us not remove this important product because of that illegal use of the product.

I thank you again for having me here today. This is an important issue you are working on today. If you are successful in getting this product back to farmers, I will be first to write each one of you a thank-you letter. It has been working on this problem since 1994. Senator Sparrow has been working and so have the Prairie farmers for a long time. Let us make it happen.

I am sorry that I must leave the meeting. The issue is not so much about what has happened in the past but what we can do about the future. Let us return this important tool to farmers by the end of March of this year. It must be in the farmers' hands by the end of March so they can use it most effectively, which is before the grass starts growing this spring.

The Chairman: I will now go to Senator Wiebe, who is a Saskatchewan farmer. He has some experiences with gophers as well.

Senator Wiebe: The gopher problem exists along the Alberta-Saskatchewan border. It does not affect the entire Province of Saskatchewan or the entire Province of Alberta. However we have had a serious problem with gophers along the Alberta-Saskatchewan border for the last three years and area of infection is getting larger each and every year.

If the department needs any evidence that the poison is not working all it has to do is look at the evidence of the last three years of experiences that the farmers have had. Had it worked, the gopher situation would be under control.

The risk we now face is having the gophers spread to other areas if we continue to have only this tool at our disposal. It is imperative that the department take a serious look at the representation that is being made by the pest control officers in each of the regional municipalities. They are the people who are charged with the responsibility of keeping pests in their RMs under control. I put a lot of stock in their advice to me. Each and every pest control officer has made exactly the same representation to me, as he has to other members of Parliament, about the fact that the product that the farmer is allowed to use is not doing the job. Three years of experience in that regard should certainly demonstrate to the department that it is not working. If we allow this to go on for another two or three years the infestation areas of Saskatchewan and Alberta will be much larger and we will not be able to bring the problem under control.

The decision to take liquid strychnine concentrate off the market was a collective one with the provinces of Manitoba, Saskatchewan, Alberta and British Columbia. For that reason it was implemented by Agriculture Canada. People seem to be concentrating their efforts on Agriculture Canada to correct the situation, and that is where it must happen.

However, what kind of formal representation have you had from the Government of Alberta and the Government of Saskatchewan in regard to the correction of this issue? Have they stepped up to the plate or are they passing the buck over to us?

chien d'un voisin et cela n'y aurait rien changé que la strychnine ne soit pas accessible. Il ne faut pas retirer ce produit important du marché uniquement à cause de cet usage illégal.

Je vous remercie de m'avoir invité. C'est une question importante que vous examinez aujourd'hui. Si vous arrivez à permettre aux agriculteurs d'avoir à nouveau accès à ce produit, je serai le premier à écrire une lettre de remerciement à chacun d'entre vous. Je m'intéresse à ce problème depuis 1994. Le sénateur Sparrow et les agriculteurs des Prairies s'y intéressent depuis longtemps. Faisons le nécessaire pour le régler.

Je regrette de devoir m'en aller. Ce n'est pas tellement ce qui s'est produit par le passé qui importe mais ce qu'on pourra faire à l'avenir. Il faut donner à nouveau accès à cet outil important aux agriculteurs d'ici la fin de mars 2002 pour leur permettre de l'utiliser au moment le plus opportun, c'est-à-dire avant le début de la période de croissance de l'herbe, au printemps.

Le président: Je donne maintenant la parole au sénateur Wiebe qui est un agriculteur de la Saskatchewan. Ses champs ont également été attaqués par les spermophiles.

Le sénateur Wiebe: Ce n'est pas toute la province qui est touchée en Saskatchewan ou en Alberta. Cependant, la prolifération des spermophiles occasionne des dégâts importants depuis trois ans dans la région frontalière de ces deux provinces et la zone ravagée s'étend d'une année à l'autre.

Si le ministère a besoin de preuves que le poison n'est pas efficace, il lui suffit d'examiner les données qu'ont recueillies les agriculteurs au cours des trois dernières années. S'il avait été efficace, le problème aurait été enrayer.

Il y a maintenant un danger que les spermophiles envahissent d'autres régions si le produit prémélangé est le seul outil qui est à notre disposition. Il est impératif que le ministère examine sérieusement les démarches faites par les agents de lutte antiparasitaire des diverses municipalités régionales concernées. Ce sont eux qui sont responsables du contrôle des nuisibles dans leur région. J'ai longuement réfléchi aux conseils qu'ils m'ont donnés. Tous les agents qui ont communiqué avec moi ou avec d'autres députés ont dit que le produit que les agriculteurs peuvent utiliser n'est pas efficace. Le bilan de trois années d'utilisation de ce produit devrait être une preuve suffisante de son inefficacité pour le ministère. Si l'on attend encore deux ou trois ans, les zones infestées de la Saskatchewan et de l'Alberta seront beaucoup plus grandes et nous n'arriverons plus à enrayer le problème.

La décision de retirer du marché le concentré liquide de strychnine était une décision collective prise avec les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. C'est pourquoi elle a été mise en oeuvre par Agriculture Canada. Les intervenants semblent concentrer leurs efforts pour un redressement de la situation sur Agriculture Canada et c'est bien à ce niveau-là qu'ils doivent intervenir.

Est-ce que les gouvernements de l'Alberta et de la Saskatchewan ont fait des démarches officielles pour régler ce problème? Vous ont-ils demandé d'intervenir ou vous laissent-ils porter le chapeau?

Mr. Aucoin: No, not at all.

Senator Wiebe: Have you received representation from those two governments?

Mr. Aucoin: Yes.

Senator Wiebe: Why have we not acted, then?

Mr. Aucoin: We have a federal-provincial-territorial committee on pesticides and pesticide management. We are close partners with the provinces and have had discussions with them concerning all pesticide regulatory issues, including this one. This same issue was discussed at the annual meeting in Charlottetown both last year and this year. During those meetings all of the members recognized the seriousness of the gopher control problem and recognized what had happened with removing the liquid strychnine concentrate.

We have been well aware of this problem for a long time. The provinces are aware of the situation and have been working with us on the matter. We have had many representations from the provincial regulatory officials about the seriousness of the problem and what can be done collectively to correct the problem.

Senator Wiebe: How long does it take you to work on something to arrive at a solution? If you tell me that the Government of Canada, the Government of Saskatchewan and the Government of Alberta have been working on reviewing this problem constantly for two years, how many more years will they need to work?

Mr. Aucoin: First, we are a regulatory agency; we are supposed to assess a proposal. We need a sponsor. We need a company to come forward with a solution that we can assess. We are happy to work with the provinces to see if we can build some kind of an understanding that would allow for use of this kind of product under certain circumstances. We will still need a company to come forward and say that they are interested in registering the product and in supplying us with the information that we need and to pay any associated costs.

Senator Wiebe: If you have studied and talked about the problem, and you realize that there is a problem, then why has someone not taken the bull by the horns and asked the company to make a submission? Why has the Province of Saskatchewan not done that? Why has the Province of Alberta not done that? Why has the Government of Canada not done that? How long will you study until you decide to ask the question? I think there would be lots of companies out there, had the question been asked, who would say, "Look, this product is not working. Can you develop one that will?"

For example, if the Minister of Agriculture for the Province of Saskatchewan, the Minister of Agriculture for the Province of Alberta and the Minister of Agriculture for Canada comes to your agency and says, "Look, we want to ask a company to do this

M. Aucoin: Non, pas du tout.

Le sénateur Wiebe: Ces deux gouvernements ont-ils fait commentaires à ce sujet?

M. Aucoin: Oui.

Le sénateur Wiebe: Dans ce cas, pourquoi n'avez-vous pas agi?

M. Aucoin: Un comité fédéral-provincial-territorial sur les pesticides et la gestion des pesticides a été institué. Nous travaillons en étroite collaboration avec les provinces et avons eu avec elles des discussions au sujet des divers aspects de la réglementation des pesticides, y compris en ce qui concerne ce produit. Cette question a été abordée également au cours de notre assemblée annuelle, à Charlottetown, l'année dernière et cette année. Tous les membres ont reconnu la gravité du problème et les conséquences du retrait du marché du concentré liquide de strychnine.

Nous sommes très conscients de ce problème depuis longtemps. Les provinces nous aident à le régler. De nombreux agents de réglementation des provinces nous ont signalé la gravité de la situation et ce qu'on pourrait faire ensemble pour le résoudre.

Le sénateur Wiebe: Combien de temps vous faudra-t-il pour en arriver à une solution? Vous me dites que le gouvernement du Canada, celui de la Saskatchewan et celui de l'Alberta examinent constamment le problème depuis deux ans; combien d'années supplémentaires vous faudra-t-il encore?

M. Aucoin: Nous sommes un organisme de réglementation et nous sommes censés évaluer une proposition. Nous avons besoin d'un commanditaire. Il est nécessaire qu'une société nous propose une solution à évaluer. Nous sommes heureux de voir avec les provinces s'il n'y a pas moyen de s'entendre pour permettre l'utilisation de ce type de produit dans des circonstances déterminées. Par contre, il sera toujours nécessaire qu'une société nous fasse savoir qu'elle est intéressée à faire homologuer le produit et nous fournisse les renseignements nécessaires en acceptant de payer les frais associés à ces démarches.

Le sénateur Wiebe: Si vous avez examiné le problème, et en avez conclu qu'il est préoccupant, pourquoi quelqu'un n'a-t-il pas pris le taureau par les cornes et demandé à l'entreprise qui fournit le produit prémélangé de présenter une demande? Pourquoi la province de la Saskatchewan n'a-t-elle pas pris cette initiative? Pourquoi la province de l'Alberta ne l'a-t-elle pas fait? Pourquoi le gouvernement du Canada ne l'a-t-il pas fait? Pendant combien d'années encore devrez-vous étudier le problème avant de poser la question? Je crois que bien des entreprises auraient dit, si on leur avait posé la question, que ce produit n'est pas efficace et auraient demandé s'il y avait moyen de mettre au point un produit efficace.

Par exemple, si le ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan, de l'Alberta ou si le ministre fédéral de l'Agriculture venaient vous dire qu'ils veulent demander à une entreprise de fabriquer ce produit parce que la situation sera problématique dans l'Ouest

because we will have a problem in the West in 2002." If you did that tomorrow, how long would it take to have a product on the market?

Mr. Aucoin: A company must make a business case to come forward for a product of this nature. This is a highly toxic product and I do not know the extent of the economic interest any one company would have in it. At our meetings in Edmonton, in November, which included stakeholders and Senator Sparrow, there were two companies that listened to what we had to say about strychnine. They are considering whether they might have a business case for it. If there is a business case there, and there is money to be made, I am quite confident that one of these companies will come forward. We are a regulatory agency, however.

Senator Wiebe: Therefore, it is quite all right for the Government of Alberta, the Government of Saskatchewan and the Government of Canada to sit back and admit that there is a problem with gophers but wait until some private company comes along and makes a proposal so that the private company can make some money on this proposal.

Are you telling me that these three levels of government do not care about the amount of money that the farmers out there are losing as a result of this problem?

Mr. Aucoin: No, I am not, senator.

Senator Wiebe: Why are we so concerned about whether a company makes money and we are not concerned about whether the actual user makes money? I know that these are tough questions, but these are things that are certainly on the mind of the Western producer.

Mr. Aucoin: We have been working with the provinces on the problem. I want to make that clear. It is not as if we have been doing absolutely nothing for three years. We are a regulatory agency. Our fundamental mandate is to consider pesticides and to ensure that they are safe for humans and the environment. We are not in the business of generating business income for anyone. We want to ensure that growers have access to pest management tools, but we cannot do that by creating products. We do not create products; we simply assess them.

Senator Wiebe: I want to thank you for your presentation. I want to thank you for your forwardness. The people we should hear from are the Ministers of Agriculture for Saskatchewan, Alberta and Canada. We are asking you questions that you are not in a position to answer, but I wish to thank you for your help.

The Chairman: I farm in Southern Saskatchewan. While we do not have a major problem now, we notice there have been more gophers in the past three years than we have had for some time. I want to emphasize what Senator Wiebe said: the importance of quick action. Farmers are hurting. As we have heard from Senator Sparrow, many are losing their farms. We need some urgent action.

en 2002, si vous le faisiez demain, combien de temps faudrait-il attendre pour qu'un produit soit sur le marché?

M. Aucoin: Une entreprise doit faire une étude de rentabilité pour proposer un produit de ce genre. C'est un produit hautement toxique et je ne sais pas quel intérêt financier présenterait sa production pour une entreprise. À nos réunions d'Edmonton, au mois de novembre, auxquelles ont participé divers intervenants et le sénateur Sparrow, les représentants de deux entreprises ont écouté nos commentaires sur la strychnine. Ces deux entreprises étudient l'opportunité de distribuer ce produit. Je suis à peu près certain qu'une de ces deux entreprises fera une demande si elle juge que ce serait rentable. Notre rôle se limite toutefois à la réglementation.

Le sénateur Wiebe: C'est pourquoi il est normal, je présume, que le gouvernement de l'Alberta, celui de la Saskatchewan et le gouvernement du Canada reconnaissent que la prolifération des spermophiles cause des problèmes mais attendent qu'une entreprise privée fasse une proposition dans l'espoir de réaliser des bénéfices.

Voulez-vous dire que ces trois paliers de gouvernement ne se préoccupent pas des pertes financières que ce problème cause aux agriculteurs?

M. Aucoin: Non, sénateur.

Le sénateur Wiebe: Pourquoi se préoccupe-t-on autant de la rentabilité de l'opération pour une entreprise sans se soucier de la situation financière de l'utilisateur? Je sais que ce sont des questions embarrassantes, mais les producteurs de l'Ouest se les posent certainement.

M. Aucoin: Nous examinons le problème avec les provinces. Je tiens à le préciser. Ce n'est pas comme si nous n'avions absolument rien fait depuis trois ans. Nous sommes un organisme de réglementation. Notre mission fondamentale consiste à étudier les pesticides et à veiller à ce qu'ils ne comportent pas de risques pour les humains et pour l'environnement. Notre objectif n'est pas de permettre à quiconque de réaliser des bénéfices. Nous voulons faire en sorte que les cultivateurs aient accès aux outils de lutte antiparasitaire, mais nous ne pouvons pas le faire en créant de nouveaux produits. Nous ne créons pas de produits; notre rôle se borne à les évaluer.

Le sénateur Wiebe: Je vous remercie pour votre exposé. Je vous félicite pour votre franchise. Ce sont les ministres de l'Agriculture de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Canada que nous devrions interroger. Nous vous posons des questions auxquelles vous n'êtes pas en mesure de répondre. Merci tout de même pour votre collaboration.

Le président: Je suis agriculteur dans le sud de la Saskatchewan. Alors que cela n'a pas encore pris les proportions d'une épidémie en ce qui nous concerne, nous avons remarqué que le nombre de spermophiles augmente depuis trois ans. Comme l'a mentionné le sénateur Wiebe, il est important d'intervenir rapidement. Les cultivateurs subissent des pertes. Comme l'a signalé le sénateur Sparrow, un grand nombre d'entre eux perdent leur exploitation. Une intervention urgente est absolument nécessaire.

Senator Tkachuk: I am somewhat confused. Is strychnine an approved product?

Mr. Aucoin: The active ingredient, the chemical substance strychnine is a registered, active ingredient.

Senator Tkachuk: Is it available to be purchased?

Mr. Aucoin: The current registration of strychnine only allows certain uses of it. It can be used as a technical manufacturing concentrate. The only registered use for it at this time is that it be formulated into a ready-to-use product, mixed into grain bait and sold like that.

Senator Tkachuk: Who actually mixes the product into the bait?

Mr. Aucoin: The company or registrant who owns or has the approval does that procedure. There are two or three companies that actually have this registration.

Senator Tkachuk: What is the difference between the product that is mixed by the company and what the farmer would mix that causes the regulatory bodies a problem?

Mr. Aucoin: It is the distribution system and the access system.

Senator Tkachuk: Explain it as you go, because I do not understand it. What is the distribution system?

Mr. Aucoin: The problem is primarily access. We have one, hopefully closed system formulating plant that takes this highly toxic strychnine, mixes it into a grain bait and packages it and sells it in the marketplace.

The other option that has been proposed in terms of bringing back liquid concentrated strychnine is that that same company would sell, in the marketplace, many little bottles of highly toxic strychnine. It is a question of access to those small bottles of strychnine that could be used for purposes other than mixing with bait.

Senator Tkachuk: If strychnine is an approved product, why is the company concerned? I do not understand. If they already make the product and they already have it, if there is a demand for it, they will sell it. You must create the demand. Is it not the regulatory bodies that must say: "This product can now be mixed by the farmer rather than be mixed by the company"?

Mr. Aucoin: We do not create a demand.

Senator Tkachuk: Yes, you would, if you said that someone could buy this product in a particular form you would create a demand because there is no question that the farmer needs it. He would be out there scouring the market to find it to use it.

Mr. Aucoin: It is the role of the company to do that.

Senator Tkachuk: Why do you care about the company? Why is the government concerned that the company will do these things? Your job is to say that the farmer can purchase this product in this particular form.

Le sénateur Tkachuk: Je ne m'y retrouve plus très bien. Est-ce que la strychnine est un produit approuvé?

M. Aucoin: L'ingrédient actif, la substance chimique appelée strychnine, est un ingrédient actif homologué.

Le sénateur Tkachuk: Peut-on en acheter?

M. Aucoin: L'homologation actuelle de la strychnine n'autorise que certains modes d'utilisation. Elle peut être utilisée comme concentré dans la fabrication. Le seul usage homologué actuellement est son utilisation dans la préparation d'un produit prêt à l'emploi, sous forme de mélange avec des graines servant d'appât et vendu sous cette forme.

Le sénateur Tkachuk: Qui mélange le produit à l'appât?

M. Aucoin: C'est l'entreprise qui possède l'homologation ou l'autorisation. Deux ou trois entreprises ont actuellement cette homologation.

Le sénateur Tkachuk: Quelle est la différence entre le produit mélangé par la compagnie et celui qui cause des difficultés aux organismes de réglementation et dont se servaient les agriculteurs pour faire le mélange?

M. Aucoin: C'est le système de distribution et le système d'accès.

Le sénateur Tkachuk: J'aimerais que vous m'expliquiez, parce que je ne comprends pas. En quoi consiste le système de distribution?

M. Aucoin: Le problème est surtout un problème d'accès. Nous avons mis en place un système fermé en vertu duquel une usine de formulation utilise cette strychnine hautement toxique pour la mélanger à des graines servant d'appât, et vendre ces appâts sur le marché.

L'autre option qui a été proposée quant à la remise en circulation du concentré liquide consiste à permettre à la même entreprise de vendre sur le marché de petites bouteilles de strychnine hautement toxique. Il s'agit de limiter l'accès à ces petites bouteilles de strychnine, sinon elle pourrait être utilisée à d'autres fins que la confection du mélange en question.

Le sénateur Tkachuk: Si la strychnine est un produit approuvé, pourquoi l'entreprise concernée est-elle préoccupée? Je ne comprends pas cela. Si elle fabrique déjà le produit ou qu'elle l'a déjà et que la demande est là, elle le vendra. Il faut créer la demande. Est-ce que ce n'est pas le rôle des organismes de réglementation de dire que le mélange pourra dorénavant être fait par l'agriculteur plutôt que par la compagnie?

M. Aucoin: Nous ne créons pas une demande.

Le sénateur Tkachuk: Vous le feriez en disant que quelqu'un peut acheter ce produit sous une forme particulière qui créerait une demande parce qu'il est incontestable que les agriculteurs en ont besoin. Ils le rechercheraient sur le marché.

M. Aucoin: C'est le rôle de l'entreprise.

Le sénateur Tkachuk: Pourquoi vous préoccupez-vous de l'entreprise? Pourquoi le gouvernement veut-il que ce soit l'entreprise qui fasse les démarches? Votre rôle consiste à décider que les cultivateurs peuvent acheter ce produit sous cette forme.

Mr. Aucoin: We do not make those kinds of decisions in isolation in the absence of a submission from a company who takes ownership of that product at the end of the day.

Senator Tkachuk: Boy, this is a difficult question.

Mr. Aucoin: It is like drugs.

Senator Tkachuk: It is easier to get drugs than to get strychnine, I tell you that. I wonder if gophers would take cocaine?

Senator Oliver: I have been trained as a lawyer and as such I have been trained to ask questions and to defend the opposite side. I want to ask a couple of questions that will help put on the table some of the apparently opposite arguments.

First, is there a natural predator to the gopher?

Senator Sparrow: The farmer.

Senator Oliver: You spoke about your concerns in regard to protecting the public and the environment. Most people who have any understanding whatsoever of insecticides and pesticides are concerned about residue. In other words, if you kill a gopher and the birds come along and eat the carcass, can they carry disease?

Second, if a gopher carcass is near a lake, river or well and it gets into the water, will it affect the water and if humans drink the water will it have an affect on them?

Have you done any studies on these questions that arise from the death of a gopher that has been killed by the chemical?

Mr. Aucoin: One of the conditions of the emergency registration this past summer was that Saskatchewan Environment and Resource Management do exactly that type of study. They were to look at the ecological impact of using strychnine to control gophers and to study what the level of secondary target effects would be.

There have been incidents where bald eagles and other types of raptors have been exposed to dead gophers. I am sure senators around the table with experience in agriculture realize that you cannot be expected to pick up every dead gopher.

Senator Oliver: In your paper today you said that strychnine has a high acute toxicity.

Mr. Aucoin: Yes.

Senator Oliver: As such, if birds eat a gopher carcass that has been poisoned, can they carry that?

Mr. Aucoin: Yes.

Senator Oliver: Will that affect other insects, birds and animals?

M. Aucoin: Nous ne prenons pas ce genre de décision si une entreprise qui acquiert en fin de compte la propriété de ce produit n'en fait pas la demande.

Le sénateur Tkachuk: Que c'est compliqué!

M. Aucoin: C'est aussi compliqué qu'en ce qui concerne les médicaments.

Le sénateur Tkachuk: Il est plus facile de se procurer des médicaments que de la strychnine, c'est certain. Je me demande si les spermophiles avaleraient de la cocaïne.

Le sénateur Oliver: J'ai une formation d'avocat et, par conséquent, on m'a appris à poser des questions et à défendre la partie adverse. Je voudrais poser deux ou trois questions qui permettront d'entendre quelques arguments apparemment opposés.

La première est: le spermophile a-t-il un prédateur naturel?

Le sénateur Sparrow: L'agriculteur.

Le sénateur Oliver: Vous avez exprimé vos préoccupations en ce qui concerne la protection du public et de l'environnement. La plupart des personnes qui sont le moins informées au sujet des insecticides et des pesticides se préoccupent de la présence de résidus. Autrement dit, si l'on tue un spermophile et que les oiseaux mangent son cadavre, ceux-ci peuvent-ils être porteurs du poison?

La deuxième question est: si un cadavre de spermophile est à proximité d'un lac, d'un cours d'eau ou d'un puits et entre en contact avec l'eau, cela risque-t-il de contaminer l'eau et par conséquent de nuire à la santé des humains qui la boivent?

Avez-vous fait des études sur les risques que pourrait représenter le cadavre d'un spermophile tué au moyen de ce produit chimique?

M. Aucoin: Une des conditions de l'homologation d'urgence accordée l'été dernier est que Saskatchewan Environment and Resource Management fasse précisément ce type d'étude. Il devait examiner les incidences écologiques de l'utilisation de la strychnine dans la lutte contre la prolifération des spermophiles et les victimes secondaires possibles.

Plusieurs cas de pygargues à tête blanche et autres rapaces qui avaient été en contact avec des cadavres de spermophiles empoisonnés ont été signalés. Je suis certain que ceux et celles d'entre vous qui ont pratiqué l'agriculture savent qu'on ne peut pas s'attendre à ce que tous les cadavres de spermophile soient ramassés.

Le sénateur Oliver: Dans votre exposé, vous avez dit que la strychnine était un produit toxique à effets aigus.

M. Aucoin: Oui.

Le sénateur Oliver: Est-ce que les oiseaux qui consomment des cadavres de spermophiles empoisonnés peuvent être porteurs du poison?

M. Aucoin: Oui.

Le sénateur Oliver: Cela peut-il avoir des incidences sur d'autres insectes, d'autres oiseaux et d'autres animaux?

Mr. Aucoin: I am sorry I am not following you in terms of affecting other birds, insects and animals. If an eagle were to pick up a dead or dying gopher and make off with it, and consume it, then it could kill the eagle.

Senator Oliver: If the dead gopher got at or near a well for drinking water, what effect would that have?

Mr. Aucoin: I do not know.

Senator Oliver: Have you done studies on this that you can lay before the committee so that we can review the information?

Mr. Aucoin: No, we do not have those kinds of studies.

Senator Oliver: Do you have any evidence of any deleterious affect to the environment or to people as a result of gophers being killed by strychnine?

Mr. Aucoin: We have numerous reports that were discussed in the early 1990s with us.

I am sure there will be literature on the secondary affects of strychnine poisoning of gophers. The use of strychnine was prohibited in the United States in 1988.

Senator Oliver: Have you done your own research? Do you have your own papers?

Mr. Aucoin: No, not that I am not aware of. There have been requests for very specific economic studies and yet, there have not been any done. There were no scientific studies done at this particular time to make this decision. We based our decision on representations made by a number of groups.

The primary case that was being made against liquid strychnine at that time, on which we based our decision, was misuse of the strychnine liquid concentrate. It was recognized that there was potential for secondary, non-target effects on various animal species, but the key at that time was that there was misuse. People were intentionally poisoning dogs, although perhaps for valid reasons.

Senator Oliver: The Criminal Code can look after that.

Mr. Aucoin: I appreciate that there is legislation in place to deal with those situations. Our information is that those situations continue and that there are additional agricultural insecticides being used to poison dogs and coyotes and those products were not meant for that purpose. This is the background against which we are being asked to bring back a 2 per cent liquid strychnine concentrate.

Would it be responsible to potentially exacerbate the situation?

Senator Tkachuk: How many dogs have been poisoned?

Mr. Aucoin: There were 20 to 25 confirmed cases in Saskatchewan each year and 10 to 15 confirmed cases of strychnine poisoning in Alberta each year. Use of additional agricultural insecticides for this purpose has been confirmed.

M. Aucoin: Je suis désolé, mais je ne saisi pas très bien votre question. Si un aigle ramasse un cadavre de spermophile ou un spermophile agonisant et le consomme, cela pourrait le tuer.

Le sénateur Oliver: Et si le spermophile mort se trouvait à proximité d'un puits d'eau potable, quelles incidences cela pourrait-il avoir?

M. Aucoin: Je l'ignore.

Le sénateur Oliver: Avez-vous fait à ce sujet des études dont vous pourriez nous communiquer les résultats pour que nous les examinions?

M. Aucoin: Non, nous n'avons pas fait ce type d'études.

Le sénateur Oliver: Avez-vous des preuves d'effets néfastes sur l'environnement ou sur les humains dus à la présence de spermophiles empoisonnés à la strychnine?

M. Aucoin: De nombreux cas nous ont été signalés au début des années 90.

Je suis certain qu'il doit y avoir des documents sur les effets secondaires de l'empoisonnement des spermophiles à la strychnine. L'usage de ce produit a été interdit aux États-Unis en 1988.

Le sénateur Oliver: Avez-vous fait des études vous-même? Avez-vous produit des rapports?

M. Aucoin: Non, pas à ce que je sache. Des études économiques très précises ont été commandées mais elles ne sont pas encore terminées. À l'époque où cette décision a été prise, aucune étude scientifique n'avait été faite. Nous nous fondons sur les interventions de plusieurs groupes pour prendre nos décisions.

Le principal problème qui nous avait été signalé au sujet du concentré liquide de strychnine et sur lequel nous avons fondé notre décision était lié à l'usage de ce produit. On avait déterminé qu'il pouvait avoir des effets secondaires non visés sur diverses espèces animales mais que le principal problème était lié à un usage abusif. Certaines personnes l'utilisaient pour empoisonner des chiens, quoique ce puisse être pour des motifs valables.

Le sénateur Oliver: On peut régler ces problèmes par le biais du Code criminel.

M. Aucoin: Je suis heureux que des dispositions législatives permettant de régler ces situations soient en place. D'après les renseignements que nous avons, ces situations persistent et l'on utilise d'autres insecticides agricoles pour empoisonner des chiens et des coyotes alors que ces produits ne sont pas destinés à cet usage. C'est le contexte dans lequel on nous demande de rétablir l'accès au concentré liquide à 2 p. 100 de strychnine.

Est-ce que cela pourrait aggraver la situation?

Le sénateur Tkachuk: Combien de chiens ont été empoisonnés?

M. Aucoin: En ce qui concerne la Saskatchewan, le nombre de cas confirmés varie entre 20 et 25 par an alors qu'en ce qui concerne l'Alberta, il varie entre 10 et 15. L'utilisation d'autres insecticides agricoles à cette fin a été confirmée.

Senator Oliver: Is there any evidence that a large number of birds have been killed or poisoned?

Mr. Aucoin: There are reports of a large number of birds being killed by strychnine this year, although I am not sure whether they are confirmed for strychnine.

Senator Oliver: What about private water wells, lakes and rivers? Is there any indication that strychnine has entered this water and caused damage to either the environment or people?

Mr. Aucoin: No.

The Chairman: Senators, although I know there are many more questions for Mr. Aucoin, we have witnesses waiting from the Government of Saskatchewan and from the Association of Rural Municipalities. If we have time after hearing them, we will bring back these witnesses from Health Canada.

We will now hear from Mr. Cameron Wilk and Mr. Scott Hartley of the Department of Agriculture of the Government of Saskatchewan, and from Mr. Ken Engel and Mr. Robert Schultz of the Association of Rural Municipalities.

Mr. Cameron Wilk, Pesticide Management Specialist, Inspection and Regulatory Management, Saskatchewan Agriculture and Food: This morning I will talk about some of the factors that contribute to our problems with ground squirrels; about our emergency registration in the past year; our plans for 2002 and, if time allows, I will talk a bit about strychnine. Mr. Hartley headed up the survey on the levels of ground squirrels and northern pocket gopher infestations in the province.

As Mr. Aucoin said, the mild winters and warm spring conditions we have experienced over the past three years have contributed to increased ground squirrel populations. The registered strychnine ready-to-use baits have been ineffective.

Mr. Scott Hartley, Provincial Specialist, Insect and Pest Management, Saskatchewan Agriculture and Food: We were getting a number of calls about this and we wanted to determine how extensive the problem is in the province. Therefore, I put together what I call a gopher survey. In this survey we dealt with both Richardson ground squirrels and pocket gophers, but I will restrict my comments to the Richardson ground squirrel because that is the major issue here today.

We set up our study even before the Pest Management Regulatory Agency requested more information on the problem. The Western Forum is a group made up of the Western Committee for Insect Pests and the Western Committee for Plant Disease. The forum used to deal with rodent issues, but has not done so for a number of years.

Le sénateur Oliver: A-t-on des preuves qu'un grand nombre d'oiseaux ont été tués ou empoisonnés?

M. Aucoin: On a signalé un grand nombre d'oiseaux morts par empoisonnement à la strychnine cette année mais je ne suis pas sûr que ces cas aient été confirmés.

Le sénateur Oliver: Quelle est la situation en ce qui concerne les puits, les lacs et les cours d'eau? A-t-on des indices que la strychnine s'est infiltrée dans l'eau et ait causé des dommages à l'environnement ou à la santé humaine?

M. Aucoin: Non.

Le président: Sénateurs, même si je sais que nous aurions encore beaucoup de questions à poser à M. Aucoin, les représentants du gouvernement de la Saskatchewan et de la Saskatchewan Association of Rural Municipalities attendent leur tour. S'il nous reste du temps après, nous pourrions poser à nouveau des questions aux représentants de Santé Canada.

Nous aurons maintenant l'occasion d'écouter les commentaires de MM. Cameron Wilk et Scott Hartley du ministère de l'Agriculture du gouvernement de la Saskatchewan et MM. Ken Engel et Robert Schultz, de l'Association of Rural Municipalities.

M. Cameron Wilk, spécialiste de la gestion des pesticides, Inspection et réglementation des pesticides, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Saskatchewan: Ce matin, je vous parlerai de divers facteurs qui contribuent aux problèmes de prolifération des spermophiles, de l'homologation d'urgence au cours de l'année dernière, de nos plans pour 2002 et, s'il me reste assez de temps, de la strychnine. M. Hartley a dirigé le sondage sur les écureuils terrestres et sur la prolifération des gauphres gris dans le nord de la province.

Comme l'a mentionné M. Aucoin, les étés doux et les printemps chauds des trois dernières années ont contribué à l'accroissement des populations d'écureuils terrestres. Les appâts à la strychnine prêts à l'emploi qui ont été homologués se sont avérés inefficaces.

M. Scott Hartley, spécialiste provincial, Insectes et lutte dirigée, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Saskatchewan: Nous avons reçu plusieurs appels à ce sujet et nous voulions déterminer l'étendue du problème dans la province. C'est pourquoi j'ai organisé ce que j'appelle un sondage sur les spermophiles. Dans le cadre de cette initiative, nous sommes intéressés à la fois au spermophile de Richardson et au gauphre gris, mais je limiterai mes commentaires au spermophile de Richardson, parce que c'est le principal objet des présentes discussions.

Nous avons organisé notre étude avant que l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire ne demande des renseignements plus précis sur le problème. Le Western Forum est un groupe composé du Comité de l'Ouest sur la lutte antiparasitaire et du Comité de l'Ouest sur la lutte contre les maladies des plantes. Le Forum avait déjà dû examiner des problèmes causés par les rongeurs mais pas depuis plusieurs années.

The PMRA addressed this issue a year ago, in Moose Jaw, and asked us for more information, which coincided with our survey. It was quite an extensive survey and I have given it to Senator Sparrow. If more information is needed, we do have the publication.

We interviewed 1,724 producers in the province; that number is considered to be well above statistical significance. This survey was done by phone survey during the winter of 2000-01. Approximately 67 per cent of the respondents reported increases in Richardson ground squirrel problems in the last 10 years. This gives an indication of what happened during the time when strychnine was not used. Approximately 56 per cent reported crop loss; 40 per cent reported equipment damage and 19 per cent reported livestock injury as a result of gopher burrows in pastures and from predators such as badgers enlarging the gopher holes. Livestock includes both cattle and horses.

Approximately 91 per cent of the respondents said they attempted to control ground squirrels in the province. About 69 per cent indicated that poison was their control method of choice; 11 per cent utilized trapping and 80 per cent utilized shooting. There are combinations of all of the above. Other methods include anhydrous, cultivation to break up burrows, and even drowning.

There was a section of the survey that allowed for additional comments from the producers. There was an abundance of these, as you can imagine. The majority of the comments focused on the lack of effective poison controls, especially in the absence of strychnine and the disappointment in the ready-to-use baits.

Mr. Wilk: This past summer we had reports of levels of infestations, in the northwest part of the province, as high as 8,000 burrows per quarter section, or 1,000 family units of ground squirrels per quarter section. A family unit of ground squirrels can range from eight to 10 individuals. Losses ranged, as a minimum, anywhere from 15 per cent to 30 per cent of the crop. Crops impacted included cereal crops, oilseeds, pulse crops, forage crops and pastures.

Accessing the 2 per cent concentrate by way of the emergency registration was a cooperative effort between our department, Saskatchewan Environment Resource Management, the Saskatchewan Association of Rural Municipalities, and what we call here the Provincial Council of Agricultural Development and Diversification Boards.

To give you some background on the ADD Board structure, the rural municipalities are organized into 38 districts, ranging in size from 14, being the largest at Moose Jaw, to two municipalities in the Hudson Bay area of the province. These ADD Boards were originally set up to facilitate green plan funding several years ago and the old Save our Soils program.

L'ARLA s'est attaquée à ce problème il y a un an, à Moose Jaw, et nous a demandé des renseignements supplémentaires, au moment où nous faisons notre enquête. Il s'agissait d'un sondage assez approfondi et j'ai communiqué les résultats au sénateur Sparrow. Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, nous avons le rapport.

Nous avons interviewé 1 724 producteurs de la province; ce nombre est jugé supérieur au niveau de signification statistique. Ce sondage a été fait par téléphone au cours de l'hiver 2000-2001. Environ 67 p. 100 des enquêtés ont signalé des problèmes d'augmentation du nombre de spermophiles de Richardson au cours des dix dernières années. Cette information donne une indication de ce qui s'est passé pendant la période où l'utilisation de la strychnine était interdite. Environ 56 p. 100 des agriculteurs ont signalé des pertes; 40 p. 100 ont signalé des dommages à l'équipement et 19 p. 100 ont signalé du bétail blessé à cause de la présence de terriers de spermophiles élargis par d'autres prédateurs comme les blaireaux. Le bétail englobe à la fois les bovins et les chevaux.

Environ 91 p. 100 des enquêtés ont dit qu'ils essayaient de lutter contre la prolifération des écureuils terrestres. Environ 69 p. 100 ont dit que le poison était leur méthode de lutte préférée, 11 p. 100 ont dit que c'était le trappage et 80 p. 100 ont dit qu'ils utilisaient une arme à feu. Les agriculteurs utilisent parfois plus d'une des méthodes susmentionnées. Ils utilisent également l'anhydre, le travail de la terre pour détruire les terriers, voire l'inondation des champs.

Une partie de l'enquête permettait aux producteurs de faire des commentaires supplémentaires. Ceux-ci sont nombreux, comme vous pouvez le présumer. La plupart des commentaires portent sur l'absence de lutte efficace par empoisonnement, surtout l'absence de strychnine et la déception causée par le manque d'efficacité des appâts prêts à l'emploi.

M. Wilk: L'été dernier, on nous a signalé des niveaux d'infestation pouvant aller, dans le nord de la province, jusqu'à 8 000 terriers, soit 1 000 familles de spermophiles par quart de section. Une famille de spermophiles peut comprendre de huit à dix individus. Les pertes se situaient au minimum entre 15 p. 100 et 30 p. 100 des cultures. Les cultures touchées sont les cultures céréalières, les oléagineux, les cultures de légumineuses à grain, les cultures fourragères et les pâturages.

L'accès à du concentré à 2 p. 100 par voie d'homologation d'urgence a été possible grâce aux efforts conjugués de notre ministère, de Saskatchewan Environment Resource Management, de la Saskatchewan Association of Rural Municipalities et de ce qu'on appelle le Provincial Council of Agricultural Development and Diversification Boards.

Voici quelques informations qui vous permettront de mieux comprendre la structure des Agricultural Development and Diversification Boards (commissions de développement agricole et de diversification): les municipalités rurales sont groupées en 38 districts qui comprennent entre deux municipalités, dans le cas de la baie d'Hudson et 14, dans le cas de Moose Jaw. Ces commissions avaient été créées pour faciliter le financement dans

The boards are organized into six regions: two representatives from each of the regions in the province form the provincial council. The provincial council acts as a mechanism where we can flow about \$530,000 annually for pest control funding in this province.

In Saskatchewan we applied for our emergency registration on June 25. PMRA granted it on June 29. PMRA turns the emergency applications around fairly quickly; they treat them as a priority. As Mr. Aucoin mentioned, the label expired August 31 of this summer.

The program was highly restrictive in this province because of limited supplies of strychnine. We limited the amount of grain any one producer could purchase, to ensure that anyone who wanted the product could get some of it. They had to provide their names, telephone numbers, mailing addresses, regional municipality numbers and locations where the bait was to be applied. They also had to agree to complete an evaluation as to how well or effective the product was working on their agricultural operation.

Saskatchewan agriculture and food had several terms and conditions: We had to provide a list to Nu-Gro, the company that manufactured the strychnine concentrate, and a list of all the rural municipalities that requested access to the product, we had to monitor the product for problems and we had to prepare a report on how effective the fresh mix bait was from the farmers who bought the product.

Again, Mr. Aucoin referred to an impact study undertaken between Health Canada and our Department of Environment Resource Management.

The liquid concentrate arrived in Saskatchewan on July 16. Once we had the registration in place in the early part of July, it took a period of time to come up with the funding available to bankroll the program. It took Nu-Gro about 10 days to manufacture the product and make it available to us.

We ordered 560 cases of the concentrate, expecting that would be enough to service up to 1,500 farmers. At the end of August, we were able to get the product to 717 farmers. We went through 9,000 bottles of the concentrate; Alberta went through 69,000 bottles of concentrate.

The map I have in front of me indicates the rural municipalities that requested help with the problem. At that time the greatest amount of pressure was coming out of the southwest part of the province. As we progressed to mid-July, just as we were getting ready to get the program underway, these are the municipalities that indicated their interest in purchasing the product.

By the end of August, at the end of the program, it was clear that the problems were limited to the northwest and southwest parts of the province. There is a block of concern coming along the Qu'Appelle River system on the eastern side of the province.

le cadre du plan vert il y a plusieurs années et dans le cadre du Programme Sols Secours.

Elles ont été regroupées en six régions et le conseil provincial est composé de deux représentants de chaque région de la province. Ce conseil est le mécanisme de distribution des fonds destinés à la lutte antiparasitaire dans la province, qui s'élèvent à environ 530 000 \$ par an.

En Saskatchewan, nous avons fait la demande d'homologation d'urgence le 25 juin. L'ARLA l'a accordée le 29 juin. Cette agence examine très rapidement les demandes d'urgence; elle leur accorde la priorité. Comme l'a mentionné M. Aucoin, l'homologation est venue à échéance le 31 août.

Le programme était très restrictif dans cette province étant donné que les quantités de strychnine disponibles étaient limitées. Nous avons limité la quantité d'appâts par producteur pour permettre à tous les producteurs qui voulaient se procurer le produit d'en obtenir une certaine quantité. Les intéressés devaient donner leur nom, leur numéro de téléphone, leur adresse postale, le numéro de leur municipalité régionale et l'endroit où ils comptaient placer leurs appâts. Ils devaient également accepter de remplir un formulaire d'évaluation de l'efficacité du produit sur leur exploitation.

Le ministère de l'Agriculture et des Aliments de la Saskatchewan avait imposé diverses conditions: nous devions fournir à Nu-Gro, la société qui fabrique le concentré de strychnine, une liste de toutes les municipalités rurales ayant demandé accès au produit, nous devions surveiller le produit pour détecter d'éventuels problèmes et nous devions préparer un rapport sur l'efficacité du mélange frais préparé par les agriculteurs qui avaient acheté le produit.

M. Aucoin a mentionné une étude sur les incidences entreprises conjointement par Santé Canada et par notre ministère de la Gestion des ressources environnementales.

Le concentré liquide est arrivé en Saskatchewan le 16 juillet. Après avoir obtenu l'homologation au début de juillet, il a fallu un certain délai pour trouver le financement nécessaire pour le programme. Il a fallu une dizaine de jours à Nu-Gro pour fabriquer le produit et le mettre à notre disposition.

Nous avons commandé 560 caisses de concentré pensant que ce serait nécessaire pour répondre aux besoins de près de 1 500 agriculteurs. À la fin d'août, nous avons pu livrer le produit à 717 agriculteurs. Nous avons utilisé 9 000 bouteilles de concentré; l'Alberta en a utilisé 69 000.

La carte que j'ai devant moi indique les municipalités rurales qui ont demandé de l'aide. La pression venait alors surtout du sud de la province. Ce sont les municipalités qui avaient manifesté le désir d'acheter le produit vers la mi-juillet, au moment où nous nous préparions à mettre le programme en oeuvre.

À la fin d'août, c'est-à-dire à la fin du programme, il était clair que les problèmes se limitaient au nord-ouest et au sud-ouest de la province. Cependant, la situation est devenue préoccupante dans le bassin de la rivière Qu'Appelle, c'est-à-dire dans l'est de la province.

The ADD board system employs two regional pest control coordinators who supervise the mixing of the bait program. We only have two in this province, so we had to schedule mixing days: they spend two days at each location. What you see is the schedule that we had to work with once the strychnine concentrates began to arrive in Saskatchewan.

By the end of July, the drought was well underway in this province. Harvest was underway and interest in the program lessened.

In terms of distribution, North Battleford and Lloydminster accounted for by far, the greatest amount of strychnine access in this province. We were anticipating that Swift Current's demand would be as high as Lloydminster's. However, again, with the drought conditions and the early harvest, that demand backed off considerably.

The problems concerning the emergency registration, from the evaluations completed by the producers who bought the product, focused on the supervised mixing of the bait. There were problems and confusion around the use of oats in the mixture. The coordinators experienced fatigue because there are only two of them in the province. There were concerns about the mixing rate; was it being mixed too strong? There were considerable concerns about the cost of the product and a number of concerns about the availability, access and distribution of the product.

Timing was a factor. Farmers wanted to take the product back to their own operations and mix it for their use. There were concerns about the safety of the product. They wanted to see a coloured dye in the concentrate. They wanted to see larger bottles to facilitate easier mixing of larger amounts of grain. Communication, given the tight timelines we had with this product, was a concern also.

With SERM and with PMRA we are progressing with an emergency application for this spring. Essentially, the ground squirrel population remains high; the squirrels are in hibernation. It is somewhat analogous to the concerns we have with the snow goose problem in the Northern part of the country, where these things are simply down south waiting to return in the spring.

The 2001 control program in this province was implemented too late to have any significant impact on the level of ground squirrel population. Weather conditions to date remain the warmest on record, with little or no precipitation anticipated in the forecasts.

The precipitation map only confirms that observation. Significant parts of the province remain extremely dry, with little hope of any improvement on that front.

Features of the application for the 2002 control program will involve farmer access, point of sale being the rural municipal offices. There is some thinking about a wider mixing rate, a number of new carriers for the 2 per cent concentrate, a specific time frame focusing on the spring, a large component around

Les commissions de développement agricole et de diversification ont recruté deux coordonnateurs régionaux de la lutte antiparasitaire qui supervisent le mélange. Il n'y en a que deux dans notre province et nous avons dû par conséquent faire un calendrier: ils passent deux jours à chaque endroit. Ce que vous voyez là est le calendrier que nous avons établi lorsque le concentré de strychnine est arrivé.

À la fin de juillet, la sécheresse s'étendait à la province. La récolte était en cours et le degré d'intérêt pour le programme a baissé.

En ce qui concerne la distribution, la région de North Battleford et de Lloydminster était de loin celle où l'on avait accès aux plus grandes quantités de strychnine à l'échelle de la province. Nous avions pourtant prévu que la demande serait aussi élevée à Swift Current qu'à Lloydminster. Cependant, à cause de la sécheresse et de la récolte précoce, la demande avait diminué considérablement.

Les problèmes en ce qui concerne l'enregistrement d'urgence étaient principalement liés à la supervision du mélange, d'après les formulaires d'évaluation remplis par les producteurs qui avaient acheté le produit. L'utilisation d'avoine dans le mélange avait causé des problèmes et une certaine confusion. Les coordonnateurs étaient épuisés parce qu'ils n'étaient que deux pour toute la province. On était inquiet au sujet des proportions utilisées et on se demandait si le mélange n'était pas trop concentré. Le coût du produit préoccupait de nombreux agriculteurs et plusieurs avaient également des préoccupations au sujet de sa disponibilité, de son accès et de sa distribution.

L'utilisation du produit au moment opportun entraînait également en ligne de compte et les agriculteurs voulaient emporter le produit et le mélanger selon leurs besoins. La sécurité du produit les préoccupait également. Ils voulaient qu'on mette un colorant dans le concentré. Ils voulaient également des bouteilles de plus grand format pour faciliter le mélange de plus grandes quantités de grain. Étant donné que les délais étaient très serrés, la communication suscitait également des préoccupations.

Avec l'aide de SERM et de l'ARLA, nous préparons une demande d'urgence pour ce printemps. La population d'écureuils terrestres reste élevée; les écureuils sont actuellement en hibernation. Nos préoccupations sont analogues à celles qu'on avait dans le nord du pays au sujet de l'oie des neiges qui attend le retour du printemps dans le Sud.

Le programme de lutte de 2001 a été mis en oeuvre trop tard dans notre province pour qu'il ait une influence marquée sur la population d'écureuils terrestres. Les conditions météorologiques persistent et on continue d'enregistrer des chaleurs record et à prévoir des précipitations minimales ou nulles.

La carte des précipitations confirme cette observation. Le temps reste extrêmement sec dans de vastes régions de la province et on a peu d'espoir que la situation s'améliore à cet égard.

Les principaux points de la demande pour le programme de lutte de 2002 concerne l'accès des agriculteurs, le point de vente étant les bureaux municipaux ruraux. On envisage d'adopter des proportions différentes dans le mélange, d'ajouter de nouveaux supports au concentré à 2 p. 100, d'établir un échéancier axé sur

training pest control officers and having the pest control officers in position to train farmers for the program this coming spring.

Any access to farmers would have to include a farmer training aspect.

We are looking at limits on the amount of strychnine that any one farmer can buy. The limit might be a case per person. The same restrictions on information from the producer will apply as in past programs.

We are working on having the pest control officers and the municipalities work a collection system once the label expires, and we are also addressing returns and disposal of unused product once the label expires.

Farmers will be required to complete a release form. Rural municipalities will be responsible for ensuring the compliance of the farmers. That will be done through the pest control officers employed by our ADD board system or by the rural municipalities. Our department will be responsible for ensuring compliance by the municipal offices. Empty containers and unused product will be returned to the regional municipality offices for collection and disposal.

Farmer training will take the form of a PowerPoint presentation featuring specific information about strychnine, safety concerning strychnine and how to properly apply the product. The presentation will also have a large component on ground squirrel management and how to get effective control of these particular rodents.

With respect to the point of sale that I mentioned earlier, the strychnine will be sold out of rural municipal offices. SERM has agreed to provide us with some expected demands based on the dose level out of the baits that are prepared.

With respect to the mixing rate, there are questions as to whether or not the 0.4 per cent solution is too strong. Research out of Alberta clearly indicates that the fresh mixed 0.4 per cent product is 97 per cent effective, while off-the-shelf ready-to-use baits are only 67 per cent effective. When you look at the pre-1992 labels, depending on the amount of bait added to the strychnine concentrate, you ended up with a fresh mixed product that ranged from a 0.11 per cent to a 0.27 per cent product that was accurate. What is missing here is data on whether or not those baits were effective at those ranges. This is how you arrive at a 0.4 per cent concentration.

The carriers will be expanded to include all cereals and canary seed. However, the effectiveness, and this is a major part of the ready-to-use baits, is influenced by the enzymes, oils, dust and moisture content of each of the carriers that are used to prepare the ready-to-use baits.

After discussions with the gentlemen from SERM and other farmers we agreed that the period between February 15 and June 30 would be suitable for us. The Saskatchewan conditions

le printemps, de mettre l'accent sur la formation d'agents de lutte antiparasitaire et de faire en sorte qu'ils puissent former les agriculteurs en prévision du programme du printemps prochain.

L'accès aux agriculteurs devrait être assujéti à une certaine formation.

Nous examinons diverses limites de quantité de strychnine que peut acheter un agriculteur. La limite serait peut-être d'une caisse par personne. En ce qui concerne les informations données par les producteurs, les restrictions resteraient les mêmes que dans le cadre des programmes antérieurs.

Nous étudions la possibilité de faire instaurer un système de collecte des produits après la date de péremption par les agents de lutte antiparasitaire et les municipalités ainsi que le renvoi et l'élimination du produit non utilisé.

Les agriculteurs devront remplir un formulaire d'autorisation. Les municipalités rurales seront chargées de s'assurer que les agriculteurs se conforment aux prescriptions. Cette surveillance sera assurée par les agents de lutte antiparasitaire des commissions de développement agricole et de diversification ou des municipalités rurales. Notre ministère sera chargé de s'assurer que les bureaux municipaux se conforment aux règles. Les contenants vides et le produit inutilisé devront être renvoyés aux bureaux des municipalités régionales pour qu'elles se chargent de leur élimination.

La formation des agriculteurs comprendra un exposé en PowerPoint contenant des renseignements sur la strychnine, sur les précautions à prendre dans son utilisation et sur le mode d'utilisation adéquat. Cet exposé comprendra également une grande partie consacrée à la gestion des écureuils terrestres et à la lutte efficace contre ces rongeurs.

En ce qui concerne les points de vente que j'ai mentionnés tout à l'heure, la strychnine sera vendue dans les bureaux municipaux ruraux. SERM a accepté de nous donner des renseignements sur les exigences prévues en ce qui concerne le dosage dans les appâts qui sont préparés.

En ce qui concerne les proportions, on se demande si la solution à 0,4 p. 100 n'est pas trop forte. Des études faites en Alberta indiquent clairement que ce produit est efficace à 97 p. 100 alors que le taux d'efficacité du produit prêt à l'emploi n'est que de 67 p. 100. Quand on regarde les étiquettes antérieures à 1992, selon la quantité d'appât ajoutée au concentré de strychnine, on obtenait un mélange frais dont la teneur en strychnine était de 0,11 à 0,27 p. 100. Ce qui manque, ce sont des données concernant l'efficacité de ces appâts. C'est pourquoi on a opté pour la concentration de 0,4 p. 100.

La gamme des matières de charge ou supports sera élargie et inclura toutes les céréales et les graines à canaris. Cependant, l'efficacité de l'appât, et c'est un facteur capital en ce qui concerne les appâts prêts à l'emploi, est influencée par les enzymes, les huiles, la poussière et la teneur en eau de chacune des matières de charge utilisées dans leur préparation.

Après avoir discuté avec les responsables de SERM et d'autres agriculteurs, nous avons décidé que la période du 15 février au 30 juin nous conviendrait. Les conditions ne sont pas tout à

are not quite the same as those of Alberta and we are looking at March 15 to July 31 as a window for control. Timing is very critical. It is best to get these little guys when there is still snow around and before any green material shows up. Once fresh vegetation appears ground squirrels are not interested in eating dried bait products.

Strychnine is a tree that grows to about 40 feet high and is native to India, Thailand and Vietnam. It has a thick trunk with irregular branches covered with smooth, ash covered bark, similar to a poplar tree. The wood is white, hard, close-grained and quite bitter. The flowers are white, and the leaves are opposed, fairly smooth on both sides. The fruit is about the size of an apple and it is in the seeds of the fruit that one finds the strychnine. Manufacturing or getting the strychnine out of the seeds is a difficult process, and it usually takes a great deal of effort to dry down, slice and grind up the seeds.

Strychnine is the most important alkaloid that comes out of the plant. Each seed contains up to 1.5 per cent strychnine. The other product that comes out of the strychnine fruit is Brucine. Strychnine is 12 times more powerful than the Brucine product. Strychnine is bitter and this bitterness has something to do with the palatability of mixed baits; one part can be detected in 750,000 parts of water. It is fairly stable in air, insoluble in water and can be soluble in alcohol and chloroform.

Strychnine is extremely toxic. It has an LD-50 in rats of 1 to 30 micrograms. The ground squirrels we found in our environmental impact study with Environment Resource Management were analyzed by the Prairie Diagnostic Services College of Veterinary Medicine in Saskatoon. The stomach content contains strychnine at 18 nanomoles per gram, that is, 18 parts per billion was enough to kill ground squirrels. It is highly toxic and there is no antidote for it.

This slide indicates the range of 1992 labels. These are PMRA slides that they shared with us in Edmonton during a meeting. There are approximately six strychnine baits available for use in the province. The last slide shows some of the other options available to agriculture producers in the province for the control of ground squirrels.

With that, I will end my presentation.

The Chairman: Thank you, Mr. Wilk. I want to clarify that the statistics you have given us are from a year ago, meaning that the problem has persisted for another summer and another spring. Has the problem gotten worse?

Mr. Wilk: We are expecting the ground squirrel infestations to be as high, if not higher, this spring.

The Chairman: I will now go to the representatives from the Saskatchewan Association of Rural Municipalities, Mr. Ken Engel and Mr. Robert Schultz.

fait les mêmes en Saskatchewan qu'en Alberta et nous examinons la possibilité d'opter pour la période entre le 15 mars et le 31 juillet. Le choix du moment opportun est critique. Il est préférable d'éliminer les spermophiles alors que la neige couvre encore le sol et avant que la verdure ne pousse. Lorsque la végétation fraîche pousse, les écureuils terrestres ne veulent plus manger des appâts secs.

La strychnine est extraite du fruit d'un arbre qui atteint une hauteur d'environ 40 pieds et qui est originaire de l'Inde, de la Thaïlande et du Vietnam. C'est un arbre dont le tronc est très gros et dont les branches irrégulières sont couvertes d'une écorce lisse, de teinte gris cendré, qui ressemble au peuplier. Le bois est blanc, dur, à grain serré et d'un goût très amer. Les fleurs sont blanches et les feuilles sont en face l'une de l'autre, et sont assez lisses des deux côtés. Le fruit a environ la taille d'une pomme et ce sont les graines du fruit qui contiennent la strychnine. La fabrication ou l'extraction de la strychnine des graines est un processus difficile et le séchage, le tranchage et le broyage des graines demandent généralement beaucoup de travail.

La strychnine est l'alkaloïde d'origine végétale le plus important. Chaque graine contient jusqu'à 1,5 p. 100 de strychnine. L'autre produit extrait de ce fruit est la brucine. La strychnine a un effet 12 fois plus puissant que celui de la brucine. La strychnine a un goût amer et cette amertume est la cause du problème d'appétibilité des appâts mélangés; sa présence peut être détectée par l'animal à un taux de dilution d'une partie par 750 000 parties d'eau. La strychnine est relativement stable dans l'air, elle est insoluble dans l'eau et elle peut être soluble dans l'alcool et dans le chloroforme.

La strychnine est extrêmement toxique. En ce qui concerne les rats, sa dose létale moyenne est de un à 30 microgrammes. Les écureuils terrestres que nous avons trouvés dans le cadre de l'étude des incidences environnementales que nous avons faite avec Environment Resource Management ont été analysés par le Prairie Diagnostic Services College of Veterinary Medicine de Saskatoon. L'estomac de ces animaux contenait 18 nanomoles de strychnine au gramme; par conséquent, une teneur de 18 parties par milliard est suffisante pour tuer les écureuils terrestres. C'est un produit hautement toxique et on ne lui connaît aucun antidote.

Cette diapositive représente les diverses étiquettes de 1992. Ce sont des diapositives que l'ARLA nous a passées à Edmonton, pendant une réunion. Environ six types d'appâts à la strychnine sont disponibles dans la province. La dernière diapositive signale quelques autres options de lutte contre les spermophiles qu'ont les producteurs agricoles de la province.

C'est sur cette note que je termine mon exposé.

Le président: Merci, monsieur Wilk. Je tiens à préciser que les chiffres que vous venez de citer datent d'un an, ce qui prouve que le problème a persisté encore un été et un printemps. S'est-il aggravé?

M. Wilk: Nous nous attendons à ce que l'infestation soit aussi forte sinon plus, le printemps prochain.

Le président: Je donne maintenant la parole aux représentants de la Saskatchewan Association of Rural Municipalities, MM. Ken Engel et Robert Schultz.

Mr. Robert Schultz, Director, Saskatchewan Association of Rural Municipalities: I am the director of SERM, Saskatchewan Environment and Resource Management and I welcome the opportunity to speak to the committee this morning.

The Province of Saskatchewan has seen an invasion of gophers over the last 10 years, partly due to drought conditions, but mainly due to the fact that the effective strychnine was removed from the marketplace 10 years ago and has been unavailable to the producer since that time.

The lack of a suitable product to counteract the rodents is a problem. We have ready-to-use products on the shelves. It can be argued that possibly through some chemical reaction, this product could be registered as the Viagra of the gopher world.

The cost to the farmers have been mentioned by both Senator Sparrow and Senator Wiebe; I have experienced losses in crop due to Richardson's Ground Squirrels and gophers.

The natural predators of the gophers are coyotes and badgers; the coyotes have never looked healthier. They are so fat right now they could not catch gophers if they had to. The badger holes are so large that they are big enough to plant utility poles in. This causes many problems as animals break legs and, consequently, having to be destroyed. The holes also take their toll on farm machinery with resulting broken wheels, axles and so on.

The emergency registration of the 2 per cent strychnine in the late spring of last year, although it proved to be very effective, was simply too late to be of significant help.

It proved to be very inconvenient for producers to gain access to the product. We heard stories of producers driving a 100 miles to get a product mixed and then having to rush home and apply this product in the holes while still fresh.

The fact that the product was restricted in the amounts was not helpful. Many producers have hundreds or thousands of acres of land. A five-gallon pail of bait does not go very far in treating that much land.

We also heard that the product is very expensive. We would certainly like to see something done about that. In future years the 2 per cent strychnine must be made available when required, so that a farmer can mix up a batch as needed. One producer may not need a five-gallon mix to treat a small population while another producer will need more than that. Simply stated, we are asking that strychnine be made available to the producer to mix when it serves him best.

Mr. Ken Engel, Executive Director, Saskatchewan Association of Rural Municipalities: Honourable senators, thank you for this opportunity. I would like to thank Senator Sparrow for

M. Robert Schultz, directeur, Saskatchewan Association of Rural Municipalities: Je suis le directeur de SERM, c'est-à-dire Saskatchewan Environment and Resource Management et je suis heureux d'avoir l'occasion d'être ici ce matin.

La province de la Saskatchewan est envahie par les spermophiles depuis une dizaine d'années en partie à cause de la sécheresse mais surtout parce que le type de strychnine qui est efficace a été retiré du marché il y a une dizaine d'années et n'est plus accessible aux producteurs depuis lors.

Le fait qu'il n'y ait pas de produit efficace pour lutter contre les rongeurs pose des problèmes. Nous utilisons des produits prêts à l'emploi. Il est possible que, en raison d'une réaction chimique, ce produit puisse être homologué comme le viagra pour spermophiles.

Les sénateurs Sparrow et Wiebe ont déjà mentionné ce que coûte cette infestation aux agriculteurs; j'ai personnellement subi des pertes de récoltes à cause des spermophiles de Richardson.

Les prédateurs naturels des spermophiles sont les coyotes et les blaireaux; les coyotes n'ont jamais été en meilleure santé. Ils sont devenus si gras qu'ils seraient incapables d'attraper des spermophiles s'il le fallait. Les trous des terriers de blaireaux sont tellement gros qu'on pourrait y enfoncer des poteaux électriques. Ces trous de terrier causent de nombreux problèmes. Certaines de nos bêtes doivent être abattues parce qu'elles se cassent les pattes dans ces trous. Ils causent aussi des dégâts à la machinerie agricole et sont la cause de bris de roues, d'essieux et d'autres pièces.

L'homologation d'urgence de la strychnine à 2 p. 100 à la fin du printemps de l'année dernière, même si elle s'est avérée très efficace, a eu lieu trop tard pour aider vraiment les cultivateurs.

Les producteurs ont eu de la difficulté à avoir accès au produit. Certains d'entre eux ont dû aller chercher un produit prémélangé à une centaine de milles de chez eux puis rentrer chez eux à toute vitesse pour mettre le produit dans les trous de terrier pendant qu'il était encore frais.

Le fait que les quantités disponibles étaient limitées n'a pas aidé non plus. La plupart des producteurs ont des centaines ou des milliers d'acres de terre. Un seau de cinq gallons d'appât ne permet pas de traiter de telle superficie.

Les agriculteurs se sont plaints également du coût élevé du produit. Nous apprécierions beaucoup qu'on essaie de régler ce problème. À l'avenir, il faut que la strychnine à 2 p. 100 soit mise à la disposition des agriculteurs pour qu'ils puissent faire le mélange eux-mêmes au moment même où ils en ont besoin. Un producteur n'a pas nécessairement besoin de cinq gallons de mélange pour traiter une petite population alors qu'un autre a besoin de beaucoup plus grandes quantités que cela. En bref, nous demandons que la strychnine soit mise à la disposition du producteur pour qu'il puisse faire le mélange au moment le plus opportun.

M. Ken Engel, directeur exécutif, Saskatchewan Association of Rural Municipalities: Honorables sénateurs, je vous remercie pour cette occasion d'exprimer mes opinions. Je tiens à remercier

all the work he has done on this issue. He has been a great help to us.

I have copies of petitions signed by thousands of people from Saskatchewan. These petitions were signed in 2000-01 to express the problems with gopher poison. Many of these petitions were tabled in Ottawa, however, just as many never made it to Ottawa or were refused by Ottawa, because the right form was not used or people had not given complete addresses, et cetera.

I also have letters from municipalities all around the province indicating the ineffectiveness of this pre-mixed product. This has been a standard complaint from many producers since it was withdrawn in 1992. Senator Wiebe made reference to the fact that it has been a problem for a couple of years and nothing has been done.

We have had annual resolutions from our association since the product was removed in 1992. These resolutions have called for the restoration of an effective product. This problem did not just happen; it has been here for 10 years. People are becoming extremely frustrated.

How serious is this problem? Let me give you an indication. Mr. Schultz mentioned that some producers had to drive 100 miles to pick up a pail of pre-mix might cost as much as \$150. For ranchers with heavy infestations a five-gallon pail may be empty after treating 20 acres. In many cases the producer had such a bad infestation that he spent money just to see if the product would work. They were pleased with the results. The fresh-mixed bait is desperately needed.

Senator Tunney: I have a question for Mr. Aucoin. Is the lack of applications due to the insecurity of a manufacturer with a product that has only a 12-month life cycle? The emergency permit goes year by year. How will the manufacturers know whether an emergency permit will be issued next year? They do not want to be left holding stock that cannot be sold. There may be no opportunity for volume sales, nor any hope of a profitable return in the operation.

Mr. Aucoin: That is correct. They must estimate the demand in any particular time period. Under the emergency registration scenario, a proposal is made for a specific time period. A registrar must be on side and willing to supply the product for that time period. This summer they estimated a certain quantity that they could put forward. We do not yet have an expression of interest in the long-term by a registrar for a normal registration of this kind of product that would go beyond this sort of emergency scenario.

Is there a long-term interest in a company supplying all the necessary data and studies necessary to support strychnine use in Canada?

Senator Tunney: No one can hope to solve the infestation problem in the next few years. I suggest that the manufacturer needs to be assured of a longer-term permit. It is horrendous that

le sénateur Sparrow pour tout ce qu'il a fait. Il nous a beaucoup aidés.

J'ai des pétitions signées par des milliers d'habitants de la Saskatchewan. Ces pétitions ont été signées en 2000-2001 et portent sur les problèmes qui se posent au sujet du poison pour spermophiles. La plupart de ces pétitions ont été déposées à Ottawa mais un aussi grand nombre ne sont jamais arrivées à destination ou ont été refusées parce qu'on n'avait pas utilisé le formulaire adéquat ou parce que les adresses étaient incomplètes.

J'ai également des lettres de diverses municipalités de la province qui signalent que le produit prémélangé en question est inefficace. De nombreux producteurs s'en plaignent depuis le retrait du produit concentré en 1992. Le sénateur Wiebe a signalé que la situation était problématique depuis deux ou trois ans et qu'aucune initiative n'avait été prise pour y remédier.

Nous adoptons des résolutions à l'assemblée annuelle de notre association depuis que le produit a été retiré du marché. Ces résolutions demandent qu'on mette à nouveau un produit efficace à la disposition des cultivateurs. Cette infestation n'est pas un problème récent; il se pose depuis une dizaine d'années. Les intéressés sont maintenant extrêmement déçus.

Quelle est la gravité de ce problème? En voici une indication. M. Schultz a signalé que certains producteurs avaient dû aller chercher un seau de produit prémélangé coûtant jusqu'à 150 \$ à une centaine de milles de chez eux. Les éleveurs dont les terres sont très infestées ont probablement dû utiliser tout le contenu d'un seau pour traiter une vingtaine d'acres. Dans le cas de nombreux producteurs, l'infestation était telle qu'ils dépensaient ce montant uniquement pour voir si le produit était efficace. Ils n'étaient pas satisfaits des résultats. Ils ont besoin de toute urgence du produit frais.

Le sénateur Tunney: Je voudrais poser une question à M. Aucoin. Le fait que vous ne receviez pas de demandes est-il dû à la réticence des fabricants à préparer un produit dont la durée de vie n'est que de 12 mois? Le permis d'urgence est accordé pour un an à la fois. Comment les fabricants peuvent-ils être assurés qu'un permis d'urgence sera délivré l'année prochaine? Ils ne veulent pas se retrouver avec un stock qui ne peut pas être vendu. Les perspectives de vente en grandes quantités sont peut-être inexistantes et ils n'ont peut-être aucun espoir que l'opération soit rentable.

M. Aucoin: C'est exact. Ils doivent évaluer la demande à un moment donné. Quand il s'agit d'une homologation d'urgence, la proposition est faite pour une période déterminée. Le demandeur doit être prêt à fournir le produit pour ce délai. Cet été, le fabricant a évalué la quantité qu'il pouvait fournir. Aucun producteur éventuel n'a encore manifesté d'intérêt pour une homologation normale de longue durée pour ce type de produit.

Est-ce qu'une entreprise est disposée à fournir toutes les données et à faire toutes les études nécessaires pour justifier l'usage de la strychnine au Canada?

Le sénateur Tunney: On ne peut espérer résoudre le problème de l'infestation au cours des prochaines années. Je recommande qu'on garantisse un permis à plus long terme au fabricant. C'est

farmers must travel so far to get the product and pay so much money to apply it on land that, because of grain prices, will not return the cost of the fuel, seed and fertilizer. That is a big problem.

I am not trying to blame you for things that are bureaucratic and government-oriented. You do not have the authority to change those things. We do have the authority to change things and yet, we do not seem to act responsibly or quickly enough to get these problems solved.

I have another question. Do we have, in the Western provinces, any problem with animal rights people who want to protect the gopher? In Eastern Canada, we have activists who would not want me to kill a rat if it were in my barn, let alone other animals, birds, fish. Are there reactions to the proposed wipeout or control of gophers?

Mr. Aucoin: PRMA is not aware of any representations of that type. The provincial governments may be closer to that issue.

Mr. Wilk: To date, the environmental lobby has not materialized in this province. We caught them pretty much by surprise with the emergency application last spring. We are anticipating that they will be prepared for us in the future. The biggest challenge I have is keeping our urban environment resource management on side.

That will be influenced by the report that they are preparing on the environmental impact study.

Mr. Engel: We have been selling ready-to-use farm products out of the office since 1992. Before that, we were selling the full strength product. We distributed the product in this test flask out of our office as well. I have not received any calls concerning this issue from animal rights people.

Senator Tkachuk: It was mentioned that 25 dogs died due to strychnine poisoning. You mentioned earlier that none of those dogs had died by accident. It was done with malicious intent. When did this happen?

Mr. Aucoin: These are annual statistics. In Alberta you may expect 10 to 15 dogs to be poisoned annually due to strychnine. In Saskatchewan, there are 20 to 25 cases per year.

Senator Tkachuk: Has that number changed much from 1992?

Mr. Aucoin: I do not have that information.

Senator Tkachuk: That would be important information to have, would it not? The regulations changed in 1992 to disallow the stronger form of strychnine to be sold in its pure form to the farmer. As a result, the number of strychnine caused deaths in dogs should have decreased since that year.

très décourageant pour les agriculteurs de devoir faire de tels trajets et payer autant pour aller chercher le produit et traiter des cultures qui, en raison des prix des céréales, ne permettront même pas de récupérer les coûts de carburant, des semences et des engrais. C'est un gros problème.

Je n'essaie pas de rejeter sur vous la responsabilité de lacunes qui sont d'ordre administratif et relèvent du gouvernement. Vous n'avez pas le pouvoir de modifier ces décisions. C'est nous qui avons le pouvoir de changer la situation et pourtant, nous n'agissons apparemment pas de façon assez responsable ou assez rapide pour résoudre ces problèmes.

J'ai une autre question à poser. Est-ce qu'il y a, dans les provinces de l'Ouest, des activistes pour la défense des animaux qui veulent protéger le spermophile? Dans l'est du Canada, certains activistes n'accepteraient pas que je tue un rat dans ma grange, et encore moins d'autres animaux, des oiseaux ou des poissons. Est-ce que l'éradication projetée du spermophile ou l'enrayement de sa prolifération provoquent des réactions?

M. Aucoin: L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire n'est au courant d'aucune réaction de ce genre. Les gouvernements provinciaux sont peut-être plus au courant que nous.

M. Wilk: Jusqu'à présent, le lobby environnemental ne s'est pas manifesté dans cette province. Vous avez pris les écologistes par surprise en faisant la demande d'homologation d'urgence le printemps dernier. Nous prévoyons qu'ils seront prêts à l'avenir. Mon plus grand défi est d'obtenir l'approbation de nos services urbains de gestion des ressources environnementales.

Le rapport qu'ils préparent actuellement au sujet de l'étude sur les incidences environnementales aura une influence sur les réactions.

M. Engel: Nous vendons des produits prêts à l'emploi depuis 1992. Avant cela, nous vendions le concentré. Nous avons également distribué le produit dans cette bouteille d'essai. Je n'ai pas reçu d'appels d'activistes de la défense des animaux à ce sujet.

Le sénateur Tkachuk: On a signalé que 25 chiens avaient péri par empoisonnement à la strychnine. Vous avez mentionné tout à l'heure qu'aucun de ces chiens n'était mort accidentellement. Il s'agissait d'actes de malveillance. Quand est-ce que cela s'est produit?

M. Aucoin: Ces chiffres sont tirés de statistiques annuelles. En Alberta, on peut prévoir qu'entre 10 et 15 chiens sont empoisonnés à la strychnine chaque année. En Saskatchewan, le nombre est de 20 à 25 par année.

Le sénateur Tkachuk: Le nombre a-t-il changé beaucoup depuis 1992?

M. Aucoin: C'est un renseignement que je n'ai pas.

Le sénateur Tkachuk: Ne serait-il pas important de l'avoir? Les règlements ont été modifiés en 1992 pour interdire la vente de strychnine pure aux agriculteurs. Le nombre de chiens empoisonnés à la strychnine aurait dû diminuer depuis cette année.

Mr. Aucoin: It is worrisome that there are still that many cases of strychnine poisoning.

Senator Tkachuk: Is it possible that number may have increased?

Mr. Aucoin: I could not speculate on the answer to that question.

The Chairman: Was the poisoning of those dogs intentional, or was it the result of an accident? Had the dogs eaten the grain mix?

Mr. Aucoin: No. Perhaps Senator Sparrow would have some insight on that. I would not expect dogs to consume ready-to-use bait product. They would only consume some type of bait that had been laced with strychnine.

Senator Sparrow: I quoted earlier from PMRA that in Alberta there were 10 to 15 cases of strychnine poisonings per year. In Saskatchewan, 20 to 25 strychnine dog poisonings per year have been reported. The PMRA indicates that the number of strychnine dog poisonings have decreased only slightly since the early 1980s. Dog poisonings are still occurring and are probably intentional.

I did refer, Mr. Chairman, to the ready-to-use poison. You could mix two cups of the ready-to-use poison and two pounds of hamburger, and it will kill the dog, if that strychnine is still available.

The scientific evidence indicates that most wild animals, such as coyotes, will not touch the poison because they are wary of anything that they do not customarily eat. They avoid anything with a different smell. Thus, it is not off-target poisoning.

I am glad someone mentioned that earlier. The off-target problem of killing horses and cows is great because when a cow breaks a leg in a hole, it has to be killed. Obviously, if a horse breaks its leg, the horse has to be shot. We are losing many more cows and horses than we are dogs. That is for sure. As mentioned, if a person wants to kill a neighbour's dog, he can find another way to do it.

Senator Tkachuk: He can shoot the dog. It seems to me that there would be less use of this product if it were placed on a control basis. Before, the farmer was well aware he could purchase the product, and as a result was always on the lookout for gophers. He did this to manage his land. Therefore, he was always on the lookout for a small outbreak of gophers on his property and he would kill them before they infested another farm. The gophers just continue populating, correct?

My view is that these emergency situations are creating a larger problem. First, you have the problem of the gophers. Second, you have a massive use of poison to get rid of them. If the product were always available the farmer would be able to solve the

M. Aucoin: C'est inquiétant de savoir que le nombre d'empoisonnements à la strychnine est toujours aussi élevé.

Le sénateur Tkachuk: Est-il possible qu'il ait augmenté?

M. Aucoin: Je ne peux pas donner la réponse à cette question.

Le président: L'empoisonnement de ces chiens était-il volontaire ou bien était-ce accidentel? Les chiens avaient-ils mangé le mélange?

M. Aucoin: Non. Le sénateur Sparrow pourrait peut-être nous donner des informations à ce sujet. Je ne pense pas que les chiens consomment le produit prêt à l'emploi. Ils ne consomment probablement que quelques types d'appâts contenant de la strychnine.

Le sénateur Sparrow: J'ai dit tout à l'heure que d'après l'ARLA, le nombre de cas d'empoisonnement en Alberta varie entre 10 et 15 par année. En Saskatchewan, on signale entre 20 et 25 cas d'empoisonnement de chiens par année. L'ARLA indique que le nombre de chiens empoisonnés à la strychnine n'a que légèrement diminué depuis le début des années 80. Les empoisonnements n'ont pas cessé et sont probablement volontaires.

Monsieur le président, j'ai signalé tout à l'heure qu'il était possible de tuer un chien en mélangeant deux tasses de poison prêt à l'emploi à deux livres de viande hachée, pour autant qu'on puisse encore se procurer de la strychnine.

Les données scientifiques indiquent que la plupart des espèces sauvages comme le coyote n'avalent pas le poison parce qu'ils se méfient de toute nourriture qu'ils ne sont pas habitués de manger. Ils évitent de manger tout ce qui a une odeur différente de leur nourriture habituelle. Par conséquent, un coyote ne peut être victime d'un empoisonnement secondaire.

Je suis heureux que quelqu'un l'ait signalé tout à l'heure. Le problème des victimes indirectes comme les chevaux et les vaches est grave étant donné que lorsqu'une vache se casse la patte, il faut l'abattre. Lorsqu'un cheval se casse la patte, il faut, bien entendu, l'abattre également. Nous perdons beaucoup plus de vaches et de chevaux que de chiens. C'est une certitude. Comme on l'a mentionné, si une personne veut tuer le chien d'un voisin, elle peut avoir recours à une autre méthode.

Le sénateur Tkachuk: On peut le tuer avec un fusil. J'ai l'impression que ce produit serait moins utilisé si son utilisation était contrôlée. Avant 1992, les agriculteurs savaient très bien qu'ils pouvaient acheter le produit et ils guettaient par conséquent constamment la présence de spermophiles. Ils le faisaient pour la gestion de leurs terres. Par conséquent, ils étaient toujours en train de guetter la présence d'une petite population de spermophiles sur leur propriété et les tuaient avant qu'ils n'infestent une autre exploitation. Le spermophile n'est-il pas une espèce très prolifique?

Je pense que ces situations d'urgence aggravent le problème. Premièrement, il y a le problème des spermophiles. Deuxièmement, on utilise d'énormes quantités de poison pour s'en débarrasser. Si le produit était toujours disponible,

problem. In this way, there would be a lot less use of the product rather than a horrendous use of the product during an emergency.

The Chairman: Mr. Engel wants to respond. Mr. Engel, are you hearing us? We are having some technical difficulties.

Mr. Engel: We missed the last five minutes. Could you repeat the substance of the discussion?

Senator Tkachuk: I will repeat the last question. My view is that if this product were on the market on a regular basis, there would be less use of it. Farmers would be constantly controlling the pest population rather than dealing with huge infestations in an emergency situation. Mr Aucoin, could you comment on that first, which might assist to fill in the few minutes of communication that were lost. I hope that they will comment on that, as well.

Mr. Aucoin: If it is okay with the committee, I would like to defer to Saskatchewan's expertise on that issue.

Mr. Wilk: The approach you have described makes sense to me. Having an effective control measure to keep the population under control is the preferred route to follow. However, as Mr. Aucoin referred to earlier in his presentation, that would require a company to come forward with an application for full reinstatement of the 2 per cent concentrate. We would be more than happy to lend some support to that.

The Chairman: We were also discussing the problem of dogs. Have you any comments on that? There is no indication, according to Mr. Aucoin, of dogs that were poisoned from the grain mix. There were dogs that were probably either shot or killed with hamburger that was poison-laced. Do you have any comment or statistics on that?

Mr. Schultz: I do not have any statistics. I can tell you that if I wanted to poison my dog or your dog, I could go into a pharmaceutical store that sells veterinary supplies, or to any vet, to buy off-the-shelf products that would poison a dog just as quickly, with probably a similar reaction, as strychnine poisoning. If a person wants to poison a dog, they will poison a dog.

I am simply saying there are products available. You do not need prescriptions or any special orders to buy them. They are off-the-shelf products.

Senator Hubley: My first question is about the product itself. I have heard several messages, which I would like you to comment on: a 2 per cent fresh product delivered at an appropriate time would achieve the desired results. If the management technique is part of the problem, we must look at that.

Does the product affect a younger animal? Is there a way of coming from behind the product and targeting the families that come forward every spring? I would like you answer that first, please.

l'agriculteur arriverait à résoudre le problème. On utiliserait par conséquent de beaucoup plus petites quantités de produit qu'on ne le fait dans les situations d'urgence.

Le président: M. Engel souhaite répondre à cette question. Est-ce que vous nous entendez, monsieur Engel? Nous avons des difficultés techniques.

M. Engel: Nous n'avons pas entendu les cinq dernières minutes. Pourriez-vous résumer ce qui s'est passé?

Le sénateur Tkachuk: Je répéterai la dernière question. Je pense que si le produit était accessible en tout temps sur le marché, on en utiliserait de moins grandes quantités. Les agriculteurs lutteraient en permanence contre la prolifération des spermophiles au lieu d'essayer d'enrayer des infestations de très grande envergure dans des situations d'urgence. Monsieur Aucoin, pourriez-vous faire des commentaires à ce sujet; cela pourra peut-être compenser les cinq minutes de communication interrompue. J'espère que ces messieurs pourront également faire des commentaires.

M. Aucoin: Si vous n'avez aucune objection, j'aimerais m'en remettre aux experts de la Saskatchewan.

M. Wilk: L'approche dont vous avez parlé me paraît très raisonnable. Une solution idéale serait d'adopter des mesures de répression efficaces pour maintenir la population de spermophiles sous contrôle. Cependant, comme M. Aucoin l'a signalé dans son exposé, il faudrait qu'une société présente une demande de rétablissement sur le marché du concentré à 2 p. 100. J'appuierais volontiers une telle demande.

Le président: Nous parlions également du problème des chiens. Avez-vous des commentaires à faire à ce sujet? D'après M. Aucoin, on n'a aucune preuve que des chiens aient été empoisonnés avec le mélange. Les chiens ont probablement été tués au fusil ou avec de la viande hachée empoisonnée. Avez-vous des commentaires à faire ou des chiffres à citer?

M. Schultz: Je n'ai pas de statistiques. Je peux vous dire cependant que si je voulais empoisonner mon chien ou le vôtre, je pourrais aller acheter dans une pharmacie où l'on vend des médicaments à usage vétérinaire ou chez le vétérinaire, des produits en vente libre qui seraient aussi efficaces que la strychnine pour empoisonner un chien et qui ont une action analogue à ce poison. Quand une personne est vraiment décidée à empoisonner un chien, on ne peut pas l'en empêcher.

Ce que je veux dire, c'est que divers produits sont en vente libre. Il n'est pas nécessaire d'avoir une ordonnance ni de faire une commande spéciale. Ce sont des produits courants.

Le sénateur Hubley: Ma première question porte sur le produit proprement dit. J'ai entendu plusieurs messages et je voudrais faire des commentaires à ce sujet: apparemment, un produit frais à 2 p. 100 administré au moment opportun permet d'obtenir les résultats désirés. Si la technique de lutte est en partie responsable du problème, il faut que nous examinons la question.

Le produit a-t-il un effet sur les jeunes? Est-il possible de cibler les nouvelles familles qui se forment chaque printemps? Je voudrais qu'on réponde d'abord à cette question.

Mr. Hartley: That is why the management technique is best in the spring. Again, it is partly the idea that there is much more food available as we move from spring into summer. The other idea is to try to control the mothers and young ones before the populations really explode during the summer. That, in actual fact, is one the targets of that kind of spring management.

Senator Hubley: Is this happening? This problem has gone on for quite some time. Is that management technique being promoted through education or other methods to inform the farmers? Are farmers able to obtain the product to apply it at the appropriate time?

Mr. Hartley: Springtime presents other problems, because it is one of the busiest times of the year for most producers. That presents a bit of a problem. The education method has been used, and that is reflected in our survey. We have made a conscious effort to emphasize to producers that springtime is the optimum time to manage the gopher problem.

Part of the reason is that people considered the ready-to-use baits to be ineffective. If they are to be effective, the best time to use them is in the spring. The results in the survey indicate that everyone who was controlling, or attempting to manage, the populations were doing so in the spring, as their first choice.

Mr. Wilk: One of the other problems was that the ready-to-use off-the-shelf strychnine baits available to the producers for the spring control programs were ineffective. They were not delivering the intended results.

Senator Hubley: Was that the 2 per cent product?

Mr. Wilk: No, that was the 0.4 per cent, off-the-shelf, ready-to-use baits.

Senator Hubley: You mentioned possible targeting of the females and the young. Has there been any other scientific work in respect of a sterility solution. Has that been studied?

Mr. Wilk: I do not know of any research being done on that aspect of control. We have been looking at other products that are foam-based rodenticides; they are currently being evaluated by PMRA.

Senator Hubley: You have talked about other animals that might be targeted, and there always seems to be some residue from any kind of an aggressive solution to a problem. I come from Prince Edward Island where we have done a great deal of work on developing environmentally sound ways to apply pesticides; on the proper usage of pesticides; on education of pesticide users; and on licensing farmers to use those products. Even with all of those steps, we still run into major environmental problems.

It is interesting that we are now finding that, even with careful use, it is affecting the honeybee industry. It seems to be that when you take an aggressive step against any species, there are

M. Hartley: C'est pourquoi la technique de lutte est la plus efficace au printemps, notamment en raison du fait qu'à mesure que l'été approche, le choix et la quantité de nourriture disponible augmentent. L'autre but est de tenter d'éliminer les mères et les jeunes avant que les populations ne prolifèrent littéralement, c'est-à-dire avant l'été. En fait, c'est un des objectifs de la lutte de printemps.

Le sénateur Hubley: Est-ce qu'on a recours à ce type de lutte? Ce problème dure depuis des années. Est-ce que les agriculteurs reçoivent des informations sur cette technique ou sur d'autres méthodes de lutte? Les agriculteurs sont-ils en mesure d'obtenir le produit au moment opportun?

M. Hartley: L'intervention au printemps pose d'autres difficultés, parce que c'est une des périodes de l'année où la plupart des producteurs sont les plus occupés. On a eu recours à l'éducation et notre sondage le prouve. Nous avons fait des efforts délibérés pour faire comprendre aux producteurs que le printemps est la période optimale de l'année pour lutter contre la prolifération des spermophiles.

Le problème est dû en partie au fait que les cultivateurs trouvent que les appâts prêts à l'emploi sont inefficaces. S'ils étaient efficaces, la meilleure période de l'année pour les utiliser serait le printemps. Les résultats du sondage indiquent que tous les cultivateurs qui faisaient du contrôle ou tentaient de limiter les populations de spermophiles préférèrent intervenir au printemps.

M. Wilk: Un des autres problèmes est que les appâts à la strychnine prêts à l'emploi mis à la disposition des producteurs pour les programmes de lutte printanière étaient inefficaces. Ils ne donnaient pas les résultats prévus.

Le sénateur Hubley: S'agit-il du produit à 2 p. 100?

M. Wilk: Non, il s'agit des appâts prêts à l'emploi à 0,4 p. 100.

Le sénateur Hubley: Vous avez mentionné la possibilité de cibler les femelles et les jeunes. Est-ce que des études scientifiques ont été faites sur la possibilité d'une solution passant par la stérilisation? A-t-on étudié cette possibilité?

M. Wilk: Je ne suis au courant d'aucune étude sur cet aspect de la lutte antiparasitaire. Nous avons examiné d'autres produits qui sont des rodenticides à base de mousse. L'ARLA en fait actuellement une évaluation.

Le sénateur Hubley: Vous avez mentionné la possibilité que d'autres espèces soient visées. En outre, il semblerait que toute solution radicale à un problème laisse des résidus. Je suis de l'Île-du-Prince-Édouard où l'on a fait beaucoup de travaux sur l'élaboration de méthodes d'application des pesticides écologiques, sur l'usage adéquat des pesticides, sur la formation des utilisateurs et sur l'octroi de permis d'utilisation aux cultivateurs. Malgré toutes ces précautions, nous avons toujours des problèmes environnementaux d'envergure.

Nous avons notamment constaté que, même en prenant des précautions, cela a des incidences néfastes pour l'apiculture. Il semblerait que lorsqu'on a recours à des méthodes radicales pour

repercussions in another areas. We are trying to learn today just where those might occur. Thank you.

Mr. Hartley: We did not catch the last part of the senator's comments.

Senator Hubley: I am not sure how far back.

The Chairman: Senator Hubley, would you repeat your question, please?

Senator Hubley: I stated that, with any aggressive approach to eradicating a problem, we often create other problems. That is something that our committee is looking at today. I mentioned that I come from Prince Edward Island, where we have had major environmental problems caused by the use of pesticides. We have made major improvements in that area, both through education and research, but in spite of our best efforts, we are affecting the up-and-coming honey industry in Prince Edward Island. The pesticide, even in very small amounts, is affecting the honeybees. It seems that to solve one problem you create another. We would like you to be aware that there are inevitable repercussions to problem solving. Thank you.

Mr. Hartley: That is why our environment resource management is looking at this issue. We are trying to take a fairly holistic approach to the problem. That is also why PMRA has to spend some time trying to address the entire issue. We would like to have a balance. In my work with insects or vertebrates, I do not believe that complete eradication is a reality.

Rather, we want to achieve a good balance. Certainly, the Richardson's ground squirrel and other rodents are part of the food chain, and we have had people voice concern over the effects on the food chain further along the line. The idea that there has not been a large outcry from animal rights groups does not mean that there has not been comment made about the aggressive measures taken against the gophers. We are attempting to address the problem with a well-balanced approach.

Senator Chalifoux: How long have you been working with Alberta? I am surprised there has not been more research done on several of these issues.

What are you doing in respect of the research that is so badly needed? There is endangered specie in Southern Alberta, the small prairie fox, which they are trying to reintroduce. The eradication of the ground squirrels will affect that specie. I would like comments on the research and also about what you are doing with Alberta.

Mr. Hartley: My specialty is insects and much of this work has been trying to get caught up on vertebrate. I have relied a great deal on the Alberta situation, and so I maintain close contact with Alberta agriculture in respect of this issue. Research is a main

lutter contre la prolifération d'une espèce, cela ait des répercussions secondaires. Nous essayons de déterminer la nature de ces répercussions. Je vous remercie.

M. Hartley: Nous n'avons pas compris la dernière partie des commentaires du sénateur.

Le sénateur Hubley: Je ne sais pas très bien à partir d'où.

Le président: Pourriez-vous répéter votre question, sénateur Hubley?

Le sénateur Hubley: J'ai dit que lorsqu'on a recours à une méthode radicale pour tenter de résoudre un problème, on engendre souvent d'autres problèmes. C'est précisément ce que nous examinons aujourd'hui. J'ai dit que j'étais de l'Île-du-Prince-Édouard où l'utilisation des pesticides a causé de gros problèmes environnementaux. Nous avons fait d'importants progrès dans ce domaine, grâce à l'éducation et à la recherche, mais malgré tous nos efforts, les apiculteurs de la province sont touchés. Le pesticide, même s'il est utilisé en très petites quantités, a des incidences néfastes sur les abeilles. On dirait qu'en tentant de régler un problème, on en crée un autre. Nous voulions que vous soyez conscients des répercussions inévitables qu'a l'application d'une solution à un problème. Je vous remercie.

M. Hartley: C'est pourquoi notre service de gestion des ressources environnementales examine la question. Nous essayons d'adopter une approche globale au problème. C'est également la raison pour laquelle L'ARLA a dû consacrer un certain temps à tenter de régler le problème. Nous voudrions respecter un certain équilibre. D'après les travaux que j'ai faits sur les insectes ou les vertébrés, je pense que l'éradication complète est un objectif illusoire.

Il faut plutôt essayer de réaliser un bon équilibre. Le spermophile de Richardson et divers autres rongeurs font partie de la chaîne alimentaire et plusieurs personnes ont exprimé des préoccupations au sujet des répercussions à long terme de cette lutte sur la chaîne alimentaire. Le fait que cela n'ait pas provoqué un tollé de protestations de la part des activistes en matière de défense des animaux ne signifie pas qu'on n'ait pas fait de commentaires sur les mesures radicales qui ont été prises pour lutter contre la prolifération des spermophiles. Nous tentons de régler le problème en adoptant une approche pondérée.

Le sénateur Chalifoux: Depuis combien de temps collaborez-vous avec l'Alberta? Je suis étonnée qu'on n'ait pas fait davantage d'études sur plusieurs de ces questions.

Quel type de recherche dont on a un besoin urgent faites-vous actuellement? Dans le sud de l'Alberta, on essaie de rétablir une espèce en voie de disparition, le petit renard des Prairies. L'éradication des écureuils terrestres aurait des conséquences pour cette espèce. Je voudrais que vous fassiez des commentaires sur les recherches en cours et sur le type de collaboration que vous avez avec l'Alberta.

M. Hartley: Les insectes sont ma spécialité et mes travaux m'ont souvent amené à m'intéresser aux vertébrés. Je me suis basé en grande partie sur la situation en Alberta et j'entretiens donc des contacts étroits avec le ministère de l'Agriculture de

factor, and we do not have a large component in our agricultural department that can be set aside for research.

As you know, I am both an insect and vertebrate pest specialist. Alberta has more resources for that research, and so we rely on them. We have made use of government funding to try to improve trapping success for pocket gophers. We put money into this survey to try to establish the severity of the problem.

One of the major concerns of SERM is endangered species. The Palliser Triangle is home to the swift fox and regardless of what is happening with strychnine, SERM is looking at how strychnine use will be handled in the south-west part of our province.

Senator Wiebe: Let us look for a moment at some of the solutions. I should like to direct this question to both Mr. Schultz and Mr. Aucoin. The proposal for the 2002-year that the province of Saskatchewan is asking for sounds like it is pretty much the same as what we did last year, only we will start earlier.

Is the problem the product or is it the regulations surrounding the product? Let me expand on that a bit. We now have a mixing rate of a 250-millimetre bottle to 1,000 parts of grain. What would happen if we put that same 250-millimetre bottle into 500 parts of grain? I use that as an example. Will you have more effective control of the gopher that way or must we design a brand new product?

Mr. Schultz: I do not believe the product is the problem. The problem we see and we hear about is that the timing is wrong. We have addressed that issue this morning. The other problem is that the product must be made more readily available. There were certain test stations last year. Producers were travelling many miles to these test stations: For the benefit of our people, we feel that the product should be made available closer to home so that they can access this and, if need be, mix their own product to serve their own needs.

Senator Wiebe: If I understand that properly, the solution is very simple: It is a matter of a change of regulations.

Mr. Schultz: It appears that way.

Senator Wiebe: Would the change of regulations have to be supported by the four provinces that first agreed to it, and the federal government? If it is a simple change of regulations, what process might be used to get those regulations changed?

Mr. Aucoin: That is probably quite accurate. However, change is neither necessary nor simple. The legislation is quite clear about registering a pesticide in this country.

cette province. La recherche est un facteur important et, au ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan, nous n'avons pas beaucoup de ressources pour la recherche.

Comme vous le savez, je suis un spécialiste des insectes et des vertébrés nuisibles. La province de l'Alberta possède davantage de ressources pour ce type de recherche et par conséquent, nous nous appuyons sur elle. Nous avons utilisé des fonds de l'État pour tenter d'améliorer le taux de réussite du piégeage du gauphre gris. Nous avons investi dans le sondage pour essayer de déterminer la gravité du problème.

Les espèces en voie de disparition constituent une des préoccupations majeures de SERM. Le triangle de Palliser est l'habitat du renard véloce et quelle que soit la décision qui sera prise au sujet de la strychnine, SERM examine comment on procédera en ce qui concerne l'usage de la strychnine dans le sud-ouest de notre province.

Le sénateur Wiebe: Examinons brièvement quelques solutions. Je voudrais adresser la question suivante à la fois à M. Schultz et à M. Aucoin. La proposition pour 2002 que demande la province de la Saskatchewan semble très semblable à ce qu'on a fait l'année dernière, à la seule différence près qu'on interviendra plus tôt.

Le problème est-il dû au produit lui-même ou aux règlements qui le concernent? Je m'explique. Actuellement, on utilise une bouteille de 250 mm pour 1 000 parties de grain. Et si on utilisait par exemple une bouteille de 250 mm pour 500 parties de grain, cela accroîtrait-il l'efficacité du produit ou faudrait-il mettre au point un tout nouveau produit?

M. Schultz: Je ne pense pas que ce soit le produit proprement dit qui pose des problèmes. À notre avis et d'après les commentaires que nous avons entendus, le problème est dû au mauvais choix du moment. Nous en avons discuté ce matin. L'autre problème est dû à son manque d'accessibilité. L'année dernière, des postes pilotes avaient été établis. Les producteurs devaient parcourir de longues distances pour s'y rendre. Nous pensons que le produit devrait être distribué à des endroits situés de sorte que les agriculteurs n'aient pas à parcourir d'aussi longues distances et à ce qu'ils y aient accès facilement; ils pourraient toujours faire le mélange à leur convenance, si c'est nécessaire.

Le sénateur Wiebe: Si je comprends bien, la solution est toute simple: il suffit de modifier les règlements.

M. Schultz: On dirait que c'est cela.

Le sénateur Wiebe: Est-ce que cette modification des règlements devrait être appuyée par les quatre provinces qui l'ont acceptée et par le gouvernement fédéral? S'il s'agit d'une simple modification des règlements, comment pourrait-on procéder?

M. Aucoin: C'est probablement très exact. Cependant, une modification des règlements n'est ni nécessaire ni simple. Les dispositions législatives concernant l'homologation d'un pesticide sont très spécifiques.

Senator Wiebe: I am not talking about registering; I am talking about changing regulations. We already have the pesticides. The regulations are there to govern the rate.

Mr. Aucoin: To govern the rate? First, the product that you want to use is not registered. To register that product, the minister must satisfy himself that the safety to health and the environment risks are acceptable.

Senator Wiebe: We are talking about the same product. We are talking about a 250-millimetre bottle of liquid poison.

Mr. Aucoin: Yes.

Senator Wiebe: Under the regulations now, you put that bottle with 1,000 parts of oats. We are saying to take that same bottle but, instead of putting it in 1,000 parts of oats, you put it with 500 parts of oats.

Senator Oliver: There is no registration for that now.

Senator Wiebe: What is the process, then, to change that registration?

Mr. Aucoin: To clarify, there is no registration now for that 250-millimetre product. That is not a registered product approved for use in Canada today. The only way to make that re-appear next year for use by growers is either through a regular pesticide submission made by a company, or an emergency registration application made by the province with the support of the company.

Senator Wiebe: You hit the nail on the head right there. Let us go back to the simple solution. If the Provinces of Saskatchewan and Alberta declare an emergency situation for gophers and ask for permission to mix a 250-millimetre bottle of this product with 500 parts of oats, then, it can happen very quickly.

Mr. Aucoin: They will make a submission for an emergency registration and we will consider the rate that they propose to use the product. If there is evidence that the rate should go up or down, we are happy to consider that evidence.

Senator Wiebe: We have presented a considerable amount of evidence to you this morning as to the need for that emergency. The next step is for the provinces to write to you requesting a doubling of the mixture.

Mr. Aucoin: I will leave that to the provinces to answer whether they would double or alter the rates available. From all the information I have heard today, last year's emergency registration to allow use of the 2 per cent liquid concentrate to make up baits, which resulted in a 0.4 per cent final concentration, was very effective in that form.

Senator Wiebe: We have accomplished that. In regards to how far the farmer must travel to pick up a 250-millimetre bottle, who is there to oversee the mixing of it, and so on? Are those

Le sénateur Wiebe: Je ne parle pas d'homologation mais de modification des règlements. Les pesticides existent déjà. Les règlements qui indiquent les proportions pour le mélange sont déjà en place.

M. Aucoin: Qui indiquent les proportions? Le produit que vous voulez utiliser n'est pas homologué. Pour l'homologuer, le ministre doit s'assurer que les risques pour la santé et l'environnement sont acceptables.

Le sénateur Wiebe: Nous parlons du même produit. Nous parlons de la bouteille de 250 mm de poison liquide.

M. Aucoin: Oui.

Le sénateur Wiebe: D'après les règlements actuels, vous mélangez cette bouteille à 1 000 parties d'avoine. Nous supposons qu'au lieu d'utiliser 1 000 parties d'avoine pour la même bouteille, on n'en utilise que 500.

Le sénateur Oliver: C'est un produit qui n'est pas encore homologué.

Le sénateur Wiebe: Quel est donc le processus pour modifier cette homologation?

M. Aucoin: Je précise qu'il n'y a pas d'homologation actuellement pour cette bouteille de 250 millimètres. Ce n'est pas un produit homologué dont l'usage est autorisé au Canada actuellement. La seule façon de procéder pour qu'il réapparaisse l'année prochaine et soit accessible aux cultivateurs est soit par le biais d'une demande normale d'homologation de pesticide présentée par une entreprise ou par une demande d'homologation d'urgence présentée par la province, avec l'appui de l'entreprise.

Le sénateur Wiebe: C'est exactement ce que je voulais savoir. Revenons à la solution simple. Si les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta décrètent l'état d'urgence en ce qui concerne les spermophiles et demandent la permission de mélanger une bouteille de 250 mm avec 500 parties d'avoine, cela peut être réglé très rapidement.

M. Aucoin: Elles présentent une demande d'homologation d'urgence et proposent les proportions du mélange. Si les données indiquent que les proportions devraient augmenter ou diminuer, nous les examinons.

Le sénateur Wiebe: Nous vous avons présenté ce matin de nombreuses preuves du caractère urgent de la situation. La prochaine étape est que les provinces vous écrivent pour vous demander de doubler le pourcentage de strychnine dans le mélange.

M. Aucoin: C'est aux provinces qu'il appartient de décider si elles voudraient doubler ou modifier la proportion de produit. D'après ce que j'ai entendu aujourd'hui, l'homologation d'urgence de l'année dernière permettant l'usage de concentré liquide à 2 p. 100 de strychnine pour confectionner des appâts et produisant une concentration finale de 0,4 p. 100, a été très efficace.

Le sénateur Wiebe: C'est ce que nous avons accompli. En ce qui concerne les déplacements que doivent faire les agriculteurs pour prendre livraison du produit, qui est sur place pour superviser

regulations that would be changed by the province or are those regulations that would be changed by your department?

Mr. Aucoin: Those would have to be approved by our department. Last year's registration, for example, indicated on the label the type of product, the type of restrictions and the type of people who were authorized to mix up the product for use by farmers. These are logistical problems. These distribution problems were discussed in Edmonton. Some solutions were put forward to have additional pest control operators, for example, who would be authorized to deal with that. We could consider all of these in the context of a new emergency application. If there is a better way to distribute the product, it is open for consideration. We are happy to consider it.

Senator Wiebe: How long would it take you to take something like this under consideration?

Mr. Aucoin: Saskatchewan's application for last year came in June 25 and on June 29 we granted their emergency registration application. That was largely helped by our work with Alberta's emergency registration. We worked closely together with them to work out some way of managing this problem that we were both comfortable with.

Senator Wiebe: Would the kind of approach that I have just outlined be acceptable to SERM? That is to say, if the regulations could be relaxed and the amount of liquid could be doubled to the grain, would that solution be acceptable to SARM?

Mr. Schultz: I am not so sure that the solution is the problem. The solution that we had available to us on the test basis last year seemed to be satisfactory and adequate. The problem we are having involves accessibility and availability. It was made available in restricted form. Producers could only get so much of the product and it was not available close to home.

Senator Wiebe: Do the changes that you have talked about fall within the responsibility of the federal government or the provinces to initiate? It is my understanding that the solution would come from the provinces. The provinces' request to the regulatory agency would allow them to set these different regulations concerning how far someone must go to pick up the product and whether the pest officers will mix the product or someone else.

Should our efforts as a committee be to sit down with the Provinces of Alberta and Saskatchewan and say, "Look, we must ask for changes to the regulations to allow the regulatory agency to have a look at it and make a ruling as they did last year. They accepted the recommendation that was put forward by the provinces." Should the provinces now put in recommendations suggesting that they are sympathetic to the concerns that have been expressed by SERM?

le mélange et les autres opérations? Est-ce que c'est la province ou votre ministère qui se charge d'apporter les modifications nécessaires aux règlements?

M. Aucoin: Les modifications doivent être approuvées par notre ministère. Par exemple, l'homologation de l'année dernière prévoyait que l'étiquette porte une mention concernant le type de produit, le type de restrictions et le type de personnes autorisées à mélanger le produit pour les agriculteurs. Ce sont des problèmes logistiques. Ces problèmes de distribution ont été examinés à Edmonton. Diverses solutions ont été proposées, notamment d'augmenter le nombre d'agents de lutte antiparasitaire autorisés à faire le mélange. Nous pourrions examiner toutes ces questions dans le contexte d'une nouvelle demande d'homologation d'urgence. Si l'on trouve une méthode de distribution du produit plus efficace, on pourrait en discuter. Nous nous ferions un plaisir d'examiner la question.

Le sénateur Wiebe: Combien de temps cela vous prendrait-il?

M. Aucoin: La demande de la Saskatchewan pour l'année dernière est arrivée le 25 juin et, le 29 juin, nous lui avons accordé son homologation d'urgence. Le processus a été accéléré en grande partie grâce à l'homologation d'urgence qui avait déjà été accordée à l'Alberta. Nous travaillons en étroite collaboration avec cette province pour adopter un mode de gestion de ce problème qui convienne aux deux provinces.

Le sénateur Wiebe: Le type d'approche dont je viens de parler serait-il acceptable pour SERM? Autrement dit, si l'on pouvait assouplir les règlements et doubler la proportion de liquide, cette solution serait-elle acceptable à SERM?

M. Schultz: Je ne suis pas certain que ce soit la solution qui pose un problème. La solution que nous avons l'année dernière à titre d'essai semblait être satisfaisante et adéquate. Le problème auquel nous sommes confrontés est un problème d'accessibilité et de disponibilité. Le produit a été mis à la disposition des agriculteurs sous une forme restreinte. Les producteurs ne pouvaient en obtenir qu'une quantité limitée et ils devaient faire de longs déplacements pour se le procurer.

Le sénateur Wiebe: Est-ce que les changements que vous aviez mentionnés doivent être mis en oeuvre par le gouvernement fédéral ou par les gouvernements provinciaux? Si j'ai bien compris, la solution viendrait des provinces. La demande faite par les provinces à l'agence de réglementation permet d'établir les diverses règles qui déterminent notamment le lieu où l'agriculteur doit prendre livraison du produit et si le mélange sera fait par des agents de lutte antiparasitaire ou d'autres personnes.

Est-ce que nous devrions organiser une rencontre avec les représentants des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan et leur dire: «Nous devons demander des modifications aux règlements pour permettre à l'agence de réglementation de les examiner et de prendre une décision comme celle qu'elle a prise l'année dernière. Elle a accepté la recommandation faite par les provinces.» Est-ce que les provinces devraient faire des recommandations indiquant qu'elles sont sensibles aux préoccupations de SERM?

Mr. Wilk: Saskatchewan Agriculture and Food emergency application for 2002 will feature farmer access to the strychnine concentrate. The point of sale will be at the rural municipal office, which has in the neighbourhood of 270 sites in the province versus the dozen locations where we mixed bait last summer. We are working to that end. Essentially it will be up to PMRA to approve the application or the process when that application arrives for their consideration.

The Chairman: It is important that we keep our questions and our answers confined to a solution. This committee is used to getting solutions. We will keep our comments to that. Senator Wiebe you have one more question.

Senator Wiebe: In the application that you will be submitting on behalf of the Province of Saskatchewan for the 2002 program, have you designed that request in consultation with SERM?

Mr. Wilk: That is indeed the case. SERM has been a part of this application development process for a good period of time. The department also developed the application process when Senator Sparrow met with us in Edmonton last November. Over the course of the months of October and just as recently as two weeks ago, I met with the farmers who make up the provincial agricultural board system to discuss the proposal and the avenues we were advancing to PMRA. A great deal of consultation has gone forward. This afternoon I am meeting with the SERM board of directors to add some fine details to our application.

Senator Wiebe: If the regulatory agency accepts your proposal for 2002, I know you cannot make everyone happy, but will the majority of the producers and SERM be happy with that proposal?

Mr. Wilk: I hope so. I will let Mr. Schultz comment on that.

Mr. Schultz: That would be a landmark decision, if we could come up with it.

Mr. Engel: Mr. Aucoin spoke about two solutions: a company making application, and the emergency application being made by the provinces. The only real solution that we have for next year is the emergency application. There is a third option that needs to be looked at, and that is the federal government passing whatever regulations or legislation is needed to instruct PMRA to allow the sale of the 2 per cent strychnine to our farmers just as they were able to purchase it from 1938 until 1992. This solution could be implemented until such time as other biological controls or other proven methods are found.

Senator Sparrow: Strychnine has been registered in Canada for gopher control use since 1928. Strychnine was used effectively up until 1990 when there was some representation made to have a ready-to-use product. In all of those years, the provinces kept gophers under control. They did not eradicate them, but they kept them under control. No one can come up with the scientific evidence that there was a problem. The change was made without scientific evidence.

M. Wilk: La demande d'homologation d'urgence du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Saskatchewan pour 2002 portera principalement sur l'accès des agriculteurs au concentré de strychnine. Le point de vente sera établi dans les bureaux municipaux ruraux dont le nombre est d'environ 270 pour la province alors que l'été dernier, le mélange était préparé dans une douzaine d'endroits. C'est l'objectif que nous visons. C'est principalement à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) qu'il appartient d'approuver la demande ou à mettre le processus en oeuvre à la réception de la demande.

Le président: Il est important que les questions et les réponses portent exclusivement sur une éventuelle solution. Nous sommes habitués à trouver des solutions. Nous nous en tiendrons donc à cela. Vous avez une autre question à poser, sénateur Wiebe.

Le sénateur Wiebe: Avez-vous consulté SERM pour préparer la demande que vous présenterez au nom de la province de la Saskatchewan pour le programme de 2002?

M. Wilk: C'est cela. SERM participe à l'élaboration de cette demande depuis un certain temps. Le ministère y a également participé lorsque le sénateur Sparrow nous a rencontrés à Edmonton au mois de novembre. J'ai rencontré au mois d'octobre et il y a deux semaines les agriculteurs qui représentent les commissions provinciales agricoles pour discuter de la proposition et des pistes proposées à l'ARLA. De nombreuses consultations ont eu lieu. Cet après-midi, je rencontre les membres du conseil d'administration de SERM pour ajouter quelques points à notre demande.

Le sénateur Wiebe: Si l'agence de réglementation accepte votre proposition pour 2002, cela ne fera certainement pas l'affaire de tous les intéressés mais est-ce que la majorité des producteurs et SERM seront satisfaits de cette proposition?

M. Wilk: Je l'espère bien. Je laisse le soin à M. Schultz de faire des commentaires à ce sujet.

M. Schultz: Ce serait alors une décision qui ferait date.

M. Engel: M. Aucoin a parlé de deux solutions: la première est qu'une entreprise présente une demande et la deuxième est que la demande d'homologation d'urgence soit faite par les provinces. En fait, la seule solution possible pour les deux prochaines années est la demande d'homologation d'urgence. Il convient toutefois d'examiner une troisième solution possible, à savoir que le gouvernement adopte les règlements ou les dispositions législatives nécessaires pour charger l'ARLA d'autoriser la vente du concentré de strychnine à 2 p. 100 aux agriculteurs comme ce fut le cas de 1938 à 1992. Cette solution pourrait être mise en oeuvre jusqu'à ce qu'on découvre d'autres modes de lutte biologique ou d'autres méthodes ayant fait leurs preuves.

Le sénateur Sparrow: La strychnine est homologuée au Canada pour la lutte contre les spermophiles depuis 1928. Elle a en fait été utilisée jusqu'en 1990, année où des démarches ont été faites pour n'autoriser que l'utilisation d'un produit prêt à l'emploi. Pendant toute cette période, les provinces ont limité la prolifération des spermophiles. Elles ne les ont pas fait disparaître mais elles ont limité les populations. Personne n'a pu prouver que ce produit était une source de problèmes. La décision d'en

Mr. Wilk from the department in Regina, and the Saskatchewan Association of Rural Municipalities are doing a good job. They are doing what the farmers and Association of Rural Municipalities asked for: that the product be made available through our regional municipality offices directly to the farmer with certain controls on it. Am I wrong on any of these statements I am making?

The indication is that somewhere along the line someone thought the farmer was irresponsible and could not handle the situation. We must get rid of that notion.

In regard to the training of farmers to handle the product, I appreciate what we are talking about here. We are trying to make excuses to have the product registered. We are grabbing at little straws to say it will be safe. We must train the farmers. Let me tell you this: The farmer has been going in and buying a can of poison for years. He takes it to the farm, opens it and mixes it and puts in four litres of grain and mixes it around puts a teaspoon down the gopher hole. Are you telling me that we are going to have extensive training programs for that? We are not talking about herbicides that are sprayed all over the place. We are talking about that simple process.

If you insist that the farmers have a training program, he will go for it, but he will not be happy. Can you comment on that?

Senator Hubley asked about the 2 per cent and we keep hearing about 4 per cent concentrate. A 2 per cent concentrate, when it is mixed with approximately 4 litres of grain brings the concentrate down to 0.4 per cent. That is the difference. If figure not 2 per cent or 4 per cent, the concentration is brought down to the 0.4 per cent level.

The problem is that the poison must be available when the farmer needs it, not when some bureaucrat says he can use it. That may be no good to the farmer; he may have other things to do on that day. The gophers may not be out. You must poison gophers four different times a year. The farmer must decide when that will be done because every district is different.

The male gopher comes out first in the spring of the year. He comes out as soon as the snow starts to melt. He is the only one. If you want to get him, you poison him. The female comes out a month later. She fools around a bit with the male gopher and then she stays out for two-or-three weeks and goes in and gives birth. She is in for another three to four weeks giving birth. You must catch her with that poison when she is out before she gives birth. There is that period of time. The farmer has known how to handle that situation since 1928.

interdire l'utilisation sous cette forme ne repose pas sur des données scientifiques.

M. Wilk, du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, à Regina, et la Saskatchewan Association of Rural Municipalities font de l'excellent travail. Ils font ce que souhaitent les agriculteurs et l'association elle-même, c'est-à-dire qu'ils mettent le produit à la disposition des agriculteurs par l'intermédiaire des bureaux municipaux régionaux avec certaines restrictions. Est-ce bien cela?

Il semblerait que quelque part dans la filière, quelqu'un ait pensé que les agriculteurs étaient irresponsables et qu'ils ne pouvaient pas faire face à la situation. C'est un préjugé dont il faut se débarrasser.

En ce qui concerne les démonstrations d'utilisation du produit à l'intention des agriculteurs, j'apprécie les présentes discussions. Nous essayons de trouver des excuses pour faire homologuer le produit. Nous essayons de trouver des prétextes pour dire qu'il n'y aura pas de danger. Nous estimons devoir donner des cours aux agriculteurs. En fait, les agriculteurs ont acheté la boîte de poison pendant des années. Ils l'ouvraient et faisaient le mélange eux-mêmes: quatre litres de grain par boîte. Ensuite, ils plaçaient l'appât avec une cuillère à thé dans les terriers de spermophiles. Est-ce que vous comptez organiser des programmes de formation très élaborés à ce sujet? Il ne s'agit pas d'épandage d'herbicides. Il s'agit d'une opération très simple.

Si l'on insiste pour que les agriculteurs suivent un cours de formation, ils le feront mais à contrecœur. Pouvez-vous faire des commentaires à ce sujet?

Le sénateur Hubley a posé une question au sujet du concentré à 2 p. 100 et il est souvent question de concentré à 4 p. 100. Un concentré à 2 p. 100, une fois mélangé avec environ quatre litres de grain, donne un taux de concentration de 0,4 p. 100 seulement. C'est la différence. En fait, la concentration n'est pas de 2 p. 100 ni de 4 p. 100 mais de 0,4 p. 100.

Le problème est que l'agriculteur doit avoir accès au produit au moment où il en a besoin et pas au moment où un fonctionnaire décide qu'il peut l'utiliser. Il est possible que l'agriculteur n'en ait aucune utilité ou qu'il ait d'autres problèmes à régler le jour fixé par les fonctionnaires. Les spermophiles ne sont peut-être pas encore sortis de leur terrier. Le poison doit être placé durant quatre périodes de l'année. L'agriculteur doit décider à quel moment il doit le faire parce que les dates varient selon le district.

C'est le mâle qui sort d'hibernation le premier, au printemps. Il sort du terrier dès que la neige commence à fondre. La femelle n'est pas encore sortie. Si vous voulez l'empoisonner, vous pouvez le faire à ce moment-là. La femelle, quant à elle, sort un mois plus tard. Elle s'amuse un peu avec le mâle et reste dehors deux ou trois semaines; ensuite, elle rentre dans le terrier et met bas. Elle reste calée dans le terrier trois ou quatre semaines. Il faut l'empoisonner quand elle est sortie du terrier et avant la période de la mise bas. C'est le moment opportun. L'agriculteur sait ce qu'il faut faire depuis 1928.

The females that were not poisoned give birth in June and it is in that month that you have to kill the young. The males go back into hibernation in the middle of July and the females go very shortly after. It is only the young that are active in the fall.

Mr. Aucoin said that the company has to make application. They assured us at the Edmonton meeting that they are prepared to make application. I believe it was Mr. Wilk who said they could supply the product within 10 days notice. If we need the product, the companies can provide it.

The companies are prepared to request that the 2 per cent concentrate, in its mixed form, be made available to the rural municipality. That is pretty simple. They will do that tomorrow if that is the direction they are going to take. However, they will not take that direction unless they have some indication of what the provinces want. We got that indication this morning and I appreciate it very much.

The application will be made on the basis that the rural municipalities and the farmers have been requesting: that that it is made available in this solution for use by farmers themselves.

The three main points are, first, that supply is important; second, that application by the provinces be made on a timely basis and; third, that the provinces request that the department bring out reasonable regulations for use.

Senator Tunney: In response to your admonition to come to a solution, I got part of my answer in the lesson in biology we got from Senator Sparrow. I want to know how much material is dropped into each burrow. When you are on a quarter section of land with thousands of burrows, how do you keep track of which burrows have been treated? Is the poison dropped into the burrow by hand with a teaspoon, or is there a metering device that ensures that the exact amount is dispensed?

Senator Sparrow: You are correct that a teaspoon is the recommended amount of poison for each gopher hole. Farmers use different methods for knowing where they have placed poison, such as little flags. They do that for their own safety and their own methodology.

Scientific studies show that gophers need eat only four or five poisoned kernels of grain to be killed. A coyote, as an example, would have to eat 50 gophers in a sitting to ingest enough poison to die. A coyote could not possibly eat that many gophers. A hawk would have to eat 10 gophers in a sitting to ingest enough poison to die. That is calculated on the basis of weight.

We are concerned about safety if the farmer does not act responsibly. Prior to 1992, farmers mixed a 250-millilitre can of poison with four litres of grain. A ready-to-use liquid was introduced that reduced the solution from 2 per cent to 0.4 per cent, although there is no scientific evidence to substantiate the reduction in strength.

Les femelles qui n'ont pas été empoisonnées mettent bas en juin et c'est durant cette période qu'il faut tuer les jeunes. Les mâles se remettent en hibernation au milieu de juillet et les femelles très peu de temps après. Seuls les jeunes restent actifs en automne.

M. Aucoin a dit que la société devait présenter une demande. Ils nous a assurés qu'à la réunion d'Edmonton, elle était prête à présenter une demande. Je pense que c'est M. Wilk qui a dit qu'elle pouvait livrer le produit dans un délai de dix jours. Donc, si on en a besoin, les compagnies concernées peuvent fournir le produit.

Ces entreprises sont disposées à demander que le concentré à 2 p. 100, sous forme de mélange, soit mis à la disposition des municipalités rurales. C'est assez simple. Elles peuvent faire la demande dès demain si elles le désirent. Cependant, elles ne veulent pas prendre d'initiative avant d'avoir une indication de ce que les provinces veulent. Nous avons eu cette indication ce matin et j'en suis très heureux.

La demande sera fondée sur les desiderata des municipalités rurales et des agriculteurs, à savoir que le concentré soit mis à la disposition des agriculteurs pour leur permettre de préparer eux-mêmes le mélange.

Les trois principaux critères sont que l'offre soit importante, que la demande soit présentée à temps par les provinces et que les provinces demandent au ministère de prendre des règlements raisonnables en ce qui concerne l'utilisation du produit.

Le sénateur Tunney: J'ai trouvé une partie de la réponse à ma question dans le petit cours de biologie que nous a fait le sénateur Sparrow. Je voudrais savoir quelle quantité de poison est placée dans chaque terrier. Quand il s'agit d'un terrain d'une superficie d'un quart de section où les terriers se comptent par milliers, comment faites-vous pour retenir quels terriers ont été traités? Est-ce que le poison est placé à la main, à l'aide d'une cuillère à thé, dans le terrier, ou utilisez-vous un instrument de mesure qui permet de doser la quantité exacte requise?

Le sénateur Sparrow: La quantité de poison par terrier est en effet l'équivalent d'une cuillère à thé. Les agriculteurs utilisent diverses méthodes pour savoir où ils ont placé le poison. Certains d'entre eux placent de petits drapeaux. Ils font cela pour leur propre sécurité et ont chacun leur méthode.

D'après plusieurs études scientifiques, il suffit de quatre ou cinq grains empoisonnés pour tuer un spermophile. Pour ingérer suffisamment de poison pour en mourir, un coyote devrait par exemple manger une cinquantaine de spermophiles de façon consécutive. Un coyote ne pourrait pas avaler autant de spermophiles à la fois. Un faucon devrait en manger dix au cours du même repas pour ingérer une quantité suffisante de poison pour mourir. La dose est calculée en fonction du poids.

La question de la sécurité nous préoccupe si les agriculteurs n'agissent pas de façon responsable. Avant 1992, les agriculteurs mélangeaient une boîte de 250 ml de poison à quatre litres de grain. La solution liquide prête à l'emploi réduit le taux de concentration de 2 p. 100 à 0,4 p. 100 et pourtant aucune donnée scientifique n'indique que le poison ait été moins efficace pour autant.

Alberta and Saskatchewan introduced this special program this spring because of concerns about farmers being responsible. However, the regulations permitted the use of strychnine two to three times as strong as farmers were used to using. There is no scientific evidence for why that was done. The answer I received was that they thought they should make it stronger or farmers would complain.

The farmer wants to be responsible. However, now they buy a pre-mixed 20-litre pail. Instead of using five cans of the poison, they use 15. That made the solution three times as strong and increased the cost by three times.

We heard evidence at a meeting in North Battleford from a farmer who has 15,000 acres of grassland, hay land and pasture land. On the basis of \$150 a pail, it will cost him \$450,000 to control the gophers. Since the gophers got so far ahead during the years that he was not able to control them, that will be his cost. I compared that to what other farmers have said, and found that he was not inaccurate. We are talking about a lot of money.

Mr. Wilk: You are correct, in that the formula this summer was stronger than what existed in the pre-1992 labels. However, the product we mixed this summer yielded a 0.4 per cent product, which is the same as the ready-to-use baits. We wanted to ensure that the fresh mixed product was more effective than the off-the-shelf, ready-to-use products at the same active ingredient level.

The research from Alberta supports that the fresh mixed product is much more preferable. If this committee has some advice on what the active ingredient level should be, we would be pleased to hear that.

Mr. Aucoin: Our concern was primarily with use and access to the 2 per cent concentrate and not so much with the end-use product. Senator Sparrow is absolutely correct. Whether the end-use product is 0.2 per cent, 0.3 per cent or 0.4 per cent, you have a dead gopher.

The gopher problem last year created an emergency situation and we did have to respond quickly. We did not want to introduce yet another variable into the mix. We had a ready-to-use 0.4 per cent product on the shelf and we did not want to suggest that we decrease the strength of the product available to growers. If it is proven that we could drop the strength because palatability outweighs the strength argument, we will be happy to consider that. We will wait for a recommendation on that.

The Chairman: I want to thank the witnesses for their excellent presentations this morning. We will be making recommendations from what we have heard.

L'Alberta et la Saskatchewan ont mis en place le programme spécial au printemps parce qu'on craignait que les agriculteurs n'agissent de façon irresponsable. Cependant, les gouvernements permettaient l'utilisation d'une concentration de strychnine deux ou trois fois plus élevée que celle utilisée par les agriculteurs. Cette décision ne reposait toutefois pas sur des données scientifiques. La réponse qu'on m'a donnée, c'est qu'on pensait qu'il était préférable de faire un mélange plus concentré sinon les agriculteurs se plaindraient.

Les agriculteurs veulent être consciencieux. Cependant, ils achètent actuellement le produit sous forme prémélangée, dans un seau de 20 litres. Au lieu d'utiliser cinq boîtes de poison, on en utilise 15. C'est pourquoi la concentration est trois fois plus forte et le coût trois fois plus élevé.

Nous avons entendu à l'occasion d'une réunion à North Battleford les commentaires d'un agriculteur qui possède 15 000 acres de prairies, de champs de foin et de pâturages. À raison de 150 \$ le seau, la lutte contre les spermophiles lui coûtera 450 000 \$. C'est ce que ça lui coûtera, étant donné que les spermophiles ont proliféré pendant les années où il n'était pas en mesure d'enrayer l'accroissement de leur population. J'ai comparé ces chiffres avec les évaluations faites par d'autres agriculteurs et j'ai constaté qu'ils n'étaient pas inexacts. Ça représente des sommes importantes.

M. Wilk: Vous avez raison. La formule était en effet plus forte cet été que celle des étiquettes antérieures à 1992. Cependant, le produit mélangé cet été donnait un produit à 0,4 p. 100, c'est-à-dire la même concentration que celle des appâts prêts à l'emploi. Nous voulions nous assurer que le produit frais était plus efficace que le produit prêt à l'emploi pour la même proportion d'ingrédient actif.

Les études faites en Alberta confirment que le produit frais est nettement préférable. Nous serions heureux qu'on nous recommande le taux d'ingrédient actif souhaitable.

M. Aucoin: Nos préoccupations concernent surtout l'accès au concentré à 2 p. 100 et son utilisation plutôt que le produit final. Le sénateur Sparrow a parfaitement raison. Que le produit final soit à 0,2 p. 100, 0,3 p. 100 ou 0,4 p. 100, il tue le spermophile.

L'année dernière, la prolifération des spermophiles a créé une situation d'urgence face à laquelle nous avons dû réagir immédiatement. Nous ne voulions pas introduire une variable supplémentaire dans le mélange. Nous avions le produit prêt à l'emploi à 0,4 p. 100 à notre disposition et nous ne voulions pas recommander de diminuer la concentration. S'il s'avère qu'on pourrait diminuer la concentration parce que l'appétibilité a plus d'importance que celle-ci, nous nous ferons un plaisir d'étudier la question. Nous attendrons toutefois qu'on nous fasse une recommandation à ce sujet.

Le président: Je félicite les témoins pour leurs excellents exposés et je les en remercie. Nous tiendrons compte de leurs commentaires dans nos recommandations.

Perhaps before we go I could ask the witnesses from Saskatchewan to make a short comment on the drought. Although it is a bit off the subject, gophers, grasshoppers and drought all go together.

What is the general condition of the drought?

Mr. Schultz: I cannot say much about the drought at this time. There is light snow cover throughout most of the province. Much of the province was certainly affected by the drought last year. Some areas were not as badly off when it came time to take the crops off, due to reserve moisture from a year ago. However, there was no moisture accumulated this past year. If we do not get an excess amount of snow this winter and timely rains in the spring, we will have a serious situation with regard to drought in the province, and it will cover a greater part of the province than last year.

The Chairman: Thank you for that comment. Again, thank you for appearing and for a very interesting morning.

In terms of where we go from now, I am going to suggest that the clerk, along with probably Senator Sparrow and Senator Wiebe, write up the recommendations. We have a pretty good handle on where we have been this morning. I do not think it is necessary to call another meeting; we can trust our two colleagues.

Senator Wiebe: If I may make a comment. I agree with the urgency and I agree with what has to be recommended.

The Chairman: It is pretty clear.

Senator Wiebe: There is no doubt in my mind whatsoever. As deputy chairman of this committee, I must also keep in mind that our responsibility as a committee is to give the opportunity for all sides of the question to be heard. We have heard from only one side of the issue. While I agree with the urgency, we, as a committee, should meet with Greenpeace or the RCMP or whoever it is that might be opposed, otherwise we run the risk of criticism from those who may be opposed to it.

Senator Oliver: That is what my questions were directed at.

Senator Wiebe: We may not agree with their position. It bothers me when I hear comments like those from the chairman from Saskatchewan, saying "We managed to do an end run around those who were opposed to it by getting those things in quickly. We may not be that fortunate this year."

We have a responsibility to the process. If that is the route that the committee wants to take, I cannot support it. I must say it puts me in an embarrassing situation. I am supportive of the problem that farmers have, but I also have in my mind a strong responsibility to the fairness of this committee to hear from all sides.

Avant de nous séparer, je voudrais que les représentants de la Saskatchewan fassent un bref commentaire sur la sécheresse. Bien qu'on s'écarte ainsi légèrement du sujet, les spermophiles, les criquets et la sécheresse vont de pair.

Quelle est la situation générale à cet égard?

M. Schultz: Je n'ai pas grand chose à dire au sujet de la sécheresse actuellement. La majeure partie de la province est recouverte d'une légère couche de neige. L'année dernière, la plupart des régions de la province ont été touchées par la sécheresse. Certaines régions ne s'en sont pas tirées trop mal à la période des récoltes, à cause des réserves d'humidité de l'année précédente. Cependant, l'année dernière, aucune accumulation d'humidité ne s'est produite. S'il n'y a pas un excédent de neige cet hiver ou de la pluie au moment adéquat au printemps, les risques de sécheresse dans la province seront très élevés et elle touchera davantage de régions que l'année dernière.

Le président: Je vous remercie pour ce commentaire. Merci encore pour votre participation et pour cette discussion très intéressante.

Je suggère que le greffier rédige des recommandations avec l'aide du sénateur Sparrow et du sénateur Wiebe. Nous avons maintenant un assez bon aperçu de la situation et je ne crois pas qu'il soit nécessaire de consacrer une autre réunion à ce sujet; nous pouvons faire confiance à nos deux collègues.

Le sénateur Wiebe: Je tiens à signaler que je reconnais qu'il s'agit d'une situation d'urgence et que j'approuve les recommandations qui ont été faites.

Le président: C'est assez clair.

Le sénateur Wiebe: Je n'ai absolument aucun doute à cet égard. Cependant, en tant que vice-président de ce comité, j'estime que nous avons la responsabilité de donner aux interlocuteurs des deux parties l'occasion de faire connaître leurs opinions. Nous n'avons écouté qu'une des parties jusqu'à présent. Si je reconnais que la situation est urgente, nous devons également discuter avec les représentants de Greenpeace ou ceux de la GRC ou de tout autre groupe qui s'oppose à l'utilisation de ce produit, sinon nous risquons d'être la cible de leurs critiques.

Le sénateur Oliver: C'était précisément le but de mes questions.

Le sénateur Wiebe: Nous pouvons ne pas être d'accord avec eux. Cela m'irrite lorsque j'entends des commentaires comme ceux du président de la Saskatchewan qui a dit: «Nous sommes parvenus à déjouer la surveillance des adversaires de ce produit en agissant très rapidement. Nous n'aurons peut-être pas la même chance cette année.»

Nous avons des responsabilités en ce qui concerne ce processus. Si c'est la solution que le comité veut adopter, je ne peux pas l'appuyer. Cela me met dans une situation embarrassante. Je compatissais avec les agriculteurs, mais je suis conscient de la nécessité d'entendre les représentants des deux parties, par souci d'équité.

Senator Tkachuk: I do not buy the deputy chairman's argument whatsoever. First, we had an emergency situation last year in which the federal government approved the use of the product. It looks like we will have applications again. We can certainly call for support and quick movement by the federal government on the short-term solution. We can certainly ask the senate to do that. That would be helpful and it would show farmers that we support their issue.

Second, we should have perhaps one more day of hearings and have the gopher side come forward to make a presentation. We could hear from a few environmentalists who want to save the gophers, and maybe there will be some long-term solutions they could offer. Surely in the short-term, we can show some support for the farmers in a formal way. It is nice of us to say we support them, but why do we not show it in a formal way and do what we are supposed to do?

Senator Sparrow: We have heard sufficient information now so that the committee may at least write a letter to the Minister of Health indicating our concern about this issue and expressing our hope that serious consideration will be given to the suggestion made by the Province of Saskatchewan's Department of Agriculture.

If the committee thought that would be feasible, then the committee might want to make a report to the senate in the same method. The committee met and heard evidence and now shows concern about the existing problem and hopes that the government will take action to alleviate the situation. We are indicating to the senate and to the Minister of Health that there is a problem to be solved. We are not in a position in this short time to solve it.

To Senator Wiebe and to the rest of the committee, we are now beyond the problem of next year. To start calling witnesses at this time would mean taking another six months. Obviously, there has not been the concern of those environmentalists, because there is no evidence anywhere of their objections to the use of the pesticide. In one exception, someone brought this forward in 1988 or 1989, but they can find no evidence of it.

The Saskatchewan Department of the Environment said to me that they have no file on the issue. They have nobody in the department that is familiar with the gopher problem, or who was there when the decision was made in 1992. They have no file on the issue. So, if we are to start exploring to find out more, it cannot be done in the time frame in which the problem can at least be alleviated.

Let me pursue it a little further. In the province of Saskatchewan and Alberta, there is a problem of the swift fox.

Senator Chalifoux: And also with the little burrowing owl.

Le sénateur Tkachuk: Les arguments du vice-président ne me convainquent pas du tout. Il s'agissait d'une situation d'urgence l'année dernière lorsque le gouvernement fédéral a approuvé l'utilisation du produit. Il semble que nous recevrons à nouveau des demandes. On peut certainement demander de l'appui et une réaction rapide du gouvernement fédéral pour trouver une solution à court terme. On peut aussi le demander au Sénat. Ce serait utile et cela montrerait aux agriculteurs que nous les appuyons.

D'autre part, il faudrait peut-être une autre journée d'audience pour permettre aux défenseurs du spermophile d'exprimer leurs opinions. On pourrait écouter le témoignage de quelques écologistes qui veulent sauver le spermophile; ils auront peut-être des solutions à long terme à proposer. À court terme, nous pouvons manifester officiellement notre appui aux agriculteurs. C'est bien beau de dire que nous les appuyons, mais pourquoi ne démontrons-nous pas notre appui de façon officielle et ne prenons-nous pas les mesures que nous sommes censés prendre?

Le sénateur Sparrow: Nous avons déjà suffisamment de renseignements pour que le comité puisse au moins écrire une lettre au ministre de la Santé dans laquelle nous manifesterions nos préoccupations au sujet de ce problème et exprimerions l'espoir que la suggestion du ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan sera examinée avec attention.

Si le comité pense que c'est faisable, il décidera peut-être de présenter un rapport au Sénat de la même façon. Le comité a rencontré des témoins et a entendu les preuves. Il se préoccupe maintenant du problème et espère que le gouvernement prendra des mesures pour que la situation s'améliore. Nous pouvons seulement signaler au Sénat et au ministre de la Santé qu'il y a un problème à régler. Nous ne sommes pas en mesure de le résoudre dans un délai aussi court.

Je signale au sénateur Wiebe et aux autres membres du comité qu'il est déjà trop tard pour discuter du problème pour l'année prochaine. Pour convoquer les témoins, il faudrait prévoir encore six mois. De toute évidence, nous ne connaissons pas les préoccupations des écologistes puisque nous n'avons aucune idée de leurs éventuelles objections en ce qui concerne l'utilisation du pesticide. La seule exception est cette objection-ci qui a été présentée en 1988 ou en 1989, mais on n'a pu trouver aucune preuve qui le confirme.

Le ministère de l'Environnement de la Saskatchewan m'a dit qu'il n'avait pas de dossier à ce sujet. Aucun fonctionnaire de ce ministère n'est vraiment au courant du problème de la prolifération des spermophiles ou n'était là quand la décision a été prise, en 1992. Le ministère ne possède aucun dossier à ce sujet. Par conséquent, si l'on se met à étudier la question à fond pour en savoir davantage, cela ne pourrait pas se faire dans un délai suffisamment court pour avoir le temps d'au moins atténuer le problème.

Je voudrais pousser la discussion un peu plus loin. La Saskatchewan et l'Alberta ont aussi un problème en ce qui concerne le renard véloce.

Le sénateur Chalifoux: Et aussi en ce qui concerne la petite chouette des terriers.

Senator Sparrow: Yes, and with the burrowing owl in the area. I sent out the names of the areas where municipalities have made requests to the province. It covers most areas of the province. There are certain areas that are not a factor because of the soil concentration. If you have a heavy clay soil, the gophers cannot burrow into it and they ignore that area. They moved right out of the Rosetown area of Saskatchewan. In the areas where the soil is sandy there is a persistent problem.

I have the records showing the habitat of the burrowing owl and the swift fox. No municipality has brought forward its concerns concerning these animals, and it becomes anecdotal evidence of some description. My answer to that problem is to treat the area differently. You do not penalize the whole province because of an area where we want to protect the swift fox and the burrowing owl. Let us make some type of different arrangement for gopher control in those particular areas.

We could cover that, but we cannot cover all of those issues by calling in Greenpeace, et cetera. We could contact them, I suppose, and we could have hearings later. However, we must do something now.

The Chairman: There are two things that come to my mind. First, there is no end of people that want to come before this committee. We have been holding many meetings, probably more than we should have been holding. One group that Senator Lawson brought to my attention that is important in dealing with the environmental issue. Apparently, this group has a machine being made for use in B.C. that will take manure, sludge and other things and process it into a very useful type of fertilizer and other uses that are environmentally sound. Senator Tunney mentioned that as well. This information just crossed my desk yesterday, and they would like to appear before this committee. That is item that is much in line with what we are talking about.

The second item is that the pest control people from Saskatchewan mentioned this morning that they are quite aware of the importance of the issues that surround the gopher problem.

Senator Chalifoux: I have a couple of questions. I agree, but in the Palliser area in and in the Cypress Hills, there are big issues. I have been watching documentaries on the swift fox and the burrowing owl. Work is being done on that in that area.

Senator Tkachuk: What is the problem with the swift fox and the burrowing owl?

Senator Chalifoux: They are endangered species.

Senator Oliver: Have they been poisoned off?

Senator Chalifoux: They do not want them to be poisoned off, but that could happen. We need to hear from someone who has the environmental expertise to provide the appropriate information. Farmers are concerned and we are concerned. We are the keepers of the land.

Le sénateur Sparrow: En effet. J'ai envoyé le nom des régions où les municipalités ont présenté une demande à la province. Le problème couvre la plupart des régions de la province. Dans certaines régions, le problème ne se pose pas à cause de la densité du sol. Dans un sol d'argile lourde, les spermophiles ne peuvent pas creuser de terrier et ils ne s'y installent pas. Ils ont quitté la région de Rosetown, en Saskatchewan. Dans les régions où le sol est sablonneux, le problème persiste.

J'ai des documents représentant l'habitat de la chouette des terriers et du renard véloce. Aucune municipalité n'a manifesté de préoccupations au sujet de ces animaux. Donc, nous n'avons en quelque sorte que des preuves anecdotiques. La solution que je préconise est d'adopter un mode de traitement différent dans cette région. On ne pénalise pas toute une province à cause d'une région où l'on veut protéger le renard véloce et la chouette des terriers. Il faut prendre des mesures différentes de lutte contre les spermophiles dans la région concernée.

Nous pourrions discuter de ces problèmes mais nous ne pourrions pas les aborder tous en convoquant Greenpeace et d'autres témoins. Nous pourrions contacter ces témoins et tenir des audiences plus tard. Nous devons cependant agir immédiatement.

Le président: J'ai deux observations à faire. La première est que le nombre de personnes qui désirent témoigner est quasi illimité. Nous avons tenu de nombreuses réunions, probablement plus que nécessaire. Le sénateur Lawson m'a signalé un groupe qui pourrait aider à résoudre l'aspect écologique du problème. De toute apparence, ce groupe possède une machine faite en Colombie-Britannique qui transforme du lisier, des résidus et d'autres matières en engrais très utile ou en matières ayant d'autres usages écologiques. Le sénateur Tunney l'a mentionné également. J'ai reçu cette information hier et ce groupe voudrait comparaître. C'est une machine très intéressante dans le contexte de la présente discussion.

La deuxième est que les agents de lutte antiparasitaire de la Saskatchewan ont signalé ce matin qu'ils sont au courant de l'importance des problèmes qui entourent celui de la prolifération des spermophiles.

Le sénateur Chalifoux: J'ai deux questions à poser. Dans la région de Palliser et dans celle des Cypress Hills, ces problèmes ont pris des proportions importantes. J'ai regardé des documentaires sur le renard véloce et sur la chouette des terriers. Des études sont en cours.

Le sénateur Tkachuk: Quelle est la nature du problème en ce qui concerne le renard véloce et la chouette des terriers?

Le sénateur Chalifoux: Ce sont des espèces en voie de disparition.

Le sénateur Oliver: Ont-elles été empoisonnées?

Le sénateur Chalifoux: On veut éviter qu'elles le soient mais c'est une possibilité. Nous voulons entendre des témoins qui ont suffisamment de compétence en matière d'écologie pour donner les renseignements appropriés. Les agriculteurs sont préoccupés et nous aussi. Nous sommes les protecteurs de la terre.

Yes, I totally understand the gopher problem, because I lived with it when I was a child. In those days, we got a nickel per tail; I drowned them.

What interests me is that we are hearing one side of the story, and I think we should hear both sides. They are saying that we have until March 15 before eradication must begin. We should be able to at least hear a couple of people before that time.

Senator Tkachuk: We do not come back until February.

Senator Wiebe: May I suggest that we meet with the Department of the Environment next Tuesday at our regular meeting time?

Senator Chalifoux: At least that would give us some comfort to know what they are doing. You are saying there is no information and there are no records. Let us challenge them.

The Chairman: I am in the hands of the committee.

Senator Oliver: What would you like to see done?

The Chairman: I will not be here next Tuesday.

Senator Oliver: What is your direction in terms of the resolution to this problem?

The Chairman: It is important to put the recommendations out there. They are pretty straightforward and simple. The biggest enemy we have is time. If the majority feels that it is absolutely necessary, I am in your hands.

Senator Wiebe: I do not think it makes much difference.

The Chairman: The department itself is very careful about these concerns of health for humans and other affected animals. They will defend that well, from what I heard this morning from Mr. Aucoin.

Senator Tkachuk: I must not be in the same meeting. We did this last year, but it was too late. Now, we want to ensure that the federal government cooperates with the provinces so that they get the applications processed quickly. Not to denigrate the owl and the swift fox, but we can worry about those next year. Right now, we need to come up with a long-term solution, which is better for the environment than the short-term solution.

Too many gophers are not good for the environment either. We cannot solve everyone's problem. Surely we can provide some sustenance and support to the provinces. I cannot imagine why we would not.

Senator Chalifoux: Surely we can wait until next week.

Senator Wiebe: I cannot see what time difference it will make, whether our researcher drafts a letter on Monday or Wednesday for us to send to the minister.

Je comprends effectivement très bien le problème des spermophiles parce que je l'ai vécu lorsque j'étais enfant. On nous donnait alors une pièce de cinq sous par queue de spermophile; je les noyais.

Ce qui me préoccupe, c'est que nous n'avons entendu qu'une version de l'histoire alors qu'il faudrait entendre les deux. On dit qu'il nous reste jusqu'au 15 mars avant que la campagne ne commence. Nous devrions avoir le temps de convoquer au moins deux ou trois témoins d'ici là.

Le sénateur Tkachuk: Nous ne rentrons qu'en février.

Le sénateur Wiebe: Je suggère que nous rencontrions des représentants du ministère de l'Environnement mardi prochain, à l'heure normale.

Le sénateur Chalifoux: Cela nous permettrait au moins de savoir ce que fait le ministère. Vous dites qu'il n'a pas d'information ni de dossier à ce sujet. Confrontez-les alors.

Le président: Je m'en remets à vous.

Le sénateur Oliver: Qu'aimeriez-vous que l'on fasse?

Le président: Je serai absent mardi prochain.

Le sénateur Oliver: Que conseillez-vous de faire pour résoudre le problème?

Le président: Il est important de faire les recommandations. Elles seront très simples. Notre pire ennemi est le manque de temps. Si la majorité d'entre vous estiment que c'est absolument nécessaire, je m'en remets à votre décision.

Le sénateur Wiebe: Je ne pense pas que cela fasse une grande différence.

Le président: Le ministère est très prudent en ce qui concerne les problèmes qui risquent d'avoir des répercussions sur la santé des personnes et sur d'autres espèces animales. D'après ce que M. Aucoin a dit ce matin, le ministère défendrait ce point de vue.

Le sénateur Tkachuk: Nous n'avons sûrement pas assisté à la même réunion. Nous avons fait cela l'année dernière, mais il était trop tard. Nous voulons maintenant nous assurer que le gouvernement fédéral collabore avec les provinces pour que les demandes puissent être traitées rapidement. Ce n'est pas que je ne m'intéresse pas à la chouette des terriers ni au renard véloce, mais on pourrait se préoccuper de ces deux espèces l'année prochaine. Dans l'immédiat, il faut trouver une solution à long terme, une solution plus intéressante pour l'environnement qu'une solution à court terme.

La prolifération des spermophiles nuit également à l'environnement. On ne peut pas régler tous les problèmes. Nous pourrions donner notre appui aux provinces. Je n'arrive pas à imaginer qu'on puisse ne pas le faire.

Le sénateur Chalifoux: Nous pouvons certainement attendre jusqu'à la semaine prochaine.

Le sénateur Wiebe: Je ne vois pas quelle différence cela ferait si notre attaché de recherche nous préparait lundi ou mercredi une lettre à envoyer au ministre.

Senator Tkachuk: We should do it today. We must approve it before it is recommended in the senate.

Senator Sparrow: I am sorry but I am confused about Senator Wiebe's comments. He said earlier he was not prepared to support this because he wanted witnesses called, and he listed a number of different organizations.

Senator Wiebe: I said "possibly."

Senator Sparrow: Obviously, we cannot do that between now and next Tuesday; we might possibly have one witness.

Senator Chalifoux: Yes, a witness from the Department of the Environment.

Senator Sparrow: That does not answer your problem.

Senator Wiebe: It does, because it gives me an idea why this law was changed in 1992. We need to know why that was done. I believe that as a committee we must be fair. I do not want to be accused of being a committee of the Senate that is simply a lobby group to the Government of Canada. By listening to just one group of witnesses, we run that risk.

Senator Hubley: I must start off by saying that I am not a Western farmer. I have great sympathy for the problems that you are experiencing. We, as a Senate committee, must be able to answer the tough questions that other people will ask of us.

Questions concerning the environment will be some of the tough questions. I feel somewhat pressured now to make a decision on a matter for which I do not have a balance of information. If we do have the time perhaps inviting some environmentalist to come forward and give us their information would give us that balance that we are going to need to make this decision.

I do not know that we must be pressed by time. You have the experience that I do not have. I am not sure that this has to be done in three days or four days.

Is it not our job perhaps to take a bit of time to look at all of the sides of the situation and then put forward our recommendations?

Senator Oliver: The questions that I asked today were designed to answer the very concerns you have. I did ask questions about the environment and about water, lakes, rivers and wells and effects on humans. I asked that if they had done studies, they should lay them before the committee.

The answer was that they have done no studies. Any evidence that exists, indicates that there has been no environmental harm or damage as a result of what went on up until 1992. That is what I heard.

On the basis of that, I would like to hear that Senator Sparrow and Senator Wiebe should do a draft in conjunction with our researcher and our clerk. They should circulate that draft to members of the committee so that we can look at it over the weekend.

Le sénateur Tkachuk: Il faudrait le faire aujourd'hui même. Nous devons l'approuver avant que des recommandations soient faites au Sénat.

Le sénateur Sparrow: Je regrette mais je ne comprends plus très bien le sénateur Wiebe. Il a dit tout à l'heure qu'il n'était pas disposé à appuyer cette demande parce qu'il voulait qu'on convoque des témoins et il a cité plusieurs organismes.

Le sénateur Wiebe: J'ai parlé de la possibilité de convoquer d'autres témoins.

Le sénateur Sparrow: De toute évidence, nous ne pouvons pas le faire d'ici mardi; nous pourrions peut-être convoquer encore un témoin.

Le sénateur Chalifoux: Oui, un représentant du ministère de l'Environnement.

Le sénateur Sparrow: Ça ne règle pas votre problème.

Le sénateur Wiebe: Si, parce que ça me permettrait de savoir pourquoi cette loi a été modifiée en 1992. Nous devons savoir pourquoi. Nous devons être équitables. Je ne tiens pas à ce qu'on nous considère comme un simple groupe de lobbying pour le compte du gouvernement du Canada. C'est le risque que nous prenons en convoquant un seul groupe de témoins.

Le sénateur Hubley: Je signale d'emblée que je ne suis pas un agriculteur de l'Ouest. J'ai toutefois beaucoup de sympathie pour eux. Le comité doit être en mesure de répondre aux questions embarrassantes que d'autres personnes pourraient lui poser.

Les questions concernant l'environnement seront embarrassantes. J'ai l'impression qu'on nous pousse à prendre une décision sur une question sur laquelle nous n'avons pas les informations nécessaires pour peser le pour et le contre. Si nous avons le temps d'inviter des écologistes, ils pourraient exprimer des opinions qui apporteraient les éléments nécessaires pour prendre une décision pondérée.

Je ne sais pas si nous sommes pressés par le temps à ce point. Vous avez plus d'expérience que moi. Je ne suis pas certain que la décision doive être prise d'ici trois ou quatre jours.

N'est-ce pas notre rôle d'examiner tous les aspects d'un problème avant de faire des recommandations?

Le sénateur Oliver: Les questions que j'ai posées aujourd'hui étaient conçues de façon à répondre à ces préoccupations. J'ai posé des questions sur l'environnement et sur l'eau, les lacs, les rivières et les puits, ainsi que sur les répercussions sur les êtres humains. J'ai dit que si certaines études avaient été faites, elles devraient être présentées au comité.

La réponse est qu'aucune étude n'a été faite. On ne possède pas de données qui indiqueraient que la façon dont on a procédé jusqu'en 1992 n'avait pas causé de dommages environnementaux. C'est ce que j'ai entendu.

Je voudrais donc qu'à partir de cela, le sénateur Sparrow et le sénateur Wiebe rédigent des recommandations provisoires avec l'aide de notre attaché de recherche et de notre greffier. Ils devraient remettre ce texte aux membres du comité pour qu'ils puissent l'examiner au cours de la fin de semaine.

Senator Chalifoux: I still do not think we are following the process. We have to appear to be fair. Doing this without hearing at least from the Department of the Environment would not be viewed as being unbiased. We could hear witnesses on Tuesday and do the letter on Wednesday. We could do a draft in the interim.

Senator Tkachuk: It would not get it into the senate until February.

Senator Chalifoux: What is the problem? They do not have to have this until March 15, 2002.

Senator Tkachuk: Let's have a vote, although I do not know on what to vote. We cannot come to agreement on a letter.

Senator Sparrow: I was at a different meeting this morning than some of the people here. The issue is not environmental. The issue is how the strychnine poison is being distributed to the farmer. That is the issue.

There is no representation made by the environmentalists. I do have some evidence here quoting the environmental organizations pertaining to the use of the poison. I cannot bore you with those now.

The issue is that the poison will be made available. It was made available last spring. They mixed it at site, at a separate location, and the farmer had to come a 100 miles to get it. They are prepared to do that again if they have to.

The issue now is that it is too costly a way to do it. They want to make strychnine available, as it was prior, direct to the farmer for use through the recognized municipal government. That is the only issue here.

The ready-to-use poison is still being used in the burrowing owl areas. I do not understand it is being used there. It is the same product, only stronger, than the farmer mixing his own poison and putting it there. It is already mixed at another location.

The problem with the premixed product is that it becomes stagnant and stale in the can, and the gopher will not eat it. The strength of the poison is the same. The strength of the strychnine is present, but it becomes stagnant and the gophers will not eat it. The only issue is that it has to be mixed fresh.

The witnesses in my other meeting mentioned that it was mixed in certain locations in Alberta and Saskatchewan and the amount was limited. If you set the limit at a 20-litre pail for a farmer who needs 100-litre pails, it is foolish. The issue is how it is going to be distributed to farmers.

You say that the farmers do not need it until March 15, 2002. It must be in the hands of the farmer on March 15, 2002, not in the hands of the government or the agency. They are going to make the decision now to get ready for March. They must make that decision no later than January.

Le sénateur Chalifoux: Je ne suis pas encore convaincue que nous suivons le processus. Il faut être équitable. On considérerait que notre jugement est faussé si nous n'écoutons pas au moins les représentants du ministère de l'Environnement. Nous pourrions inviter des témoins mardi et préparer la lettre mercredi. Nous pourrions rédiger un brouillon d'ici là.

Le sénateur Tkachuk: Le Sénat n'examinerait pas la question avant le mois de février.

Le sénateur Chalifoux: Quel problème cela pose-t-il? Les agriculteurs n'en ont pas besoin avant le 15 mars 2002.

Le sénateur Tkachuk: Alors votons, mais je ne sais pas très à quel sujet puisque nous n'arrivons pas à nous entendre au sujet de la rédaction d'une lettre.

Le sénateur Sparrow: J'ai l'impression d'avoir assisté à une autre réunion que celle à laquelle ont assisté certains de mes collègues. Il ne s'agit pas d'un problème environnemental. Le problème concerne le mode de distribution de la strychnine aux agriculteurs.

Les écologistes n'ont fait aucun commentaire. J'ai des documents où l'on cite des observations d'organismes de protection de l'environnement concernant l'usage du poison. Je ne tiens pas à vous ennuyer avec ça.

Le problème est que le poison sera mis à la disposition des agriculteurs. Il l'a été le printemps dernier. Le mélange était préparé à des endroits précis et les agriculteurs devaient parcourir une centaine de milles pour se le procurer. Ils sont prêts à recommencer s'il le faut.

Le problème est que c'est une solution trop coûteuse. On veut que, comme avant, le produit soit accessible directement aux agriculteurs par l'intermédiaire du gouvernement municipal. C'est là la question.

Le poison prêt à l'emploi est toujours utilisé dans les régions où niche la chouette des terriers. Je ne comprends pas cela. C'est le même produit, sauf qu'il est plus fort que lorsque l'agriculteur fait son propre mélange. Le produit utilisé actuellement est prémélangé ailleurs.

Le problème du produit prémélangé est qu'il devient stagnant et qu'il vieillit dans la boîte; alors, les spermophiles ne le mangent plus. La force du poison est la même. La force de la strychnine reste la même, mais le produit devient stagnant et les spermophiles n'en veulent plus. Il faut qu'il soit mélangé immédiatement avant l'usage.

Les témoins qui ont participé à l'autre réunion ont signalé que le produit était mélangé dans des endroits bien précis de l'Alberta et de la Saskatchewan et que les quantités étaient limitées. Il est ridicule de limiter la quantité à un seau de 20 litres lorsque l'agriculteur a besoin de 100 litres. Le problème concerne le mode de distribution aux agriculteurs.

Vous signalez que les agriculteurs n'en auront pas besoin avant le 15 mars 2002. Il faut donc que le produit soit entre leurs mains le 15 mars 2002 et pas entre celles du gouvernement ou de l'organisme. La décision sera prise bientôt pour que le produit soit prêt pour mars. Il faut que la décision soit prise au plus tard en janvier.

Senator Chalifoux: I am not disputing that at all; I support that. I am looking at the process of a committee of the senate. We have to appear to be fair and unbiased. Unless we have somebody else coming here, such as the Department of the Environment, we are going to look like we are a lobby group for the farmers. I do not want that.

I will support the letter. However, we must appear to be fair. That is the process. I totally support the farmers. I totally support the letter. We must appear to be fair. That is my contention.

Senator Sparrow: Appear to be fair to whom?

Senator Chalifoux: We must appear to be fair to the Canadian public. We do not want to be viewed as a lobby group. We do not want to be viewed as a very biased committee. That is my concern. We must at least appear to be unbiased.

By listening to the Department of the Environment, we can at least say that we heard them. We would then not appear to be biased. That is my concern.

The Chairman: In the interests of time, we are at a log-jam. If someone wants to make a motion one way or another, we can vote on it.

Senator Wiebe: I move that we ask the Department of the Environment to send a representative to appear before our committee next Tuesday.

Senator Oliver: Could I ask that your motion say the Department of the Environment be asked to appear before the committee tomorrow morning?

Senator Wiebe: That is fine with me.

Senator Chalifoux: Tomorrow morning is fine.

Senator Wiebe: We would sit at nine o'clock in the morning.

Senator Oliver: We should ask the senate for leave to sit as a committee, even though the senate is still sitting.

Senator Wiebe: Let us do it on Tuesday at our regular time. We will be here next Tuesday anyway. I cannot see us leaving before Thursday, and perhaps not until Friday next week. Many of us would like to have an opportunity not to have to get up at six o'clock tomorrow morning.

What is the rush? We will be here all of next week.

Senator Tkachuk: We would be happy to be out of here today.

The Chairman: We should move on this. I agree with Senator Sparrow. Our committee has been pretty open; we have heard all kinds of people, and we have not won too many battles. If we are accused of being a lobby forum for the farmers, I do not know that we have won that many battles.

From what I have heard this morning, the provincial people are ready to move. They have done their studies on pest control. That is what we heard. We had the people that deal with these things. SERM was here making their presentation.

Le sénateur Chalifoux: Je ne le conteste pas; j'approuve. Je pense toutefois qu'un comité du Sénat se doit d'être juste et impartial. Si l'on ne convoque pas d'autres témoins, comme des représentants du ministère de l'Environnement, nous donnerons l'impression d'être un groupe de lobbying qui travaille pour le compte des agriculteurs. Je ne tiens pas à donner cette impression.

J'appuierai la lettre. Cependant, nous devons être justes. Je soutiens les agriculteurs. Je suis en faveur de la lettre. Nous devons toutefois être justes. C'est ce que je pense.

Le sénateur Sparrow: Être justes envers qui?

Le sénateur Chalifoux: Nous devons être justes envers les Canadiens. Nous ne tenons pas à être considérés comme un groupe de lobbying. Nous ne tenons pas à être considérés comme un comité très partial. C'est ce qui me préoccupe. Nous devons au moins donner l'impression d'être impartiaux.

En faisant témoigner des représentants du ministère de l'Environnement, nous pourrions au moins dire que nous avons écouté leurs commentaires. Nous ne donnerions pas l'impression d'être partiaux. C'est la question qui me préoccupe.

Le président: Nous nous trouvons dans une impasse dont il faut sortir. Si quelqu'un présentait une motion, nous pourrions voter.

Le sénateur Wiebe: Je propose qu'on demande au ministère de l'Environnement de nous envoyer un représentant mardi prochain.

Le sénateur Oliver: Pourrait-on demander au ministère de l'Environnement de comparaître demain matin?

Le sénateur Wiebe: Ça me convient.

Le sénateur Chalifoux: Demain matin me conviendrait.

Le sénateur Wiebe: La séance commencerait à 9 heures.

Le sénateur Oliver: Il faudrait demander au Sénat la permission de siéger, même s'il siège encore.

Le sénateur Wiebe: Convoquons-les pour mardi, à l'heure habituelle. Nous serons de toute façon ici mardi prochain. Je ne pense pas qu'on ajourne avant jeudi ni même avant vendredi prochain. La plupart d'entre nous apprécieraient de ne pas être obligés de se lever à 6 heures du matin demain.

Rien ne presse. Nous serons là la semaine prochaine.

Le sénateur Tkachuk: Nous serons heureux de nous en aller aujourd'hui.

Le président: Il faut avancer. Je suis d'accord avec le sénateur Sparrow. Notre comité a été très ouvert; nous avons entendu divers types de témoins et nous n'avons pas remporté de très nombreuses victoires. Je me demande pourquoi on nous accuserait de faire du lobbying pour les agriculteurs étant donné que nous n'avons pas souvent gain de cause.

D'après les commentaires que j'ai entendus ce matin, les responsables provinciaux sont prêts à intervenir. Ils ont fait des études sur la lutte antiparasitaire. C'est ce qu'on nous a dit. Nous avons entendu les représentants des organismes qui s'en chargent. Les représentants de SERM étaient ici.

As Senator Sparrow said, our farmers are professionals when it comes to handling sprays and deadly chemicals. We spray chemicals that kill grasshoppers like you would not believe. I am not too sure that we are making a mistake, but I feel that I should make my representation known. If I were to vote on it, I would vote in favour of moving ahead.

Senator Tkachuk: You would vote to have a report to the senate?

The Chairman: Yes, having a report.

Senator Wiebe: Have you a motion before you?

The Chairman: Time is an issue that speaks to the question by Senator Chalifoux. If you give some of these departments that are slanted on the side of the issue of tying things up, they will do it.

Senator Wiebe: If you not going to recognize my motion, I move that this meeting now adjourn.

The Chairman: I recognize your motion.

Senator Wiebe: I move this meeting now adjourn.

Senator Chalifoux: That is not a debateable motion.

The Chairman: I will accept your question.

Mr. Daniel Charbonneau, Clerk of the Committee: There are two motions on the floor. The first is from Honourable Senator Wiebe, who moved that Environment Canada be asked to appear before the committee on Tuesday, December 18, 2000 at 5:30. We should dispense with that motion or have Senator Wiebe withdraw it. We can then proceed with the motion to adjourn.

Senator Wiebe: If the chairman is prepared to call my motion, I am prepared to annul the adjournment motion.

The Chairman: I will call your motion. All those in favour of Senator Wiebe's motion?

Senator Oliver: Before you do that, I had asked whether you be prepared to change the date from Tuesday to Friday, Senator Wiebe?

Senator Wiebe: No, let us do it on Tuesday.

The Chairman: All in favour of Senator Wiebe's motion? I see three hands. Opposed.

Senator Wiebe: Does Senator Sparrow have a vote?

Senator Sparrow: Yes.

Senator Wiebe: Motion is lost.

The Chairman: Before we adjourn, is it agreed that we proceed with writing a recommendation? I open the discussion on recommendations of writing a recommendation.

Senator Oliver: Senator Wiebe, are you prepared to work with Senator Sparrow in writing a draft report?

Comme l'a mentionné le sénateur Sparrow, nos agriculteurs sont des professionnels en matière de manipulation de produits à pulvériser et de produits chimiques mortels. Nous épandons des quantités énormes de produits chimiques pour tuer les criquets. Je ne sais trop si nous commettons une erreur, mais je ressens le besoin de faire connaître mon opinion. Si je votais, je voterais en faveur d'une intervention immédiate.

Le sénateur Tkachuk: Vous voteriez pour qu'on prépare le rapport?

Le président: Oui.

Le sénateur Wiebe: Avez-vous une motion?

Le président: Le manque de temps est la réponse aux préoccupations du sénateur Chalifoux. Si l'on donne à des ministères qui ne sont pas impartiaux l'occasion de nous bloquer, ils n'hésiteront pas à le faire.

Le sénateur Wiebe: Si vous n'acceptez pas ma motion, je propose que la séance soit levée.

Le président: J'accepte votre motion.

Le sénateur Wiebe: Je propose que la séance soit levée.

Le sénateur Chalifoux: Ce n'est pas une motion sujette à un débat.

Le président: J'accepte votre question.

M. Daniel Charbonneau, greffier du comité: Deux motions ont été présentées. La première est celle de l'honorable sénateur Wiebe qui a proposé qu'on demande à des représentants d'Environnement Canada de comparaître le mardi 18 décembre 2001 à 17 h 30. Il faudrait ignorer cette motion ou demander au sénateur Wiebe de la retirer. Nous pourrions alors présenter la motion d'ajournement.

Le sénateur Wiebe: Si le président est disposé à mettre ma motion aux voix, je suis prêt à annuler la motion d'ajournement.

Le président: Je mets votre motion aux voix. Que tous ceux qui sont en faveur de la motion du sénateur Wiebe veuillent bien lever la main.

Le sénateur Oliver: Je me demandais si vous étiez prêt à modifier la date et à les convoquer pour vendredi au lieu de mardi prochain, sénateur Wiebe.

Le sénateur Wiebe: Non, convoquez-les pour mardi prochain.

Le président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion du sénateur Wiebe veuillent bien lever la main. Je vois trois mains levées. Qui s'y oppose?

Le sénateur Wiebe: Le sénateur Sparrow a-t-il voté?

Le sénateur Sparrow: Oui.

Le sénateur Wiebe: La motion est rejetée.

Le président: Avant de lever la séance, êtes-vous d'accord qu'on rédige une recommandation? J'ouvre la discussion sur l'opportunité de rédiger une recommandation.

Le sénateur Oliver: Sénateur Wiebe, êtes-vous disposé à préparer un rapport provisoire avec le sénateur Sparrow?

Senator Wiebe: No, I would not be prepared to work with Senator Sparrow in drafting this because I believe very strongly that our committee is making a mistake. I could not be part of drafting something that I was against doing.

Senator Tkachuk: Why not have the Chairman and Senator Sparrow do it?

Senator Wiebe: We have a researcher here. He can write out what our concerns were. I regret that the members of this committee have decided to put me in this embarrassing position. That is the name of the game.

Senator Oliver: I am not putting you in any position. You happen to be knowledgeable. It had previously been suggested that you and Senator Sparrow write the report.

Senator Wiebe: One has to be knowledgeable about both sides of the issues. If I am going to defend a report that this committee makes in the chamber, I want to be abreast of all issues. I want to be able to say that I heard from the Department of the Environment. I want to be able to say that even though I heard from the Department of the Environment, I still feel very strongly that the direction that this committee will go is the right one.

There is no doubt in my mind that that is what will happen. I do not argue with what would be contained in the letter. I do not argue with what would be contained in the report. I argue dramatically with the process.

To me, the process is far more important than the flack that I am going to get from SERM and from my own people in Saskatchewan for me taking this position. I believe that this is an honoured institution. The committee structure is an honoured institution. We must, as senators and members, do whatever we possibly can to maintain that institution. I know some senators do not agree with me on that. That is fine.

Senator Tkachuk: I agree with all of it.

Senator Wiebe: I am giving you my reasons why I cannot go along with it.

Senator Tkachuk: We do not know what the report will be.

The Chairman: I accept your submissions, Senator Wiebe. All senators very consciously feel that whatever their decision, they are taking that decision in light of the best interests of the country and the best interests of fairness of the committee.

Having said that, we understand what you are saying. I respect your view.

Senator Chalifoux: My position is the very same, which I am sure that you realize from my questions. I just cannot go along with it for that reason. I do support everything else, but we should be able to say that we heard from the Department of the Environment.

Senator Wiebe: When does the committee meet to have a look at the draft?

Le sénateur Wiebe: Non, je ne suis pas disposé à le faire parce que je suis convaincu que nous commettons une erreur. Je ne pourrais pas participer à la rédaction d'un rapport contre mon gré.

Le sénateur Tkachuk: Pourquoi ne pas demander au président de le faire avec le sénateur Sparrow?

Le sénateur Wiebe: Notre attaché de recherche est ici. Il peut préparer un texte exposant nos préoccupations. Il est regrettable que les membres du comité aient décidé de me placer dans cette situation embarrassante. C'est toujours comme ça.

Le sénateur Oliver: Ce n'est nullement le cas. C'est un problème que vous connaissez bien et on avait suggéré que vous rédigez le rapport avec le sénateur Sparrow.

Le sénateur Wiebe: Il faut être au courant des opinions des deux parties. Si je dois défendre au Sénat un rapport préparé par le comité, il faut que je sois au courant de tous les aspects. Je veux pouvoir dire que j'ai entendu les commentaires du ministère de l'Environnement. Je veux pouvoir dire que, même si j'ai entendu ses commentaires, je suis fermement convaincu que la voie qu'empruntera le comité sera la bonne.

Il ne fait aucun doute dans mon esprit que c'est ce qui se passera. Je ne tiens pas à discuter du contenu éventuel de la lettre ou du rapport. C'est la façon de procéder qui me préoccupe.

Pour moi, le processus est beaucoup plus important que les reproches que SERM et les personnes de la Saskatchewan que je représente me feront pour avoir adopté cette position. Je crois que les comités sont une institution respectée. La structure des comités est respectée. Comme sénateurs et comme membres du comité, nous devons faire tout notre possible pour maintenir ce respect. Je sais que quelques sénateurs n'ont pas la même opinion que moi, et c'est leur droit.

Le sénateur Tkachuk: Je suis entièrement d'accord avec vous.

Le sénateur Wiebe: Ce sont les raisons pour lesquelles je ne peux pas accepter.

Le sénateur Tkachuk: Nous ne savons pas en quoi consistera le rapport.

Le président: J'accepte vos opinions, sénateur Wiebe. Tous les sénateurs sont très conscients que, quelle que soit leur décision, celle-ci sera prise en tenant compte des intérêts supérieurs du pays et en toute équité.

Cela dit, nous comprenons vos raisons. Je respecte votre opinion.

Le sénateur Chalifoux: Ma position est très semblable. Je suis certaine que vous vous en êtes rendu compte d'après la nature de mes questions. Je ne peux pas accepter votre suggestion pour cette raison. J'appuie tout le reste mais il faudrait être en mesure de dire que nous connaissons les opinions du ministère de l'Environnement.

Le sénateur Wiebe: Quand est-ce que le comité se réunit pour examiner la version provisoire du rapport?

Senator Sparrow: I will not draft anything up after this discussion. I could use whatever ammunition I gained here from the evidence that was given. I can quote that evidence to the minister and to the department. It is on the record. If there is concern here on the process, then I will not be involved in the process at all. I can handle that on my own, as you can as chairman or any individual senator can.

Senator Wiebe: That is an excellent approach. I will do the same in a letter to the Minister of Agriculture because this is public record. I have no objections. I will write to the Minister of Environment and the Minister of Agriculture, as I have done already, on this very issue.

Senator Chalifoux: I am going to write to the Alberta witnesses.

Senator Wiebe: I will not put my name to a report that we will present to the senate on what we heard here.

Senator Sparrow: Just as a matter of interest, and it is not a lecture. I have been here a long time. I have never been at a committee where we have heard all of the witnesses that wanted to appear, be it on legislation or be it on studies. There are always far more people who want to appear than we allow to appear. At some point we cut off those hearings.

I am not suggesting that it is not a good idea to hear all those witnesses. We have made interim reports many times from committees, interim reports on legislation, et cetera.

Senator Chalifoux: However, we have always heard both sides.

Senator Sparrow: No, we may not have. There are many more witnesses to be heard in all cases.

Senator Wiebe: Since my time here and in the committees of which I have been a member, we have alternated our hearings to reflect the different views of different people. Yes, you are right, there is no way we are going to hear from everyone.

Senator Chalifoux: From everyone, no.

Senator Wiebe: There is no way we should. However, we should have some different perspectives on a certain view.

What is the problem? I am happy with using this material. Senator Sparrow is happy with using this material.

Senator Chalifoux: I am.

Senator Wiebe: I am only asking if are we will be writing a report? If we are writing an interim report, when will we see it?

Senator Tkachuk: You were not interested in even viewing it.

Senator Wiebe: I am interested in dealing with it. It would give me one more opportunity to express my point of view as to why we should not be issuing the report.

Le sénateur Sparrow: Je ne rédigerai pas de rapport après cette discussion. Je pourrais utiliser toutes les munitions que m'ont données les témoignages. Je peux citer ces témoignages au ministre et au ministère. Ils sont consignés au compte rendu. Si l'on a des préoccupations en ce qui concerne le processus, je n'y participerai pas du tout. Je peux m'en occuper moi-même, comme vous pouvez le faire ou comme tout autre sénateur peut le faire.

Le sénateur Wiebe: C'est une excellente approche. Je ferai la même chose dans une lettre que j'enverrai au ministre de l'Agriculture parce que c'est public. Je n'ai pas d'objections. J'enverrai une lettre à ce sujet au ministre de l'Environnement et au ministre de l'Agriculture, comme je l'ai déjà fait.

Le sénateur Chalifoux: J'enverrai une lettre aux témoins de l'Alberta.

Le sénateur Wiebe: Je ne tiens pas à ce que mon nom figure sur un rapport que nous présenterons au Sénat qui serait fondé sur les témoignages que nous avons entendus jusqu'à présent.

Le sénateur Sparrow: Je signale ce qui suit, à titre d'information. Je suis ici depuis longtemps. Je n'ai jamais participé aux réunions d'un comité où l'on a convoqué tous les témoins qui voulaient se présenter, qu'il s'agisse de projets de loi ou d'études spéciales. Le nombre de personnes désireuses de témoigner est toujours beaucoup plus élevé que le nombre de témoins que nous convoquons. Il faut bien s'arrêter à un certain moment.

Je n'insinue pas que ce ne serait pas une bonne idée d'entendre tous ces témoins. Les comités présentent souvent des rapports provisoires, sur des projets de loi ou sur d'autres sujets.

Le sénateur Chalifoux: On convoque toutefois toujours des témoins qui ont des opinions différentes.

Le sénateur Sparrow: Non, pas toujours. Le nombre de personnes qui veulent comparaître est toujours beaucoup plus élevé que celui des témoins que nous convoquons.

Le sénateur Wiebe: Depuis que je suis membre de ce comité et depuis que je participe à des réunions de comités, on s'arrange pour entendre des témoins représentant des opinions différentes. On ne peut toutefois effectivement pas inviter toutes les personnes qui désirent témoigner.

Le sénateur Chalifoux: Non, pas toutes.

Le sénateur Wiebe: C'est impossible. Cependant, il faudrait entendre des opinions différentes.

Où est le problème? Je suis heureux d'utiliser ces renseignements. Le sénateur Sparrow est heureux de le faire.

Le sénateur Chalifoux: Moi aussi.

Le sénateur Wiebe: Je demande seulement si nous rédigerons un rapport. Si nous voulons rédiger un rapport provisoire, quand sera-t-il prêt?

Le sénateur Tkachuk: Vous ne vouliez même pas de rapport.

Le sénateur Wiebe: Je voudrais qu'on règle la question. Cela me donnerait une occasion de plus d'exprimer les raisons pour lesquelles j'estime qu'il ne faudrait pas présenter de rapport.

Senator Tkachuk: Senator Sparrow does not want to do the draft report. It appears that we will not have one done.

The Chairman: I would suggest that we have had a very good morning of explaining the problem based on the testimony of our witnesses. It is my view that the Saskatchewan people have looked into the safety side of it. There is no question that Mr. Aucoin has indicated very clearly that they are very careful in how this thing is handled. The question is whether it has been too restrictive on the side of caution.

I also have sat in committees for 23 years. I believe that we have heard both sides of the issue. In fact, we are battling the fact that the department is overemphasizing and not allowing the farmers enough latitude on this. They indicate here that it was under special recommendation from the provinces that they would be willing to do that. That is reasonable and fair. We could argue this for days.

Could we then come to the conclusion, as Senator Wiebe and Senator Sparrow have said, to let the meeting and the representations made here today speak for themselves.

Senator Sparrow: May I just thank the committee for having this hearing. It was very crucial. I appreciate that they met on a special basis. I want to thank all members of the committee for letting that happen. It was important evidence that came on to the record.

It is really valuable that the opinions of the Saskatchewan Department of Agriculture and the representatives of the farming community are on the record. The statement of the PMRA is on the record. That is extremely important to us. We now have it all on the record. We can use that in the interval if necessary.

The Chairman: That is a very important point.

I want to make another point. I was reading Paul Martin's report on the budget and the minister's report on agriculture this morning. For the first time, I have heard the Minister of Finance mention grains and oilseeds and the fact that there must be some special consideration given to these crops. I know that no numbers were mentioned, but I was encouraged that it was on the record that both Minister of Agriculture and the Minister of Finance had made positive recommendations for grains and oilseeds.

I see that as very positive move that was on the record. We have the same thing here in this committee this morning.

The committee adjourned.

Le sénateur Tkachuk: Le sénateur Sparrow ne veut pas rédiger la version provisoire du rapport. Il semble qu'on ne présentera pas de rapport.

Le président: Je trouve que nous avons eu une discussion très intéressante sur le problème tel qu'il a été exposé par nos invités. Je pense que les habitants de la Saskatchewan ont tenu compte de la sécurité. Il ne fait aucun doute que M. Aucoin a indiqué qu'on fait preuve d'une extrême prudence dans cette affaire. La question est de savoir si l'on n'a pas poussé la prudence trop loin.

Je participe aux travaux de comités depuis 23 ans. Je pense que nous avons entendu les deux types d'opinions. En fait, le ministère exagère et ne laisse pas assez de latitude aux agriculteurs. Ses représentants disent qu'il serait disposé à le faire sur une recommandation spéciale des provinces. C'est juste et raisonnable. On pourrait en discuter pendant des jours.

Pourrait-on en arriver à une conclusion et, comme l'ont mentionné les sénateurs Wiebe et Sparrow, se baser sur les commentaires entendus au cours de cette réunion.

Le sénateur Sparrow: Je vous remercie de m'avoir invité. C'était très important pour moi. J'apprécie cette réunion spéciale et j'en remercie tous les membres du comité. Il s'agit de témoignages importants.

Il est extrêmement important que les opinions du ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan et des représentants des agriculteurs soient consignées au compte rendu. La déclaration de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire est consignée au compte rendu. C'est extrêmement important pour nous. Ces divers témoignages sont au compte rendu. Nous pourrions nous en servir, si c'est nécessaire.

Le président: C'est très important.

Je voudrais faire un autre commentaire. J'ai lu le rapport de Paul Martin sur le budget et celui du ministre sur l'agriculture. Pour la première fois, j'ai entendu le ministre des Finances mentionner les céréales et les oléagineux et dire qu'il fallait accorder une attention toute particulière à ces cultures. Je sais qu'aucun chiffre n'a été mentionné, mais le fait que le ministre de l'Agriculture et le ministre des Finances aient fait des recommandations positives en ce qui concerne les céréales et les oléagineux m'a encouragé.

Je considère que c'est très positif. C'est le cas aussi en ce qui concerne les discussions de ce matin.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada —
Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada —
Édition
45 Boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From Health Canada:

Mr. Richard Aucoin, Acting Director, Efficacy and Sustainability Assessment Division, Pest Management Regulatory Agency.

(By videoconference)

From the Government of Saskatchewan:

Mr. Cameron Wilk, Pesticide Management Specialist, Inspection and Regulatory Management, Saskatchewan Agriculture and Food;

Mr. Scott Hartley, Provincial Specialist, Insect and Pest Management, Saskatchewan Agriculture and Food.

From the Saskatchewan Association of Rural Municipalities:

Mr. Ken Engel, Executive Director;

Mr. Robert Schultz, Director.

De Santé Canada:

M. Richard Aucoin, directeur intérimaire, Division de l'évaluation de l'efficacité et de la pérennité, Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

(Par vidéoconférence)

Du gouvernement de la Saskatchewan:

M. Cameron Wilk, spécialiste de la gestion des pesticides, Inspection et réglementation des pesticides, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Saskatchewan;

M. Scott Hartley, spécialiste provincial, Insectes et lutte dirigée, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Saskatchewan.

De la Saskatchewan Association of Rural Municipalities:

M. Ken Engel, directeur exécutif;

M. Robert Schultz, directeur.